

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 17 Décembre 2014 - 24 Safar 1436 - N° 813 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

PAIX ET SÉCURITÉ EN AFRIQUE
Le Président Bouteflika désigne M. Bensalah pour le représenter au Sommet de Nouakchott

Page 28

DIALOGUE INTER MALIEN
M. Diop :
«Les parties maliennes pas loin d'un accord»

Page 28

ALGÉRIE-ALLEMAGNE
La coopération dans le secteur des transports maritimes à l'ordre du jour

Page 28

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELAZZIZ BOUTEFLIKA

LA BATAILLE GAGNÉE DU SERVICE PUBLIC



Boualem Branki

L'Etat déploie de gros efforts pour améliorer le service public et, surtout, la gestion citoyenne des collectivités locales. Dans ce registre, le gouvernement, dans le cadre du programme du Président Bouteflika, est en train de gagner la bataille de la fourniture des documents officiels aux Algériens. Il en est particulièrement du précieux

passeport biométrique, qui est réalisé selon les spécifications de l'Organisation internationale de l'aviation civile (Iata). L'Algérie, n'a pas attendu la fin de la date butoir d'entrée en fonction des passeports biométriques (15 novembre 2015), pour réorganiser et réaménager les structures de confection de ce précieux document, qui symbolise l'identité nationale et la fierté des Algériens. Et, dans ce registre, il y a lieu de relever et

souligner toute la célérité de l'opération menée par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Car, après la facilitation de l'obtention des documents nécessaires pour le nouveau titre de voyage, notamment le 128 qui peut être retiré partout sur territoire national après l'informatisation des services des APC, le ministère s'est attaqué ensuite à la production des passeports biométriques.

Page 3

ANP À LA UNE DU DERNIER NUMÉRO DE LA REVUE *EL DJEICH*
LES HOMMES DES MISSIONS SPÉCIALES



LES MESSAGES DE GAID SALAH :
PAIX, STABILITÉ ET SÉCURITÉ

IN GUEZZAM
Arrestation de 16 contrebandiers et saisie d'une importante quantité de denrées alimentaires

Page 3

SANTÉ

LA GASTRO-ENTÉRITE DE L'ENFANT

Pages 14-15

COOPÉRATION

ALGÉRIE-FRANCE
300 000 visas de circulation délivrés aux Algériens en 2014

Page 28

FOOTBALL

MONDIAL DES CLUBS,
ES SÉTIF - WESTERN SYDNEY AUJOURD'HUI À 17H À MARRAKECH
Défaite interdite pour les Sétifiens

Page 25

BLIDA

HIER À 16H02
Un séisme d'une magnitude de 3,5 au Sud-est de Hammam Melouane

Page 4

Météo



Régions Nord : 14° à Alger

Temps généralement nuageux avec averses de pluies, localement assez marquées vers les côtes Est en cours de journée. Les vents seront modérés à parfois assez forts près des côtes.

La mer sera agitée.

Régions Sud : 21° à Tamanrasset

Temps passagèrement nuageux sur la Saoura, le Nord Sahara et les Oasis avec quelques pluies locales.

Ailleurs, temps partiellement voilé.

Les vents seront faibles à modérés avec soulèvements de sable vers le Sud-Ouest.

DEMAIN À KOUBA

Rencontre ANR-Front El Moustakbal

Dans le cadre des concertations entre les partis politiques, une rencontre aura lieu entre les cadres de l'Alliance nationale républicaine (ANR) et du Front El Moustakbal, demain jeudi 18 décembre à partir de 14h au siège du Front sis à Kouba.



FORUM DES JOURNALISTES DE TIPASA

Conférence demain sur la diplomatie populaire

Le Forum des journalistes de la wilaya de Tipasa, reçoit demain jeudi 18 décembre à partir de 14h au complexe de l'artiste Abdelouahab-Salim de Chenoua, le secrétaire général de l'Académie de la société civile algérienne (ASCA), Ahmed Chennah, pour une conférence-débat autour du thème de la diplomatie populaire.

BIBLIOTHÈQUE MULTIMÉDIAS DIDOUCHE MOURAD

Rencontre ce jour avec le Dr Mohamed Larbi Hanachi

Dans le cadre de son programme, les mercredis du verbe, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise cet après-midi à partir de 14h à la bibliothèque multimédias Didouche Mourad, une rencontre avec le Dr Mohamed Larbi Hanachi, autour de son ouvrage *Les cigognes de Meskiana*, des éditions africaines.



JUSQU'AU 12 JANVIER AU CENTRE COMMERCIAL DE BAB EZZOUEAR

Programme pour enfants «Miss et Mister Kids»



C'est jusqu'au 02 janvier 2015 que se tiendra la première édition de «Miss et Mister Kids», au Centre Commercial et de Loisirs de Bab Ezzouar, à Alger. Evénement dédié aux enfants, «Miss et Mister Kids» est une invitation aux bonheurs des petits anges et à la découverte de leurs talents. Ouvert au grand public, l'événement a lieu tous les jeudis et vendredis autour d'un plateau avec des concours culinaires et d'activités manuelles qui permettront aux gagnants d'être élus pour le grand concours de miss et mister au niveau 2 du Centre Commercial & de Loisirs de Bab Ezzouar.

INSTITUT CERVANTÈS D'ALGER

Jour du court métrage

L'Institut Cervantès d'Alger organise cet après-midi à partir de 14h30 une rencontre «Viens célébrer le jour le plus court de l'année/jour du court métrage».

Le rendez-vous du 7e art sera animé par le producteur, cinéaste et réalisateur Moune Khemar et Yanis Koussim, scénariste et réalisateur.

LES 20 ET 21 DÉCEMBRE À SÉTIF

6^e Forum paramédical International

L'Association sétiennne des chirurgiens pédiatriques, les JMS et l'Association nationale de prévention et sensibilisation des brûlures, organise les 20 et 21 décembre au CHU de Sétif, le 6^e Forum paramédical international.

Des sessions de communications sélectionnées par le Comité scientifique, des tables rondes, des symposiums, conférences et ateliers seront proposées tout au long de ces deux journées.

Parmi les thèmes retenus, l'organisation des soins lors d'une catastrophe naturelle, la prise en charge d'une brûlure grave, le cancer et soins des plaies en oncologie, la sécurité des soins : réalité et perspective, la réduction du risque d'événements indésirables graves, la simplification de la gestion des risques, la violence en milieu hospitalier et les procédures et protocoles en hygiène hospitalière.

MOUDJAHIDINE Zitouni demain à El-Tarf

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, effectuera demain jeudi 18 décembre, une visite de travail et d'inspection des projets du secteur dans la wilaya d'El-Tarf.



COUPE DU MONDE DE MÉMOIRE

Retour demain de la délégation algérienne

La cérémonie d'accueil de la délégation algérienne ayant pris part à la Coupe du monde de mémoire Chine, qui s'est déroulée en Chine, aura lieu demain jeudi 18 décembre à partir de 13h30, au niveau de l'aéroport international Houari Boumediene. Pour rappel, l'Algérie a décroché la 8^e place avec un total de 9983 points.

CINÉMATHÈQUE D'ALGER

Journées du film irakien en Algérie

Sous l'égide de Mme Nadia Labidi, ministre de la Culture, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel AARC avec l'ambassade d'Irak en Algérie organise jusqu'au 17 décembre à la cinémathèque d'Alger, les journées du film irakien en Algérie.

ANP 472 mines de l'époque coloniale détruites en novembre



Au total 3.472 mines datant de l'époque coloniale ont été découvertes et détruites par l'Armée nationale populaire (ANP) tout au long des frontières Est et Ouest du pays durant le mois de novembre 2014, a-t-on appris hier de source officielle. Au niveau de la 2^e Région militaire, 420 mines antipersonnel et 270 mines anti-groupes ont été découvertes et détruites, alors qu'au niveau de la 5^e Région militaire, 2.749 mines antipersonnel, 23 mines anti-groupes et 10 mines éclairantes ont été découvertes et détruites durant la même période, précise-t-on de même source. Cela porte le total général des mines découvertes et détruites à la date du 30 novembre 2014, à 754.946 mines, soit 636.303 mines antipersonnel, 114.017 mines anti-groupes et 4.626 mines éclairantes.

Mobilis partenaire de la nouvelle saison d'Alhane Wa Chabab

Toujours sous le parrainage officiel de Mobilis, l'émission *Alhane Wa Chabab* est de retour pour sa 6^e édition, diffusée sur les chaînes de la Télévision algérienne : La Terrestre, A3 et Canal Algérie. Une télé-réalité musicale 100% algérienne, dont le lancement des castings débutera le samedi 20 décembre 2014 à partir d'Oran. Tout au long de trois semaines, ces auditions permettront de sélectionner de jeunes talents à travers tout le territoire national. Pour cette nouvelle saison, l'académie installée au village des artistes à Zéralda, mettra en lice les vingt (20) finalistes, qui feront valoir leurs aptitudes et talents, durant dix (10) primes. Par le biais du plus ancien programme de la Télévision algérienne, Mobilis fidèle à ses engagements de citoyenneté, tient à promouvoir les jeunes talents et à partager avec les familles et les téléspectateurs algériens des moments forts en émotion, tout en rendant hommage au patrimoine national et à la diversité culturelle de notre pays.



LES MESSAGES DU GÉNÉRAL MAJOR GAID SALAH

Stabilité, paix et sécurité

C'est avec une forte conviction que le vice ministre de la défense nationale et chef d'état major de l'ANP « incite et exhorte l'ensemble (de l'armée) à suivre le modèle des hommes de Novembre...» Le message est des plus clairs.

DK NEWS

C'est en étant armés de l'esprit patriotique, de celui qui légitime l'engagement jusqu'au sacrifice suprême, que tous les soldats de l'ANP, quels que soient les niveaux dans la hiérarchie, du plus bas jusqu'au plus élevé des grades, «que nous serons à la hauteur des aspirations de la nation en matière de stabilité, de paix et de sécurité». Le message est fort. Les concepts utilisés «esprit patriote, patrie souveraine, dignité» éclairent les raisons de l'engagement, balisent les actions et définissent la conjonction ou plutôt la considération commune des intérêts des patriotes et de la nation.

Les concepts utilisés traduisent le lien très fort qui doit exister entre l'armée et la nation, car c'est la cohésion qui en découle qui constitue le meilleur espace de défense contre toute menace, d'où qu'elle vienne, et sous toutes ses formes. C'est le deuxième message lancé.

Ce ne sont d'ailleurs pas les seuls messages que le vice-ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'ANP adresse aux forces armées. Dans la tournée qu'il vient de faire, dans le grand Sud, il a tenu, là encore, à lancer plusieurs messages, quand il a inspecté les troupes mobilisées aux frontières et a tiré satisfaction de l'exécution efficace des instructions qui leur sont adressées.

Le troisième message est exprimé à travers le fait qu'il tire sa satisfaction de la parfaite avancée de l'opérationnalité réussie dans la mise en œuvre des programmes de professionnalisation à travers l'utilisation cohérente et globale des différents équipements modernes dont les forces armées sont dotées. Bien entendu, M. Gaïd Salah y voit les résultats des programmes de



formation des ressources humaines et de la maîtrise des équipements conformément aux instructions du Président de la République, ministre de la Défense et chef suprême des forces armées.

patriotique signifie que l'ANP est engagée dans la lutte pour la protection du peuple, pour la préservation de la sécurité nationale et la sauvegarde de la souveraineté nationale.

M. Gaïd Salah lance un autre message, celui de l'acquisition par nos forces armées de la totale capacité à répondre «aux exigences de la sécurité du pays et sa défense nationale». Cela doit bien signifier que l'armée a acquis l'autonomie stratégique pour faire face à toute menace d'où qu'elle vienne et sous toutes ses formes.

N'est-ce pas qu'elle avait mené un combat sans répit contre le terrorisme ? Cela a pu permettre à l'Algérie d'arriver à conférer à son armée une double capacité opérationnelle, à savoir la lutte contre des menaces asymétriques en plus de sa professionnalisation qui a assuré sa modernisation dans le système d'armée classique de défense.

L'inspection des troupes disponibles pour la défense des frontières se veut un autre message, à savoir que l'ANP participe aux côtés de la douane à la lutte contre les réseaux de drogue et la contrebande.

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE, M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

La bataille gagnée du service public

Boualem Branki

L'Etat déploie de gros efforts pour améliorer le service public et, surtout, la gestion citoyenne des collectivités locales. Dans ce registre, le gouvernement, dans le cadre du programme du Président Bouteflika, est en train de gagner la bataille de la fourniture des documents officiels aux Algériens. Il en est particulièrement du précieux passeport biométrique, qui est réalisé selon les spécifications de l'Organisation internationale de l'aviation civile (Iata). L'Algérie, n'a pas attendu la fin de la date butoir d'entrée en fonction des passeports biométriques (15 novembre 2015), pour réorganiser et réaménager les structures de confection de ce précieux document, qui symbolise l'identité nationale et la fierté des Algériens. Et, dans ce registre, il y a lieu de relever et souligner toute la célérité de l'opération menée par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Car, après la facilitation de l'obtention des documents nécessaires pour le nouveau titre de voyage, notamment le I2S qui peut être retiré partout sur le territoire national après l'information des services des APC, le ministère s'est attaqué ensuite à la production des passeports biométriques.

Qu'on en juge : la cadence de production de ce document de voyage passera prochainement à 20.000 passeports/jour grâce à la dotation des circonscriptions administratives d'un nouveau matériel en janvier prochain pour répondre à la demande croissante sur le passeport biométrique. Pour répondre à une formidable demande des Algériens, les autorités et notamment le ministère de l'Intérieur confirment toute la stratégie du gouvernement d'améliorer le service public et répondre efficacement à la demande sociale.

Dans le cas du document de voyage le ministère de l'intérieur «est à pied d'œuvre pour alléger la pression sur les daïras et les doter du nouveau matériel de personnalisation pour le traitement des dossiers relatifs au passeport biométrique dont 3.200.000 ont été délivrés jusqu'à présent à travers le territoire national», assure un cadre du ministère. C'est dire tout le sérieux mené dans cette opération par le ministère de l'Intérieur, qui veut clôturer l'opération de renouvellement dans les meilleurs délais, en tout cas avant juin 2015.

Cette opération de production de plus de 20.000 passeports biométriques par jour, au-delà des efforts techniques et humains déployés, renseigne sur la volonté des autorités à répondre efficacement à la demande sociale, qu'elle soit exprimée pour des documents ou des services liés à l'habitat, la santé, ou l'éducation.

Cela donne également une meilleure vision sur les étapes importantes franchies par l'Algérie en matière de bonne gouvernance administrative et la lutte contre la bureaucratie. Un bon point pour le gouvernement Sellal.



A LA «UNE» DE LA DERNIERE REVUE EL DJEICH «Les hommes des missions spéciales»

La revue *El Djéich* en est à son numéro 617. C'est une revue spécialisée consacrée à la présentation des différents corps de l'armée, à leur missions, à leur niveau de développement, à leur formation. La couverture de la revue mensuelle décembre 2014 est consacrée au message du président aux participants de la conférence sur «l'évolution du droit constitutionnel en Afrique».

Elle annonce que dans ses pages intérieures, on pourra y lire un reportage sur le centre d'instruction des commandos de Boghar, où y forme les hommes des missions spéciales. On trouvera également en pages intérieures un «Bilan 2014» portant sur le thème «ANP, Persévérance et nouveaux acquis». La dernière page, à l'occasion de la journée mondiale contre le Sida, est une initiation à mieux connaître les risques du sida pour mieux les éviter.

La revue commence par un édito consacré aux implications porteuses de dangers des transformations dans le monde et aux parades algériennes.

MDN

Arrestation de 16 contrebandiers africains et saisie d'une importante quantité de denrées alimentaires à In Guezzam

Seize (16) contrebandiers de différentes nationalités africaines ont été arrêtés lundi à In Guezzam par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a également saisi une importante quantité de denrées alimentaires, a indiqué mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de l'ANP, relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam (6e région militaire) a arrêté hier 15 décembre



2014, seize (16) contrebandiers de différentes nationalités africaines et a saisi une importante quantité de denrées alimentaires s'élèvant à 219 tonnes, dont une partie chargée à bord de trois camions et l'autre partie stockée dans un dépôt», a précisé le communiqué du MDN.

L'opération a permis également de saisir un véhicule tout-terrain, six (6) motos et d'autres objets, a ajouté la même source.

APS

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Les circonscriptions administratives dotées d'un nouveau matériel en janvier prochain



Les circonscriptions administratives seront dotées d'un nouveau matériel en janvier prochain pour répondre à la demande croissante sur le passeport biométrique, a indiqué mardi à Alger un responsable au ministère de l'Intérieur et des collectivités locales.

Ce nouveau matériel devrait augmenter les capacités de production à 20.000 passeports/jour, a indiqué Abderrezak Henni, directeur général de la modernisation au ministère lors d'une visite à la direction des titres et documents sécurisés (Dtds) de Bab Ezzouar (Alger). Il souligné que le ministère «est à pied d'œuvre pour alléger la pression sur les daïras et les doter du nouveau matériel de personnalisation pour le traitement des dossiers relatifs au passeport biométrique dont 3.200.000 ont été délivrés jusqu'à présent à travers le territoire national». Le même responsable s'est félicité du nouvel atelier dont s'est doté cet établissement et qui devrait, a-t-il dit, augmenter la capacité de production de passeports biométriques de 10 000 à 20 000 passeports.

Selon le même responsable, la création de ce nouvel atelier s'inscrit dans le cadre du renouvellement des passeports ordinaires dont la date d'expiration est le 24 novembre 2015. Plus de 5 millions de passeports classiques sont concernés par cette mesure, selon le programme arrêté. M. Henni a indiqué par ailleurs que ces nouvelles mesures prises par les parties concernées devraient prendre en charge la forte demande constatée ces derniers temps notamment après l'annonce de la disposition contenue dans le projet de loi de finances 2015 concernant l'augmentation du prix du timbre fiscal de 2 000 à 6 000 DA pour le passeport biométrique.

Il a rappelé que le nombre de demandes a quadruplé, ce qui a nécessité l'ouverture d'un nouvel atelier (trois machines) pour le traitement des dossiers permettant ainsi d'augmenter la production de 10.000 à 20.000 passeports par jour».

Le premier atelier de la Dtds produisait de 9 000 à 10 000 passeports par jour, avant que ce centre soit renforcé par le nouvel atelier avec une capacité supplémentaire de 10 000 à 11 000 passeports par jour, a indiqué le directeur de cet établissement, Hassen Boualem qui a ajouté qu'un centre similaire se trouve dans le sud du pays mais pas encore opérationnel.

Il a en outre souligné l'importance des mesures qui permettront, a-t-il dit, de réduire les délais de délivrance du passeport biométrique de 30 à moins de 15 jours et de rattraper le retard enregistré durant les derniers mois dans le traitement des dossiers et la délivrance de passeports au niveau national.

Il a rappelé les démarches du ministère de tutelle pour alléger la pression sur les daïras à travers le lancement d'un appel d'offres visant à doter l'ensemble des daïras du pays de stations d'enrôlement supplémentaires. M. Henni a également saisi l'occasion pour rappeler que le ministère «travaille sur la possibilité pour les enfants âgés de moins de 12 ans de joindre, seulement, une photo biométrique au dossier de demande d'un passeport biométrique au lieu de se déplacer pour la prise de photo». Concernant la carte nationale d'identité biométrique qui permettra d'établir un numéro d'identification national qui remplacera tous les autres documents, M. Henni a indiqué que le dossier «est techniquement prêt» et que l'opération sera lancée en 2015.

PRESSE

La carte nationale de journaliste favorisera la création du conseil de déontologie

La carte nationale de journaliste professionnel «favorisera la création du conseil de déontologie de la profession», a indiqué, mardi à Constantine, le ministre de la Communication, Hamid Grine.

Au cours d'un point de presse, animé en marge d'une conférence-débat organisée dans les locaux du quotidien An-Nasr dans le cadre d'un cycle de formation au profit des professionnels de la presse, le ministre a précisé que l'Etat «ne peut intervenir dans la mise en place d'une instance de régulation, car c'est aux journalistes professionnels d'élire leurs représentants au conseil de déontologie». Il a ajouté, dans ce contexte, que la délivrance de «2.500 cartes nationales de journalistes professionnels permettra l'élection des quatorze (14) membres du conseil». A ce jour, a-t-il indiqué, 800



cartes ont été délivrées sur 1 800 dossiers déposés. Répondant par l'affirmative à une question relative au droit du photographe de presse de disposer d'une carte professionnelle, M. Grine a également évoqué «l'ordre de mission» pour souligner que même si ce document prouve le lien du

journaliste avec l'organisme qui l'emploie, il (l'ordre de mission) n'est «pas reconnu en tant que pièce justifiant l'accès à l'information». Seule la possession de la carte nationale de journaliste professionnel ouvre la voie aux sources de l'information, a-t-il dit.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'ÉQUITÉ SOCIALE

Appel à la définition de méthodes de mesure de la pauvreté dans l'élaboration des politiques publiques

Les participants à la conférence internationale sur l'équité sociale ont appelé mardi à Alger, à la définition de méthodes nationales pour mesurer la pauvreté dans le but d'appuyer l'élaboration des politiques publiques.

Le représentant du conseil national mexicain pour l'évaluation de la politique de développement social s'est attendu sur les moyens de mesurer la pauvreté dans son pays «où celle-ci est calculée à partir des revenus des familles et des régions où elles résident».

«Les résultats de ces enquêtes périodiques permettent l'élaboration des politiques publiques relatives à l'équité sociale et qui reposent sur les budgets définis en fonction des besoins des communautés et du niveau de vie du citoyen», a-t-il précisé.

Un expert brésilien a recommandé, lui, de suivre les méthodes nationales de mesure de la pauvreté appliquées dans la région du Moyen-Orient et en Afrique pour définir les véritables bénéficiaires de l'aide sociale de l'Etat, soulignant l'existence de

«lacunes» et de «disparités» en matière de couverture sociale «en dépit des efforts consentis dans ce sens».

D'autre part, une enseignante de l'université du Luxembourg a présenté l'expérience européenne dans le domaine de la couverture sociale et des modes d'élaboration des politiques publiques relatives à la justice sociale et qui diffèrent d'un pays à un autre. Elle a expliqué la stratégie de l'Union européenne (UE) pour 2020 et qui s'articule autour de l'amélioration de la situation des travailleurs et en accordant davantage d'intérêt à l'enseignement et à la formation outre l'utilisation des énergies renouvelables et les changements climatiques sans oublier la lutte contre l'exclusion sociale et la privation matérielle.

La conférence internationale sur les mécanismes institutionnels de suivi de l'équité sociale et d'amélioration de l'efficacité des politiques publiques dans la promotion de l'équité est organisée par le Conseil national économique et social et l'Organisation des Nations unies pour l'enfance (Unicef).

RECHERCHE DANS LE DOMAIN DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Un «nez électronique» pour détecter les infections

Deux projets de recherche scientifique dans le domaine de la santé publique ont été présentés mardi à Alger lors de la quatrième session consacrée à la valorisation des résultats de projets issus de la recherche.

Le premier projet présenté a pour but de capter les odeurs provenant du corps humain afin de détecter les infections gynécologiques et diabétologiques, a expliqué le Pr. Nassira Lachlack, chef du projet intitulé «nez électronique».

Le projet «permettra de raccourcir la période de diagnostic de la maladie la réduisant ainsi de deux jours à 30 minutes», a précisé Pr. Lachlack, ajoutant que cela permettra de faire un dépistage «précoce» de certaines pathologies.

Concernant le deuxième projet, il

porte sur la fabrication et la mise sur le marché Algérien d'un matériau textile à usage médical, destiné au traitement thérapeutique des varices et des ulcères veineux des jambes en milieu hospitalier.

Le projet a été réalisé par deux chercheurs de l'Université de Bounmeden, Bachir Chemani et Madani Maalem. Les deux chercheurs ont expliqué que ce produit est réalisé à base de bandes élastiques, qui exercent une pression sur la jambe afin de réduire le diamètre des veines.

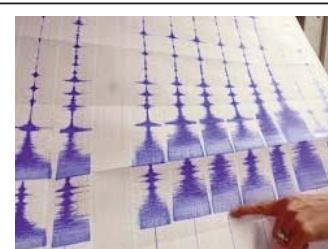
«Il permettra ainsi aux valves de fonctionner correctement par une meilleure circulation du sang dans le système veineux et une régénération des cellules malades», ont-ils expliqué, relevant que ce produit n'est pas utilisé en Algérie

«d'une manière scientifique à cause notamment de manque de spécialistes en phlébologie dans les hôpitaux».

Pour sa part, le responsable de la recherche au ministère de la Santé Moussa Arada a rappelé qu'une centaine de projets de recherche scientifique a été déposée, depuis quelques années, au niveau du ministère et au niveau du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

De son côté, le directeur de développement technologique et de l'innovation au ministère de l'Enseignement supérieur, Mokhtar Selami, a indiqué que la loi sur l'orientation de la recherche, finalisée en 2014 au niveau du ministère, sera examinée au niveau du Parlement lors de sa prochaine session du printemps.

BLIDA
Un séisme d'une magnitude de 3,5 au sud-est de Hammam Melouane



Une secousse tellurique d'une magnitude 3,5 sur l'échelle de Richter a été enregistrée mardi à 16h02 (heure locale) dans la wilaya de Blida, a annoncé un communiqué du Centre de recherche en astrophysique et géophysique (Crag).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 02 km Sud-est de Hammam Melouane, wilaya de Blida, a précisé le communiqué.

APS

INDUSTRIE

M. Bouchouareb : «Un nouveau dispositif pour le développement du secteur industriel»

Un nouveau dispositif visant le développement du secteur industriel et la promotion de la production nationale sera annoncé dans les prochains jours, a fait savoir hier à Alger le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb.

Intervenant lors d'une réunion consacrée à la relance de la production nationale en présence de plusieurs organisations patronales et de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), le ministre a avancé qu'un certain nombre d'initiatives devant contribuer au développement du secteur industriel et à la promotion du produit national seraient annoncées lors du Salon national de la production nationale prévu du 24 au 28 décembre en cours.

M. Bouchouareb a également indiqué qu'une rencontre, réunissant le groupe de travail de la Tripartite chargé de ce dossier et tous les partenaires



sociaux, se tiendrait lors de ce prochain salon. Il s'agira d'identifier et de débattre des mécanismes à mettre en place et de formuler des propositions qui seront soumises au gouvernement dans cet objectif, selon lui.

La conjoncture actuelle, a-t-il poursuivi, "nous impose de revoir toutes les

politiques qui ont été menées jusqu'à maintenant et d'en faire une évaluation avant d'aller concrètement vers la promotion de la production nationale".

Le ministre a mis en avant la nécessité d'accélérer les réformes et les décisions politiques déjà prises dans le cadre du plan quinquennal 2015-2019. Dans

ce sens, il a relevé l'importance de la contribution du secteur privé, en tant que créateur d'emplois et de richesses, dans le processus de la relance de l'industrie nationale.

De son côté, le secrétaire général de l'UGTA, M. Sidi Said, a plaidé pour l'encouragement de partenariats privé-privé, public-public et public-privé afin de relancer l'outil national de production.

La forte chute des cours du pétrole "devrait être un facteur déclenchant du développement de l'économie nationale et des secteurs hors-hydrocarbures", a-t-il insisté.

Le président de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Habib Yousfi, a souligné, pour sa part, la nécessité d'encourager les consommateurs algériens à consommer le produit national, tout en souhaitant à conjuguer tous les efforts afin d'atteindre une croissance à deux chiffres.

10^e SUD-AGRAL**L'énergie solaire dans l'agriculture, au cœur des activités du salon**

L'exploitation de l'énergie solaire dans le développement des activités agricoles a focalisé l'intérêt des exposants au 10^e Salon de l'agriculture saharienne et steppique Sud-Agral (El-Oued : 15-17 décembre) qui se poursuivait mardi dans sa seconde journée.

Cet intérêt est mis en exergue à travers des équipements et outils d'exploitation de l'énergie solaire dans le développement des activités agricole et d'élevage, exposés par la plupart des 81 sociétés participantes, dont 37 étrangères, issues de 13 pays, et occupant plus d'une quarantaine de stands.

Selon les organisateurs, cet intérêt s'est manifesté notamment à l'utilisation de l'énergie solaire, une énergie propre qui constitue, de l'avis des participants, le seul mécanisme à même de garantir l'amélioration et la durabilité de la production agricole en régions sahariennes et steppiques.

L'exposition porte sur une panoplie de produits végétaux et d'élevage des régions sahariennes, dont les produits maraîchers, l'arboriculture fruitière, la céréaliculture, en plus des viandes rouge, et les produits laitiers bovin, caprin et camelien.

Des matériels modernes fonctionnant à l'énergie solaire et utilisés dans la préparation des sols, l'ensemencement et l'irrigation agricole, et la récolte, dont des pompes et autres outils, en plus des équipements d'élevage et batteries d'aviculture, sont également exposés à ce 10^e Sud-agral.

Le programme du salon prévoit, par ailleurs, un volet académique au niveau de l'université Hammam-Lakhdar à El-Oued, portant sur des activités scientifiques et académiques animées par des chercheurs et agronomes, représentant une douzaine d'instituts et d'organismes chargés de la formation, la vulgarisation agricole, dont l'Institut national de recherches agronomiques d'Algérie (INRAA), le Centre de recherche scientifique et techniques des régions arides (CRSTRA), l'université de Laghouat, et le Centre de recherche agricole de Biskra.

Des communications sur «la protection et le développement du patrimoine phénicien productif», «l'exploitation rationnelle des ressources hydrique et énergétique», «les mécanismes de préservation de la culture maraîchère et de l'élevage en régions sahariennes et steppiques», ainsi que «l'exploitation de l'énergie solaire pour des activités agricoles durables», figurent au programme académique du salon, selon les organisateurs.

Des concours de gastronomie locale «saveurs du terroir» et du «meilleur grimpeur de palmier», sont également programmés dans le cadre de ce salon. Placé sous le sigle «Sahara : terre d'avenir», cette manifestation a été ouverte lundi au complexe sportif de Tiksebt (El-Oued), par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelwahab Nouri.

PARLEMENT

Le projet de loi sur la pêche présenté à l'APN

Le ministre de la Pêche et des ressources halieutiques, Sid-Ahmed Ferroukhi, a présenté hier à l'Assemblée populaire nationale (APN) le projet de loi sur la pêche et l'aquaculture qui prévoit des mécanismes de rationalisation de l'exploitation des ressources halieutiques par le durcissement des sanctions liées à la pêche illicite, notamment celle du corail.

Ce projet de loi qui modifie et complète la loi 11-01 de 2011 sur la pêche et l'aquaculture "entre dans le cadre de la dynamique que connaît le secteur depuis 2000 et de l'adaptation aux développements survenus en matière de techniques de pêche et d'aquaculture", a précisé M. Ferroukhi lors d'une séance plénière présidée par M. Mohamed Larbi Ould Kheïlifa, président de l'APN, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Khelil Mahi.

Le texte vient également accompagner le programme de développement des filières de la pêche et de



l'aquaculture au titre du programme du président de la République, Abdellaziz Bouteflika, et du plan d'action du gouvernement adopté par le Parlement, a ajouté le ministre.

La modification de la loi de 2011 intervient dans la perspective de la reprise des activités de pêche au corail, a souligné M. Ferroukhi, précisant que le texte introduisait des mécanismes

de rationalisation de l'exploitation des ressources biologiques et prévoyait un durcissement des sanctions liées à la pêche illicite, notamment celle du corail. Dans son rapport préliminaire sur le projet de loi, la commission de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement à l'APN a proposé des amendements à 60 articles.

TECHNOLOGIE

La microélectronique au centre d'un symposium international à Alger

Les travaux de la 9^e édition du Symposium international (Design and Test), dédiée à la thématique de la microélectronique, se sont ouverts hier à Alger avec la participation de chercheurs algériens et étrangers.

"Cette conférence est une grande opportunité d'échange de vues et de connaissances entre les chercheurs algériens et étrangers de la sphère académique et industrielle", a indiqué, Samir Tagzout, directeur du CDTA (Centre de développement des technologies avancées), organisateur de cette rencontre de trois jours (16-18 décembre).

"Cette rencontre permettra aussi d'explorer les défis

émergents et les nouveaux concepts dans la conception, l'automatisation, le test et la fiabilité des produits électroniques allant du circuit intégré, à travers les modules multi-puces et cartes à circuits imprimés, jusqu'aux systèmes et microsystèmes complets", a ajouté M. Tagzout. Au cours de cette rencontre, les participants auront l'opportunité de discuter, selon le directeur du CDTA, des "meilleures pratiques et des idées nouvelles dans les méthodes de conception de circuits et systèmes intégrés, des outils de test et de fiabilité dans la région Moyen-Orient et Afrique". Pour M. Tagzout, cette conférence se veut aussi

un "espace de formation" de haut niveau et un "carrefour" de convivialité favorisant les rencontres et transfert d'expérience entre chercheurs, industriels et docteurs de divers horizons.

La rencontre qui accueille quelque 150 participants est initiée par le CDTA en collaboration avec la Conférence internationale IEEE Test-technology technical council (TTTC) et le Réseau micro nanoélectronique et micro nano systèmes ainsi qu'avec l'université Saâd-Dahlab de Blida.

ADRAR Des dizaines de citoyens protestent pour réclamer le logement

Des dizaines de citoyens ont organisé hier une action de protestation devant le siège de la wilaya d'Adrar pour réclamer le logement social, a-t-on constaté.

Les protestataires, qui ont bloqué l'artère principale entre le siège de la wilaya et celui de la daïra, en utilisant des pneus enflammés, ont demandé à ce que soit rendue publique la liste des bénéficiaires des logements sociaux locatifs et de hâter leur attribution, ont indiqué à l'APS certains d'entre eux.

Le wali d'Adrar, Madani Fouathih Abderrahmane, a rencontré les protestataires qui lui ont demandé de fixer une échéance pour l'attribution de ces logements sociaux.

Il a, en réponse à leurs doléances, précisé les circonstances entourant l'opération d'attribution de ce quota de logements de 944 unités, soulignant, à ce propos, que seulement 350 unités de cette tranche étaient entièrement achevées et viabilisées, le reste étant encore en voie de finalisation.

Le wali a saisi l'occasion pour appeler les protestataires à l'apaisement et à faire prévaloir la voie du dialogue dans l'exposition de leurs préoccupations.

CONSTANTINE Cinq nouveaux hôtels ouvriront leurs portes début 2015

Cinq nouveaux hôtels, dont un "5 étoiles" relevant de la chaîne internationale Marriott, d'une capacité d'accueil totale de 949 lits, ouvriront leurs portes à Constantine "début 2015", a-t-on appris hier auprès de la direction du tourisme et de l'artisanat (DTA).

Ces infrastructures en sont actuellement aux "toutes dernières retouches" pour accueillir leur clientèle au début de l'année prochaine qui sera marquée par la grande manifestation "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe", a précisé à l'APS le chef du service du tourisme à la DTA, Amar Bentorki, estimant qu'il s'agit-là d'un "acquis précieux pour cette région aux grandes potentialités touristiques".

Le taux d'avancement des travaux de réalisation de l'hôtel Marriott (300 lits) a atteint les 92 %, tandis que celui des quatre autres établissements, en réalisation à nouvelle ville Ali Mendjeli (deux hôtels), à Constantine et à Ain Smara est estimé à 98%, selon le même responsable.

La wilaya de Constantine dispose à l'heure actuelle de 21 établissements hôteliers, dont 11 classés, offrant 2.080 lits.

Une capacité qui passera à 3.029 lits avec la réception des projets en cours de construction, a indiqué le même responsable.

Le comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (Calpifre) a validé, dans cette wilaya, 20 projets de structures hôtelières dans le cadre de l'encouragement de l'investissement touristique, a-t-on souligné à la DTA.

APS

Habitat: Renforcement du partenariat algéro-américain au centre de l'entretien Tebboune-Polaschik

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune a évoqué lundi à Alger avec l'ambassadeur des Etats-Unis en Algérie, Mme Joan Polaschik le renforcement du partenariat entre les deux pays notamment à travers la création de joint-ventures dans le domaine de l'industrie du logement, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du "renforcement du partenariat entre les deux pays dans le domaine de l'habitat et des équipements publics notamment à travers la création de joint-ventures algéro-américaines dans le domaine de l'industrie de l'habitat

conformément à la législation algérienne en matière d'investissement", précise la même source.

Ainsi, le ministre a salué toutes les formes de coopération entre les deux pays dans le domaine du bâtiment et des "équipements publics,

ajoute le communiqué.

A cette occasion, la diplomate américaine a émis le vœu de son pays de consolider le partenariat avec l'Algérie dans le secteur du bâtiment par le biais de firmes américaines qualifiées et le transfert de l'expertise et des nouvelles technologies.



1.515 familles d'un bidonville de Baraki relogées dans une nouvelle cité à Benthalha

Une nouvelle cité d'habitation de 1.078 logements a été inaugurée hier à Benthalha, dans la commune de Baraki (Alger), dans le cadre de la mise en œuvre du programme de recasement des familles issues des sites précaires de la wilaya d'Alger, a-t-on constaté.

Après les nouvelles cités de Birtouta, Ouled Chebel, Heuraoua, Tessaâ El Merdjâ et les Eucalyptus, le quartier des 1.078 logements a été ouvert dans la nuit de lundi à mardi à Benthalha à l'occasion de la 15^e opération de relogement, qui a bénéficié à 1.515 familles.

Dotée de toutes les commodités socio-collectives dont deux écoles primaires, cette nouvelle cité, qui s'intègre dans le mobilier urbain du quartier avec une première ZHUN de 700 logements, a accueilli 1.041 familles issues du bidonville "Diar El Baraka" du chef-lieu de Baraki, principal bénéficiaire de cette 15^e opération de relogement initiée par la wilaya d'Alger au début l'été dernier.

Des locaux y sont aménagés pour les différents services publics (OPGI, Sonelgaz, APC...) en attendant l'ouverture des locaux commerciaux et la réalisation d'un lycée.

Le wali d'Alger Abdelkader Zoukh a effectué une visite d'inspection dans cette cité sous les applaudissements de ses habitants, a-t-on constaté.

Mais l'inauguration de ce nouveau quartier qui donne l'image d'un très beau site aux automobilistes empruntant la rocade sud d'Alger, n'a pas fait que des heureux.

M. zoukh n'a pas pu en effet superviser les travaux de démolition des baraqués de "Diar El Baraka" à cause de la protestation des familles déclarées "éligibles" au logement social, mais qui ont été finalement écartées des listes de bénéficiaires.

Plus de 1.700 dossiers de demandes de logement social ont été enregistrés dans ce bidonville, avait précisé dimanche le wali, notant qu'après leur étude, 1.041 ont été déclarés éligibles et le reste rejeté notamment pour fausses déclarations transmises à la justice.

Le wali a ainsi invité les personnes s'estimant lésées d'introduire des recours auprès de la commission "ad hoc" de la wilaya.

Selon le directeur de wilaya du logement, Smail Loumi, tous les dossiers rejetés par la commission de wilaya du re-



logement ont fait l'objet de recours.

"Nous avons enregistré 600 recours au niveau de la circonscription administrative de Baraki et 12 à la cité d'accueil (les 1.078 logements)", a-t-il indiqué.

Dans une déclaration à la presse, le wali a évoqué la possibilité d'organiser la 16^e opération de recasement des familles issues des sites précaires de la capitale "dans une semaine ou deux". Celle-ci se rira ainsi la dernière pour l'année 2014.

En plus des 1.041 familles de "Diar El Baraka", l'opération entamée lundi soir a concerné 294 familles occupant des immeubles menaçant ruine (IMR) à Hussein Dey, Kouba, Sidi M'hamed, Belouizdad, El Madania, Alger centre, Bab El Oued, La Casbah et Raïs Hamidou.

132 familles des bidonvilles "Ramdania" et "Mouiline" de Douéra et "Dar El

louaf" de Chéraga ainsi que 46 familles issues des terrasses et caves d'immeubles de Bab El Oued ont été également relogées à Ouled Slimane et Ben Abdi (Khraïcia), Douéra et Tessaâ El Merdjâ.

La wilaya d'Alger dispose d'un programme de 84.766 logements destinés à l'éradication de l'habitat précaire, dont 25.808 unités sont en cours de distribution depuis juin dernier, le reste sera réceptionné d'ici 2016, selon M. Loumi.

Près de 13.500 familles ont été relogées depuis le 21 juin à travers quinze opérations de recasement organisées par la wilaya au bénéfice d'environ 85.000 habitants. Le wali s'est engagé dimanche à réceptionner et distribuer 11.000 autres logements sociaux au premier trimestre 2015.

ANNABA Relogement de 362 familles

Pas moins de 362 familles vivant dans des appartements d'une seule pièce (F1) à Sidi-Salem, dans la commune d'El Bouni (Annaba), ont été relogées hier dans des F3 construits dans la commune d'Oued el Aneb, a-t-on constaté.

Cette opération a ciblé les familles ayant bénéficié de logements sociaux de type F1 dans le cadre

d'un programme d'amélioration des conditions d'habitat, a indiqué le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Amar Kelfaoui.

La wilaya d'Annaba compte 1.183 familles vivant dans des F1 construits dans le cadre d'un programme spécial datant de 1997 et stoppé en 2000. Toutes ces familles seront

relogées dans des F3 dans les communes d'El Hadjar, d'El Bouni, de Berrahal et Annaba, au titre d'un programme de logement social en cours de réalisation, a souligné le même responsable.

La wilaya d'Annaba a bénéficié d'un programme de 50.000 logements, tous segments confondus, au titre du quinquennat 2010-2014.

ALGÉRIE - CUBA

900 praticiens cubains exercent en Algérie dans le domaine de la santé

Plus de 900 praticiens et techniciens cubains exercent en Algérie dans le domaine de la santé, a affirmé lundi à La Havane (Cuba), le Directeur de la coopération au ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Mohamed Abdi.



Une mission médicale cubaine composée de 900 coopérants, entre praticiens et techniciens, déployés à travers plusieurs wilayas est présente en Algérie dans le cadre du partenariat entre les deux pays, a déclaré M. Abdi à l'APS, en marge de la 19ème commission algéro-cubaine, tenue du 15 au 19 décembre.

Selon le même responsable, il est prévu d'élargir la coopération pour assurer une couverture globale de tout le territoire national, notamment en matière de santé mère/enfant et de lutte contre le cancer, ajoutant que deux projets relatifs à la chirurgie du cœur chez l'enfant et au développement de l'industrie des vaccins en Algérie étaient en cours d'examen. Concernant la santé

mère/enfant, M. Abdi a indiqué qu'une mission cubaine spécialisée dans ce domaine, forte de 354 praticiens et techniciens, a été dépêchée en Algérie pour assurer la couverture de 11 wilayas, et ce en vertu d'une convention signée entre l'Algérie et Cuba en juin 2011.

Cette coopération devrait s'élargir à la fin 2014, après la signature d'une convention y afférente visant à l'étendre à cinq autres wilayas, à savoir Adrar, Tamanrasset, El Bayadh, Ghardaïa et Ouargla, devant sanctionner les travaux de la 19^e session de la commission mixte algéro-cubaine.

Les deux pays examinent également la possibilité d'étendre l'opération, supervisée par 84

praticiens et techniciens de ce pays, aux wilayas d'Oum El Bouaghi, Naâma, Biskra, Souk Ahras, M'sila, Tébessa et Laghouat, a indiqué le même responsable.

Il a ajouté que dans le cadre de la coopération bilatérale, le centre de lutte contre le cancer de Ouargla a été doté de 60 professionnels et techniciens cubains en 2010, rappelant qu'un projet visant la dotation des centres des wilayas d'El Oued, Tlemcen, Sidi Bel Abbès, de 18 professionnels et techniciens, notamment en termes de radiothérapie et de chimiothérapie était en cours d'examen. Les wilayas de Béchar, El Oued, Ouargla et Djelfa comptent 350 spécialistes cubains en ophtalmologie et chirurgie ophthalmologique, a affirmé M. Abdi.

COMMISSION MIXTE ALGÉRO-CUBAINE: Le ministre de la Santé à Cuba à partir d'aujourd'hui

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf se rendra à partir de mercredi à Cuba où il coprésidera avec son homologue cubain les travaux de la Commission mixte algéro-cubaine, a indiqué lundi un communiqué du ministère.

M. Boudiaf rencontrera, durant sa visite de trois jours, son homologue cubain Roberto Morales Ojeda et le vice-ministre chargé du Commerce extérieur Marcelino Medina Gonzales. Le

ministre visitera durant son séjour plusieurs entreprises cubaines dont le Centre de Convention et Services académiques (Ccsa) de l'université des sciences médicales de La Havane, la clinique de chirurgie Ameijeiras Hermanos et le centre de biotechnologie, a ajouté la même source.

A l'issue des travaux de la commission mixte algéro-cubaine, M. Boudiaf présidera la cérémonie de signature de plusieurs conventions.

Le nouveau code d'investissement cubain ouvre de «nouvelles perspectives» à la coopération algéro-cubaine

Le nouveau code d'investissement mis en place par Cuba en 2014 ouvre de «nouvelles perspectives à la coopération algéro-cubaine», a indiqué mardi à La Havane le directeur de la politique commerciale pour la Région MENA au ministère du commerce et de l'investissement extérieur cubain Alexis Martinez Muller.

Dans une déclaration à l'APS, le responsable cubain a affirmé que «le nouveau code d'investissement permettra de donner une nouvelle impulsion à l'investissement extérieur cubain dans 11 secteurs et de dynamiser la coopération algéro-cubaine dans plusieurs domaines. Il a en outre appelé les hommes d'affaires al-

gériens à investir dans son pays et à élargir les opportunités de coopération bilatérale hors du secteur de la santé.

Le responsable cubain a également souligné la nécessité d'élargir la coopération bilatérale conformément à la volonté politique des dirigeants des deux pays.

FERROUKHI LANCE LES FILETS L'Algérie prête à transférer son expérience dans le domaine de la pêche et l'aquaculture au profit des pays arabes

Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid-Ahmed Ferroukhi a affirmé lundi à Alger que l'Algérie était prête à transférer son expérience dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture aux pays arabes qui connaissent un déficit en la matière.

Il a précisé lors d'une conférence de presse conjointe avec le Secrétaire général de l'Union arabe des producteurs de poissons, Mahmoud Radi Hocine,

que «l'Algérie a des capacités à échanger avec ses homologues arabes d'autant que certains pays ont sollicité son aide».

Plusieurs pays arabes ont demandé à l'Algérie, durant cette conférence, de les accompagner dans l'élaboration des statuts et l'organisation du secteur, a ajouté M. Ferroukhi.

Selon le ministre, la rencontre de deux jours à laquelle prennent part nombre de ministres arabes, permettra de créer un holding arabe des poissons, présenter un projet de création d'un conseil arabe de richesse

halieutique et définir une plate-forme de réforme des statuts de l'Union arabe des producteurs de poissons.

Cette rencontre, a-t-il ajouté, vise à promouvoir l'échange commercial interarabe à la lumière d'un surplus de production de poisson dans certains pays arabe susceptible de couvrir la consommation arabe.

L'approche algérienne visant à réaliser un développement durable dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture repose, selon le ministre, sur l'effort national et des conditions favorables au développement de la production en encourageant les investisseurs arabes à transférer leur expérience au profit de l'Algérie et apporter les nouvelles techniques.

Le SG de l'Union arabe des producteurs de poissons, Mahmoud Radi Hocine a précisé que le holding arabe des poissons associerait les deux secteurs public et privé avec pour mission d'encourager les investissements arabes.

ALGÉRIE - MONDE ARABE L'Algérie examine la participation d'entreprises privées au capital du holding arabe de commerce des poissons

L'Algérie se penche actuellement sur la contribution éventuelle d'entreprises privées algériennes au capital du holding arabe de commerce des poissons récemment créé dans le cadre de la Ligue arabe, a déclaré mardi à Alger un responsable du ministère de la Pêche et des ressources halieutiques.

Dans une déclaration à l'APS, le chargé de la communication au ministère de la Pêche, Abdellkarim Sebti, a indiqué que l'Algérie attendait la position finale de l'organisation arabe concernant l'entrée en activité de la société.

Une campagne de sensibilisation en direction des opérateurs privés sera lancée l'année prochaine dans le cadre de rencontres nationales qui porteront sur l'importance de la participation au capital de cette société et les avantages offerts.

En marge des travaux de l'Assemblée générale de l'Union arabe des producteurs de poissons, il a affirmé que l'Algérie concentrera ses efforts sur la participation du secteur privé d'autant plus que la société n'a, à ce jour, bénéficié d'aucun capital gouvernemental des pays arabes. Des entreprises d'Egypte, de Tunisie, de Mauritanie, d'Irak, du Soudan et du Yémen ont adhéré au conseil de participation de la société.

D'autre part, le secrétaire général de l'Union arabe des producteurs de poissons, Mahmoud Radhi Hussein, a souligné l'importance de la participation

arabe au renforcement du capital de la société qui, selon lui, contribuera à réaliser l'autosuffisance en matière de production halieutique et à garantir la sécurité alimentaire de ces pays.

Le volume des participations au capital du holding est actuellement de 86 millions de dollars alors que la société en requiert au moins 100 pour son lancement.

La société envisage l'organisation d'opérations d'export de la production halieutique dans certains pays arabes qui enregistrent un excédent vers les pays affichant un déficit de production.

«Il est inadmissible que l'Egypte importe du poisson mauritanien via l'Espagne», a fait remarquer M. Hussein avant de dire que la société comptera plusieurs filières du secteur de la pêche dont l'aquaculture et la transformation. La commission constitutive de la société présentera son rapport à l'Union le 23 décembre prochain au Caire où seront fixés le siège et les filiales en prévision du rapport final sur les mesures exécutives du sommet économique arabe prévu en 2015 à Tunis.

La création du holding arabe de commerce des poissons a été créée en octobre dernier lors de la réunion du conseil de l'Union arabe au Caire en vertu d'une décision du conseil économique et social extraordinaire tenu à Khartoum en janvier 2014.

AÏN TÉMOUCHENT

Nouvelle campagne de sensibilisation sur l'ensemencement des bassins

Une nouvelle campagne de sensibilisation des fellahs autour de l'ensemencement des bassins d'irrigation agricole vient d'être lancée dans la wilaya d'Aïn Témouchent, a-t-on appris lundi auprès de la direction de la pêche et des ressources halieutiques (DPRH).

Après les excellents résultats enregistrés sur le terrains par une première opération initiée dans ce sens en collaboration, notamment, avec la direction des services agricoles (DSA), la DPRH a décidé de reconduire cette action en lançant cette campagne de sensibilisation, a affirmé Sabri Fatna, chargée de la communication auprès de cette direction. Cette expérience concluante, menée depuis 2009 en collaboration, également, avec les chambres de l'agriculture et de la pêche et la direction des ressources hydrauliques, a donné ses premiers fruits en 2012 avec l'introduction des premiers poissons sur le marché local au profit des consommateurs, a-t-on ajouté.

Ces poissons d'eau douce, notamment le tilapia d'Egypte et la carpe royale avaient atteint leur taille marchande pour être commercialisés et les agriculteurs concernés avaient dégusté ces ressources aquacoles. «Toutefois, une campagne de sensibilisation sur la consommation de poissons d'eau douce s'avère nécessaire. Les consommateurs étant beaucoup plus attirés par le poisson de mer», a souligné Melle Sabri. Tout en rappelant les journées de sensibilisation pour l'introduction de ces poissons dans les bassins d'irrigation agricole, elle a signalé l'ouverture de formations de courte durée au profit des fellahs au niveau de l'école de pêche de Beni Saf. Celles-ci ont été sanctionnées par un diplôme de formation à la carte qui a permis de gérer les bassins d'irrigation agricole ensemencés.

L'expérience d'ensemencement d'Aïn Témouchent, menée sous l'égide du Centre national de recherche pour le développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDA) de Bou-Ismail (Tipasa), a aussi démontré un impact très positif sur les rendements agricoles des terres irriguées à partir des eaux de bassins ensemencées, a-t-on indiqué faisant remarquer que d'importants rendements ont été réalisés dans les domaines de l'arboriculture et les cultures maraîchères. Entre autres avantages de cette action, la contribution des eaux de bassins ensemencés à la fertilité des terres irriguées par des eaux de bassins aquacoles. Les nutriments et les rejets des poissons constituent de véritables engrangis pour la terre, a-t-on expliqué. Cette opération contribue, également, à la protection de l'environnement et la lutte contre la pollution, puisque les fellahs utiliseront moins de produits chimiques dans le travail de leurs terres. Les services et directions concernés envisagent la généralisation de cette opération à l'ensemble des bassins d'irrigation de la wilaya, ainsi qu'au niveau des retenues collinaires de Oulhaqa et de Sidi Ben Adda.

M'SILA

3.569 emplois prévus à la faveur de 50 projets d'investissement privé

Au total, 3.569 postes d'emploi seront prochainement générés dans la wilaya de M'sila, à la faveur de la création de 50 projets d'investissement privé, a-t-on appris lundi auprès de la direction de développement industriel et de la promotion de l'investissement.

Quelque 57 % de ces emplois, soit 1.700 postes seront créés dans le secteur industriel, a précisé la même source, rappelant qu'il s'agit de projets déjà lancés sur le terrain après leur validation par le comité d'assistance à la localisation et à la promotion de l'investissement et de la régulation du foncier (Calpiref).

Ces investissements en réalisation à travers 35 communes de la wilaya de M'sila seront réceptionnés dans leur totalité "au cours des deux prochaines années", a ajouté la même source, précisant que les projets sont répartis sur 17 zones d'activités.

AGRICULTURE

M. Nouri met en exergue, à El Oued, la nécessaire mécanisation des activités agricoles

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural,

Abdelwahab Nouri, a mis en exergue, lundi à El-Oued, l'importance de la mécanisation des activités agricoles.



"Il appartient de s'orienter vers les techniques modernes de mécanisation des activités agricoles, en vue de développer le secteur agricole dans le pays", a affirmé le ministre, en marge du 10ème salon de l'agriculture saharienne et steppique "Sud-Agral".

"Le recours à la mécanisation des activités agricoles et aux systèmes d'irrigation économies en eau, font partie des mécanismes à même de permettre d'atteindre les objectifs escomptés", a-t-il souligné. "De grands efforts sont déployés pour atteindre, à l'horizon 2015, une superficie agricole irriguée de 2 millions d'hectares, afin d'accroître les capacités de production agricole en Algérie", a indiqué le ministre, avant d'ajouter que "le ministère a élaboré un programme en ce sens, s'appuyant sur l'évaluation des potentialités agricoles existantes, notamment au niveau des wilayas à vocation agricole".

Le ministre a, à ce titre, mis l'accent sur la nécessaire promotion de l'investissement agricole, à travers l'accompagnement des investisseurs "sérieux", la création de nouveaux pérимètres agricoles, en plus de l'encouragement des jeunes à investir le créneau de l'agriculture.

D'amples informations ont été fournis au ministre concernant ce salon, où il a appelé les agriculteurs à accorder l'intérêt voulu à l'activité agricole, dans ses segments végétal et

d'élevage, en recourant aux techniques modernes de production. Plusieurs participants, rencontrés par l'APS, se sont dit prêts à organiser des formations au profit des agriculteurs sur l'utilisation de leurs produits, que ce soit le matériel agricole et équipements modernes ou des intrants agricoles nécessaires au développement de leurs activités.

Placée sous le signe "Le Sahara : terre d'avenir", cette 10^e édition du Sud-Agral (15-17 décembre), axée cette année sous le thème "L'exploitation de l'énergie solaire dans l'agriculture", a vu la participation d'une douzaine de pays, dont fait savoir les organisateurs. La large présence à ce salon de sociétés étrangères spécialisées dans le domaine agricole traduit l'intérêt porté sur le potentiel agricole "important" qui renferme les régions du Sud du pays, ont-ils estimé.

Cette manifestation prévoit l'exposition d'équipements utilisés dans l'exploitation de l'énergie solaire dans l'agriculture, en vue de mettre en relief l'importance de l'utilisation de cette énergie propre dans le développement des activités agricoles dans les régions du Sud du pays.

Du matériel et outils agricoles, dont des pompes hydrauliques pour l'irrigation, des équipements et accessoires destinés à la plasticulture, des modèles d'intrants et produits phytosanitaires, sont présentés à ce salon. Le mi-

nistre de l'Agriculture a, auparavant, présidé une séance de travail avec les différents acteurs dans le domaine agricole, consacrée à l'examen de questions ayant trait au développement du secteur.

Il a également inauguré le nouveau siège de la conservation des foêts, réalisé au titre du programme de soutien à la croissance économique, avant de présider une cérémonie de remise, à titre symbolique, de 7 titres de concession à de jeunes agriculteurs de la région. M. Nouri a inspecté aussi le chantier d'un groupement de chambres froides d'une capacité de stockage de 20.000 m³, réalisé sur une surface de 60.000 m², dans le cadre d'un partenariat algéro-espagnol, pour un investissement de 383 millions DA. Le projet devra générer, une fois opérationnelle, plus de 90 emplois, selon les explications fournies à la délégation ministérielle. Dans la commune de Guemmar, le ministre de l'agriculture a visité une exploitation agricole privée dans la région de Djedida, disposant de 20 chambres froides pour le stockage de produits agricoles.

Il a clôturé sa visite de deux jours dans la wilaya d'El-Oued, par l'inspection, dans la commune de Kouinine, d'une station d'épuration des eaux usées où d'amples informations lui ont été fournies sur ce projet réalisé au titre de la lutte contre le phénomène de la remontée dans eaux.

SKIKDA

6.140 quintaux de miel produits cette année

Une quantité de 6.140 quintaux de miel a été produite cette saison dans la wilaya de Skikda où la production «se stabilise à un niveau encourageant», ont indiqué, lundi, les services agricoles qui ont rappelé que 6.100 quintaux avaient été produits en 2013.

Le soutien apporté aux apiculteurs au titre du Fonds national de régulation et de développement agricole (FNRDA), l'extension des zones dédiées à cette activité et les aides de l'Etat aux jeunes apiculteurs expliquent, selon la même source, l'évolution constante de la production de miel qui s'est accrue de 700 % depuis 2000.

De nombreux apiculteurs parmi les 3.300 professionnels (dont 60 femmes) actif dans la wilaya de Skikda ont bénéficié, dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, de 49.000 ruches dont le nombre total est aujourd'hui passé à 115.000, contre 14.000 en 2000.

La commune de Ramdane-Djamel arrive au premier rang dans la wilaya de Skikda en matière de production apicole, avec 400 quintaux par année, suivie de Salah-Bouachaour et de Tamalous, selon la direction des services agricoles. Il reste qu'en dépit de la relative abondance de la pro-



duction, le prix du kilogramme de miel reste très élevé puisqu'il dépasse allègrement les 3.000 dinars, a-t-on constaté.

SELON M. LAKSASI

Les recettes des réserves de change de l'Algérie ont dépassé les 3,1 milliards de dollars en 2013

Les recettes des opérations de placement des réserves de change de l'Algérie ont atteint 3,155 milliards de dollars en 2013, et ce en dépit d'une conjoncture financière internationale "difficile", a indiqué lundi à Alger le Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Mohamed Laksaci.



Répondant aux questions des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors de l'examen du rapport annuel de la Banque d'Algérie sur le développement et les tendances économiques et financières de l'Algérie, M. Laksaci a précisé que "le taux d'intérêt des placements des réserves de changes à l'étranger a atteint 1,66 %, un taux très appréciable au regard des taux d'intérêts bas appliqués par la majorité des banques centrales étrangères".

Le gouverneur de la Banque d'Algérie a rappelé la politique de la BA en matière de gestion des réserves officielles du pays qui obéissent aux trois principes de fluidité, de sécurité et de rentabilité. En 2013, les "réserves de change algériennes ont atteint près de 194 milliards de dollars contre 190,66 milliards à la fin 2012 et 182,22 milliards de dollars à la fin 2011.

Les réserves de change de l'Algérie ont reculé en juin dernier à 193,269 milliards de dollars en raison du déficit enregistré dans la balance des paiements extérieurs avec le recul

des recettes pétrolières et l'augmentation croissante des importations. Le niveau élevé des réserves devrait permettre d'absorber les chocs extérieurs, a-t-il précisé ajoutant que les réserves actuelles sont suffisantes pour répondre aux besoins de l'Algérie en matière de biens et de services importés pour les 35 mois à venir.

"Les réserves de change actuelles permettent à l'Algérie de faire face aux chocs sur la balance des paiements extérieurs à court et à moyen termes, mais cette capacité à résister aux chocs se dissipera vite si les cours du pétrole restent à des niveaux bas pendant longtemps", a-t-il expliqué. "Nul ne peut nier l'existence d'indices d'un éventuel choc externe en raison de la baisse des prix du pétrole à partir de 2015", a fait savoir le gouverneur de la Banque d'Algérie. "Néanmoins, l'économie algérienne peut poursuivre sa croissance à des taux acceptables au cours des prochaines années grâce à une position financière externe robuste", a-t-il rassuré.

Selon le responsable, il n'y a pas lieu

de comparer entre les chocs précédents, notamment ceux de 1986 et de 1998 et l'actuel recul des prix du pétrole du fait que l'Algérie jouit d'une position financière sans précédent à la faveur d'une dette publique n'excédant pas 8 % du PIB, l'un des taux les plus faibles au monde. Les indicateurs de stabilité financière actuelle sont un acquis indéniable pour l'Algérie.

Cependant, il est nécessaire de promouvoir les investissements dans différents secteurs économiques pour pouvoir absorber les chocs externes, a souligné le gouverneur de la Banque d'Algérie.

M. Laksaci a fait savoir que la Banque d'Algérie recourra à partir de 2015 au renflouement des banques ce qui permettra d'injecter de la liquidité, tout en veillant à préserver un niveau d'inflation acceptable. Concernant les bureaux de change, le gouverneur de la Banque d'Algérie a annoncé la révision du cadre réglementaire de leurs activités à partir de 2015 et l'octroi d'accréditation aux nouveaux bureaux.

CÉRÉALES

Les importations de blé dépassent les 2 milliards de dollars sur les 10 premiers mois 2014

La facture des importations de blé par l'Algérie a dépassé les deux (2) milliards de dollars sur les dix premiers mois de l'année 2014, soit une hausse de près de 10% comparativement à la même période de 2013, a appris mardi l'APS auprès des Douanes.

Plus précisément, la facture des importations de blé (tendre et dur) s'est établie à 2,03 milliards de dollars contre 1,85 milliard de dollars sur la même période 2013, grimpant ainsi de 9,72%, indique le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

En quantité, les importations de blé tendre et dur ont atteint 6,27 millions de tonnes sur les dix premiers mois 2014, contre 5,33 millions de tonnes à la même période de l'année écoulée, en hausse de 17,62%. En terme de catégorie de blé, les achats à l'extérieur de blé tendre se sont chiffrés à près de 1,36 milliard de dollars (pour une quantité de 4,56 millions de tonnes), contre près de 1,43 milliard de dollars (4,28 millions de



tonnes) à la même période de comparaison de 2013.

Pour le blé dur, l'Algérie a importé, durant la même période de l'année en cours, pour un montant de près de 672 millions de dollars (1,71 million de tonnes), contre près de 419 millions de dollars (1,04 million de tonnes) à la même période de comparaison, soit une hausse de plus de 60% en termes de valeur.

Quant aux autres types de céréales, le importations de l'orge ont été estimées à 146,85 millions de dollars (573,104 tonnes) contre

120,31 millions de dollars (389,079 tonnes), en hausse de plus de 22% en valeur. Les importations du maïs, qui ont connu une augmentation de plus de 9% en valeur, ont atteint 828,24 millions de dollars (3,38 millions de tonnes) entre janvier et octobre 2014, contre 757,57 millions de dollars (2,65 millions de tonnes) sur la même période de 2013, selon les chiffres du Cnis.

A rappeler que la production céréalière nationale de la campagne 2013-2014 a reculé de 30% par rapport à la saison précédente

en s'établissant à 34 millions de quintaux contre 49,1 millions de quintaux durant la campagne 2012-2013. Ce recul a été expliqué par le ministère de l'Agriculture et du développement rural par la faible pluviométrie.

Dépendante des conditions climatiques, la production céréalière ne cesse de reculer depuis les rendements records enregistrés lors de la campagne 2008-2009 avec une production de 61,2 millions de quintaux. En 2009-2010, la production avait chuté à 45 millions de quintaux puis à 42,45 millions qx en 2010-2011 avant de remonter à 51,2 millions qx en 2011-2012. En 2013, les importations des céréales avaient totalisé un montant de 3,16 milliards de dollars contre 3,18 milliards de dollars en 2012, enregistrant un léger recul de l'ordre de 0,62%.

Les besoins nationaux en céréales sont estimés à environ 8 millions de tonnes/an, ce qui classe l'Algérie comme l'un des plus importants pays importateurs des céréales.

FINANCES

Les incidences de la baisse des cours du pétrole au centre des interventions des députés



Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont exprimé, lundi à Alger lors de l'examen du rapport de la Banque d'Algérie (BA) sur les tendances financières et économiques du pays, leurs appréhensions quant aux effets de la persistance de la baisse des cours du pétrole sur la situation financière et économique du pays, qui repose de façon quasi-totale sur les recettes des hydrocarbures.

Intervenant à l'issue de la présentation du rapport par le gouverneur de la BA, Mohamed Laksaci, le député Djelloul Djoudi du Parti des travailleurs (PT) a évoqué les effets de la récente baisse des cours du pétrole sur les recettes algériennes des hydrocarbures, lesquelles représentent un taux important du PIB.

Le député s'est interrogé sur les mesures prises par la Banque d'Algérie pour faire face à cette situation, en cas de persistance de la baisse des cours à moyen et à long termes, notamment en matière de gestion des réserves de change, lesquelles ont baissé avant même la chute des cours du pétrole, pour atteindre 193,26 milliards de dollars fin juin 2014.

Il a appelé à drainer davantage d'investissements dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des prestations, pour booster le taux de croissance hors hydrocarbures, qui est à même d'apporter une valeur ajoutée, en compensant progressivement les recettes des hydrocarbures.

Par ailleurs, Abdelghani Boudebous (Alliance Algérie Verte-AAV) a estimé que "l'incapacité de l'Etat de développer les exportations hors hydrocarbures", qui restent faibles, est un fait grave dans un contexte marqué par la chute des cours du pétrole de près de 50% en un laps de temps ne dépassant pas les six mois".

La députée Nora Kharbouche (AAV) a pour sa part souligné qu'une réforme du système bancaire et une gestion prudente des réserves de change pouvaient être considérées comme des solutions provisoires, en vue de faire face aux chocs extérieurs, en attendant de trouver d'autres alternatives qui réduisent notre dépendance aux hydrocarbures et freinent l'importation, principales causes du déficit enregistré dans la balance des paiements.

Par ailleurs, les députés ont appelé à durcir le contrôle du secteur bancaire, notamment à travers l'interdiction des transferts de fonds en devises vers l'étranger et le rapatriement des fonds transférés, outre la lutte contre le phénomène de blanchiment d'argent "qui a pris des proportions inquiétantes" ces dernières années.

Ils ont, en outre, appelé la BA à mettre en place des mécanismes répondant aux normes internationales, pour lutter contre "les crimes" financiers.

APS

BLIDA : Journée d'étude sur les exportations

Belhadj Ahmed

Lors de la journée d'étude sur l'encouragement des exportations hors hydrocarbures, organisée lundi par la chambre du commerce et de l'industrie de la wilaya de Blida, le Président de cette institution, M. Ryadh Amour, a lancé un appel en direction des chefs d'entreprises en vue de transformer la concurrence entre entreprises en coopération et conquête de marchés. Dans ce contexte, l'orateur souligna à ce que cette journée d'étude permette aux différents opérateurs de prendre connaissance des procédures pratiques tout en permettant d'assurer des opportunités de renforcement de liens entre opérateurs économiques.

Cette rencontre, qui a été une opportunité d'échange d'expérience et de coaching pour les entreprises aux potentialités exportatrices, s'est inscrite dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action qui consiste en la promotion des exportations hors hydrocarbures en vue de renforcer l'économie nationale dans un moment de fléchissement des cours du prix du pétrole.

Outre les nombreux chefs d'entreprises, plusieurs responsables d'institutions de l'état ont pris part aux travaux de cette journée et dont certaines interventions constitueront un fructueux débat.

Dans son allocution d'ouverture, le Président de la Chambre de commerce et de l'industrie, a souligné que le principal défi qui doit relever l'économie nationale pour les prochaines années réside fondamentalement dans la réduction de façon significative la forte dépendance envers les hydrocarbures. L'orateur souligna que diverses expériences ont été vécues dans le sens de l'exportation hors hydrocarbures, parmi lesquelles l'excellente initiative d'organisation en consortium, initiative qui mérite tous les encouragements.

La création de consortium s'inscrit en droite ligne de l'un des objectifs de la politique du secteur de l'industrie qui ambitionne de relancer l'industrie algérienne, la moderniser et la mettre aux standards internationaux où la concurrence est rude.

La pomme de terre à 35 DA qui dit moins ?

Salim Ben

La hausse des prix de la pomme de terre, dont le kilogramme est cédé entre 80 et 100 dinars, serait due à la mauvaise gestion des stocks de ce produit et à la baisse de sa production, la forte demande, le tubercule qui a baissé la production ou c'est à cause de la commercialisation en dehors des circuits formels et des marchés de gros légumes. Enfin cette flambée a enragé les citoyens qui n'ont pas compris le pourquoi du comment....Mais voilà un commerçant dans la commune de Rouina, wilaya de Ain Defla, a affiché un prix imbattable de la pomme de terre sur une pancarte pour attirer les usagers de la RN4.

Effectivement tout le monde a stationné devant son local pour avoir des sacs de pomme de terre à des prix très raisonnables, cédée à 35 DA le kilo.

Qui dit moins ? !!

HABITAT

Un programme de 400 hectares destiné à l'autoconstruction à Béchar

Un programme de 400 hectares destinés à l'auto-construction sera lancé au début de 2015, dans la commune de Béchar, a-t-on appris auprès de la wilaya.

L'agence foncière locale et un bureau d'études sont chargés du choix du terrain pour le viabiliser et le doter des différents réseaux (routes, assainissement, eau potable, électricité et téléphone), dans la souci d'offrir aux bénéficiaires (plus de 10.000 demandes) des conditions favo-

rables à la réalisation de leurs habitations dans les normes urbaines requises, a-t-on précisé.

L'opération intervient en concrétisation des mesures prises par le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales pour une prise en charge "conséquente" des préoccupations des citoyens en la matière, selon la même source.

Elle permettra de créer une véritable nouvelle ville où les différentes normes et schémas urbanistiques seront respec-

tés, pour éviter les contraintes et problèmes rencontrés actuellement dans les anciens groupements urbains au niveau de la commune de Béchar, a-t-on souligné.

Cette mesure, qui a été localement bien accueillie, permettra de réduire considérablement la demande en logements et apportera un plus à l'offre en habitat dans une commune dont l'urbanisation ne cesse de s'étendre, estiment des observateurs locaux. **APS**

Radio Illizi entame la diffusion de ses programmes en H24

La radio régionale d'Illizi a entamé hier la diffusion de ses émissions en H24, au lieu de 13 heures/jour jusque là, avec une nouvelle grille de programmes adaptée à ce volume horaire, a-t-on appris des responsables de cette radio.

La nouvelle grille comporte plusieurs émissions interactives, socio-culturelles et récréatives, en plus de programmes traitant de la vie socio-économique et des attentes du citoyen de la wilaya, a indiqué le directeur de cette radio, Boualem Adjroune. Les programmes sont diffusés en langue arabe et en dialecte targui, que ce soit pour les bulletins d'information ou pour d'autres émissions, à l'instar de Timnoukett N'Tassili (La dame du Tassili), Tilli In Zelouaz (Bonsoir) et Oudmaouène Tanat (Point de vue), et autres, a-t-il précisé. Dans le cadre de ce prolongement des heures d'émission, radio Illizi bascule aussi sur les programmes de la Chaîne nationale II pour les émissions d'expression targuie, diffuse des émissions thématiques et anime des échanges avec différentes stations radiophoniques du pays.

Plusieurs auditeurs de la wilaya d'Illizi ont affirmé leur satisfaction de cette nouvelle programmation en



H24, à l'exemple de Mustapha Bensessaoud, président d'une association, qui y voit un nouveau souffle" pour cette radio qui «ne manquera pas d'étendre le champ de l'interaction avec les différentes catégories de la société sur tout ce qui touche à la vie du citoyen".

Cette mesure reflète l'intérêt accordé par l'Etat à l'information de proximité, notamment en ce qui concerne la prise en charge des attentes du citoyen de la région", a estimé, pour sa part, Mohamed Akkaki, activant dans le mouvement associatif local.

Radio Illizi a étoffé son personnel par un renfort de 13 nouveaux travailleurs, entre journalistes, animateurs et techniciens, pour combler le déficit accusé, notamment dans le

service de l'information, avec l'ouverture de deux bureaux de la radio au niveau des daïras de Djanet et d'In-Amenas, a fait savoir son directeur.

Ce prolongement des heures de diffusion de Radio Illizi, une disposition qui avait concerné aussi, tout récemment, Radio Ahaggar (Tamanrasset), s'insère dans le cadre des mesures importantes prises par les pouvoirs publics et annoncées par le ministre de la Communication, Hamid Grine, lors de sa dernière visite de travail dans la région, et visant à promouvoir les activités du secteur dans les régions du Sud.

Radio Illizi a commencé à émettre en 1997 avec trois heures de diffusion par jour, avant de prolonger, en 2006, la diffusion quotidienne de ses programmes à 13 heures.

FORÊT

Le chêne-liège sera introduit pour la première fois à Aïn Témouchent

La conservation des forêts de la wilaya d'Aïn Témouchent compte introduire, pour la première fois, l'espèce du chêne-liège au niveau de la commune de M'Saïd, a-t-on appris hier du chef de service extension du patrimoine forestier.

Inscrite dans le cadre du programme d'équipement 2014, cette opération sera marquée par la plantation de 10 hectares de cette espèce sur 20 ha retenus au niveau de la forêt de Sassel, a indiqué à l'APS M. Bekhti Noureddine.

"Si cette expérience en voie de lancement réussit, elle sera généralisée au niveau de toute la wilaya, partant des rendements économiques appréciables du chêne-liège", a-t-il souligné ajoutant qu'il sera procédé à la mise en terre de 1.600 plants à l'hectare.

Faisant partie du reboisement industriel, cette action

sera réalisée par plusieurs entreprises publiques et privées pour un délai de 24 mois selon une fiche et un itinéraire techniques précis, a encore souligné ce responsable. Financée sur budget de l'état dans le cadre des programmes sectoriels de développement (PSD), l'introduction du chêne liège contribuera à l'essor économique de la wilaya d'Aïn Témouchent.

Le programme PSD pour l'exercice 2014 porte, également, sur le lancement en cours de travaux de reboisement sur une superficie de 420 hectares répartis entre 21 communes sur les 28 que compte la wilaya. Entre autres essences forestières qui seront mis en terre, le pin d'Alep, l'acacia et le pin maritime.

Une autorisation de programme de 150.000 dinars/ha a été allouée à ce programme, conclut-on.

SETIF Les économies grévistes ferment la direction de l'Education

Azzedine Tlouri.

Le bras de fer entre les fonctionnaires économies grévistes et la direction de l'Education de la wilaya de Séït perdure pour prendre d'autres proportions. En effet, après leur arrêt de travail prolongé depuis le mois de septembre et leur manifestation remarquée et tapageuse lors de la récente visite,

effectuée le 26 octobre dernier, par la ministre de l'Education nationale, Mme Nouria Benghebrit, à Séït, les économies et les adjoints grévistes sont passés à une étape supérieure, celle de fermer le siège de la direction de Séït. Ils étaient des dizaines de grévistes à se présenter, hier, dès l'ouverture des bureaux devant la porte de la direction pour interdire l'accès aux employés et aux citoyens à

l'intérieur de l'établissement. Munis de banderoles déployées sur le portail et le long des grilles sur lesquelles ils ont écrit des slogans appelant à la nécessité de répondre à leurs doléances, ils ont voulu ainsi montrer leur colère envers leur tutelle. Ce sont les mêmes revendications qu'ils avaient présentées à la ministre lors de sa visite à Séït tout en persister sur leur position avec

une grève ouverte depuis le mois de septembre dernier. Cet état de siège a duré depuis l'ouverture des bureaux jusqu'à midi avec l'intervention des services de sécurité qui les ont convaincu de quitter les lieux et ouvrir les portes de la direction de l'Education. Les manifestants se sont dispersés dans le calme.

A.T.



ALGER

15 ans de réclusion criminelle pour les deux malfaiteurs

En ce mois de décembre 2014, le tribunal criminel s'est prononcé sur une affaire de meurtre.

A.Ferrag

Le crime a eu lieu à l'intérieur d'un magasin où Nadia fut poignardée sur différents parties du corps.

Nadia âgée de 38 ans, se retrouve nez à nez avec deux individus, Moussa âgé de 43 ans et Younès âgé de 40 ans. Les deux hommes sont armés, la malheureuse hurle, Moussa frappe deux coups de couteau au niveau de la poitrine et Younès continue de frapper jusqu'à ce que mort s'en-suive. Nadia rend l'âme sur le coup.



Moussa et Younès prennent ensuite la fuite avec l'argent. Une judicieuse enquête est menée par les éléments de police judiciaire pour identifier et procéder à l'arrestation de Moussa et Younès. Le jour du procès, les deux malfaiteurs, repris de justice notoire en l'occurrence Mousse et Younès sont accusés d'association de malfaiteurs, d'homicide volontaire avec prémeditation, de vol qualifié et de menaces à l'arme blanche. Devant tant de preuves, les accusés passent aux aveux et racontent les circonstances de leur crime. Le représentant

du ministère public, insistant sur la gravité de cette agression, a rappelé leur passé judiciaire, et requiert la peine de 16 ans à l'encontre de Moussa et Younès.

L'avocat de la défense réclame les circonstances atténuantes.

La cour se retire afin de délibérer et revient avec son verdict : les deux malfaiteurs sont condamnés à la peine de 15 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire avec prémeditation.

SELON LA SÛRETÉ NATIONALE

5.220 enfants violentés à travers le pays durant les neuf premiers mois de 2014

Quelque 5.220 cas de violences faites aux enfants ont été enregistrés à travers le territoire national durant les 9 premiers mois de l'année 2014, a annoncé lundi la Commissaire divisionnaire Mme Kheira Messaoudène, chef du bureau national de la protection de l'enfance et de la délinquance juvénile à la direction de la Police judiciaire.

"Les services de Sécurité ont recensé 5.220 enfants victimes de différentes formes de violence durant les 9 premiers mois de 2014", a souligné Mme Messaoudène lors d'un séminaire national des moudchidat, intitulé "La violence familiale: comment la traiter et la prévenir".

"La violence corporelle vient en tête avec 3.100 cas, soit 60% des cas, suivie de la violence sexuelle avec 1.420 cas et la maltraitance avec 449 cas", a précisé la même responsable lors de son intervention, intitulée "La violence familiale: le rôle des services de police dans la prise en charge des femmes et enfants violents".

Selon l'intervenante, 173 cas de kidnapping d'enfants ont été enregistrés durant la même période, affirmant que "les enfants kidnappés ont été retrouvés et ont regagné leurs fa-

milles". Mme Messaoudène a affirmé que "6.985 femmes ont été violentées durant la période considérée et la wilaya d'Alger vient en tête en termes d'affaires de violences faites aux femmes (plus de 1.100 affaires), suivie des wilayas d'Oran (plus de 500 affaires) et de Constantine (plus de 300 affaires).

Le nombre de femmes victimes de violence dans la société "ne se limite plus à une catégorie d'âge bien déterminée, mais concerne toutes les tranches d'âge, quel que soit leur niveau d'instruction. Ce phénomène touche aussi bien les femmes actives que celles au foyer", a-t-elle fait remarquer.

Le domicile familial demeure le premier lieu où la femme est violentée, avec 3.321 cas, soit plus de 47% des cas enregistrés, a souligné la même responsable, notant que recrudescence du phénomène de violence dans la rue qui a atteint cette année 1.960 cas.

"Cependant, ces chiffres ne sont pas définitifs et ne reflètent en rien la réalité vécue par la femme algérienne, vu que beaucoup de femmes victimes de violence ne recourent pas à la dénonciation d'un tel acte pour préserver leurs familles.

DGSN
93 affaires
criminelles
élucidées
grâce à l' AFIS

Les experts en investigation de scène de crime relevant des différentes brigades criminelles de la Direction générale de la Sécurité nationale activant au niveau du territoire national ont élucidé plusieurs affaires criminelles grâce au système criminel informatisé d'identification des empreintes digitales (AFIS). Ces techniques ont permis l'identification et l'interpellation d'individus présumés impliqués dans des affaires criminelles, entre autres le vol de véhicules, la falsification et l'usage de faux et les atteintes aux personnes.

Les enquêteurs ont ainsi élucidé 93 affaires criminelles d'atteinte aux personnes et aux biens, durant le mois d'octobre 2014.



ACCIDENTS DE LA ROUTE

35 morts et 1019 blessés en une semaine

Trente-cinq (35) personnes sont mortes et 1.019 autres ont été blessées dans des accidents de la route en une semaine dans plusieurs wilayas du pays, selon un bilan établi hier par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger où quatre personnes ont trouvé la mort et 114 autres ont été blessées, a précisé la même source.

Les éléments de la Protection civile ont effectué, en outre, 863 interventions pour procéder à l'extinction de 547 incendies urbains, industriels et divers. Concernant le secours à personnes, 9.735 interventions ont été effectuées durant la même période avec la prise en charge de 1.124 blessés traités par les secours médicalisés, a ajouté la même source.

Par ailleurs, 5.155 interventions ont été effectuées pour la couverture de 4.663 opérations diverses et d'assistance aux personnes en danger, a relevé la Protection civile.



JUSTICE

Des peines allant jusqu'à 20 ans de prison ferme à l'encontre de 8 individus impliqués dans une affaire de trafic de drogue

Le tribunal criminel près la Cour d'Alger a prononcé lundi des peines allant de 10 à 20 ans de prison ferme à l'encontre de 8 individus accusés du trafic de cannabis (plus de 2 quintaux) en 2008 dans la commune de Kouba (Alger).

Le président du tribunal criminel a prononcé une peine d'un an de prison à l'encontre d'un autre accusé, pour "entrave aux services de sécurité dans l'accomplissement de leurs missions" et a décidé la relaxe d'une autre accusée, poursuivie pour "non dénonciation d'un crime".

Le parquet avait requis des peines allant jusqu'à la perpétuité à l'encontre de ces individus tandis que la défense avait plaidé les circonstances atténuantes. Selon l'arrêt de renvoi, les mis en cause étaient également poursuivis pour blanchiment d'argent. L'enquête a révélé que le principal accusé donnait des fonds récoltés du trafic de drogue (une somme importante) à la société "Moon Mobile" en utilisant le nom d'un opérateur de téléphonie mobile dans la région de Maghnia.

Les services de sûreté ont découvert un reçu d'un montant de 2.690.000 DA remis à la société Moon Mobile, a indiqué la même source. Le principal accusé a dit avoir obtenu ce document de l'entreprise Moon Mobile, après avoir réglé ladite somme, contre la livraison de 50 kg de cannabis. Selon l'arrêt de renvoi, les faits remontent au 4 décembre 2008, lorsque les services de sécurité poursuivaient une personne suspecte conduisant une voiture de luxe qui a refusé d'obtempérer aux ordres des agents de police et pris la fuite à pied, laissant son véhicule sur la chaussée.

Lors de la perquisition du véhicule, les services de sécurité ont récupéré 204.440 kg de cannabis, ainsi que la carte d'identité de l'accusé arrêté. L'accusé a révélé par la suite les noms des autres membres du groupe criminel, a souligné la même source.

PROTECTION CIVILE 17 513 interventions en une semaine

Durant la période du 07 au 13 décembre 2014 les unités d'intervention de la Protection civile ont enregistré 17 513 appels de secours dans les différentes secteurs d'interventions pour répondre aux appels de secours émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents S, évacuation, extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Concernant les secours à personnes, 973 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 1.124 blessés traités par les secours médicalisés avec 8523 évacuations sanitaires,

1.760 interventions effectuées suite à 973 accidents de la circulation ayant causé le décès de 35 personnes et 1019 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau dans la wilaya d'Alger avec 4 personnes décédées et 114 autres blessées prises en charge par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières suite à 126 accidents de la route.

En outre, nos secours ont effectué 863 interventions pour procéder à l'extinction de 547 incendies urbains, industriels et incendies divers.

Par ailleurs 545 interventions ont été effectuées durant la même période pour la couverture de 4.663 opérations diverses et l'assistance aux personnes en danger.

MASCARA

13 blessés dans une collision entre un bus et un camion

Treize personnes ont été blessées, lundi, suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs et un camion, survenu près de Zahana, dans la wilaya de Mascara.

Selon les services de la Protection civile, l'accident a eu lieu sur l'autoroute Est-Ouest, à proximité de la localité Zaghloul, relevant de la commune de Zahana.

Le bus, transportant à son bord 40 passagers, a percuté un camion transportant du sable. Les blessés faisaient partie des voyageurs. Les éléments de la Protection civile se sont immédiatement rendus sur les lieux du drame pour prodiguer sur place les premiers secours aux victimes avant que ces dernières ne soient évacuées vers les UMC de l'hôpital de Sig.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de cet accident.

M'SILA

Saisie de 716 bouteilles de boissons alcoolisées

Mouad B.

Les éléments de la gendarmerie de M'sila ont saisi, en fin de semaine, 716 bouteilles de boissons alcoolisées qui étaient destinées à être vendues illégalement durant le réveillon, dans la commune de Aïn Khadra, a indiqué ce lundi, un communiqué de la cellule de communication du groupement de wilaya. Trois personnes ont été arrêtées et placées sous mandat de dépôt pour commerce illicite de boissons alcoolisées. Notons durant cette région, la consommation de boissons alcoolisées augmente et les commerçants informels en profitent pour écouter frauduleusement leurs marchandises.

NAÂMA

2 morts et 5 blessés dans un accident de la circulation près de Djeniène Bourezgue

Deux personnes sont décédées et cinq autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu, dans la nuit de lundi à mardi, sur la RN-6 près de Djeniène Bourezgue (Naâma), a-t-on appris des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit suite au télescopage d'un bus assurant la liaison Tlemcen-Béchar, avec à son bord 30 passagers, avec un tracteur-citerne et un véhicule léger, à 11 km de Djeniène Bourezgue (150 km au sud de Naâma), a-t-on signalé de même source. Le conducteur du tracteur (45 ans) et un passager du véhicule léger (39 ans) sont morts sur le coup, et cinq des passagers du bus (entre 7 et 35 ans) ont été blessés, à différents degrés, dans cet accident, a précisé la source.

Les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'hôpital d'Aïn-Sefra et les blessés évacués aux urgences du même établissement pour y recevoir les soins nécessaires. Une enquête a été ouverte par les services de gendarmerie pour déterminer les circonstances de cet accident.

GENDARMERIE
La professionnalisation de la Gendarmerie nationale passe par une formation solide au profit de ses éléments

INTEMPIERIES

Pluies: pas moins de 15 foyers affectés par des infiltrations d'eau à Aïn Témouchent

Des infiltrations d'eaux pluviales ont affecté pas moins de 15 foyers dans la wilaya de Aïn Témouchent ces dernières vingt-quatre heures, a indiqué hier un communiqué de la direction de la Protection civile.

Des opérations de reconnaissance ont été effectuées par les éléments de la Protection civile tout au long de la journée du lundi, à la suite des intempéries qu'a connues la wilaya d'Aïn Témouchent, notamment durant la nuit, a-t-on ajouté.

Aucun dégât majeur n'a été relevé lors de huit interventions effectuées dans les communes de Beni Saf, Aïn Témouchent, Aïn Larbâa, El Amria et Aïn El Kihal, selon le communiqué. La



Protection civile signale un accident de la circulation suite au dérapage d'un véhicule au niveau de la commune de Châaabet El L'hâm, sur la RN 2 reliant Aïn Témouchent et Oran, faisant quatre blessés âgés entre 4 et 60 ans, qui ont

été évacués aux services des urgences. Un bébé âgé de deux ans qui se trouvait à bord du véhicule est sorti indemne de cet accident, a-t-on indiqué.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES MÉCANISMES INSTITUTIONNELS DE SUIVI DE L'ÉQUITÉ SOCIALE**La notion de l'équité doit être placée au "centre" des OMD**

La nécessité de placer la notion de l'équité au "centre" des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) a été mise en avant hier lors de la Conférence internationale sur les mécanismes institutionnels de suivi de l'équité sociale, dont les travaux se tiennent à Alger.

Dans un document distribué à l'occasion de cette conférence, il est souligné l'impératif de se pencher davantage sur la notion de l'équité eu égard à son rôle "primordial" dans la stabilité économique et la lutte contre la pauvreté.

À cet effet, le document relève que "pendant longtemps l'attention a été don-

née à la notion de pauvreté à travers la profusion et l'émergence d'approches diverses de mesure et de suivi de la pauvreté et le développement et la mise en œuvre de stratégies nationales et globales de lutte contre ce fléau".

Cette question a même fait l'objet d'un agenda international dans le cadre des OMD, dont "le premier objectif est consacré à la réduction de l'extrême pauvreté et à l'éradication de la faim", rappelle le document.

Tout en continuant à soutenir ces efforts, "une transition importante devrait être amorcée" à travers les propositions formulées

quant à la définition des OMD ou du post-2015", soutient la même source.

"Bien que ces derniers n'aient pas encore été adoptés par l'Assemblée générale des Nations unies, la tendance observée actuellement montre que l'équité devrait être au centre de ces objectifs, y compris lorsqu'il s'agira d'objectifs liés aux secteurs économiques", observe le document. Alors que la pauvreté est mesurée en fonction d'un seuil monétaire ou non-monétaire ou par rapport à une référence, "l'équité renvoie plutôt à la notion normative d'égalité des chances et des opportunités dans l'accès aux

ressources entre tous les individus de la société et du monde", explique le document.

Il est ainsi souligné que l'équité "est primordiale pour la stabilité économique et qu'elle est elle-même source de réduction et d'élimination de la pauvreté". "La question de l'intégration de l'équité dans la conception et la mise en œuvre des politiques économiques et sociales dépasse ainsi le simple engagement moral des Etats envers leurs populations, mais devient l'une des conditions de leur pérennité et de la sauvegarde de leur économie", conclut le document.

TISSEMSILT

Coupure de courant à Sidi Boutouchent à cause des intempéries

La commune de Sidi Boutouchent (Tissemsilt) et les zones rurales limitrophes sont privées d'électricité depuis samedi dernier à cause des fortes chutes de pluies enregistrées dans la région, a-t-on appris lundi auprès de la direction de wilaya de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'ouest (SDO).

Selon la même source, une coupure de courant a été enregistrée suite à une panne de la ligne électrique principale de haute tension, située à Lemhal dans la commune éponyme, provoquée par des chutes de neige accompagnées de fortes rafales de vent.

L'équipe technique de Sonelgaz poursuit ses efforts pour réparer la panne dans un site à relief accidenté, rendant la tâche difficile quoique les travaux avancent considérablement, a-t-on fait savoir.

La même direction rassure les citoyens de la commune de Sidi Boutouchent et les régions limitrophes, notamment Sidi Abdoune, Lemhal et Boukhirane que la situation sera rétablie lundi soir. La panne a perturbé également l'alimentation électrique des zones relevant de la commune de Theniet El Had dont «El Ounk» et «Amrouna», a-t-on encore signalé.

ORAN

Emportée par les eaux d'un oued, une fillette succombe après avoir été secourue

Une fillette de 10 ans, qui a été emportée par les eaux de l'oued Négria d'Arzew (Oran), en crue suite à de fortes pluies, a succombé lundi soir après avoir été secourue, a-t-on appris hier des services de la Protection civile. Alertée au téléphone par un citoyen faisant état d'une fillette qui a été emportée par les eaux de l'oued Négria à son retour de l'école Chahid Bourassa Mohamed, les services de la Protection civile ont lancé une opération de recherche mobilisant d'importants moyens humains et matériels dont une équipe de plongeurs, a-t-on indiqué à l'APS. Cette recherche s'est soldée par la découverte de la fillette vivante à 1,5 km du point de chute. Deux heures après son admission à l'hôpital, elle a succombé en salle de réanimation des "suites d'une hypothermie", a-t-on ajouté de même source.

La professionnalisation de la Gendarmerie nationale passe nécessairement par une formation solide au profit de ses éléments, a affirmé, lundi à Aïn Defla, le commandant du 1er commandement régional de ce corps de sécurité de Blida, le général Bidel Aïssa.

"La formation constitue assurément le principal objectif de l'institution au sein de laquelle la médiocrité n'a pas droit de cité", a indiqué le général Bidel en marge de la cérémonie d'installation du nou-

veau commandant du groupement de la Gendarmerie nationale d'Aïn Defla. Le général Bidel a affirmé que les éléments de la Gendarmerie nationale suivent "un programme scientifique minutieusement étudié pour être à la hauteur des défis" qu'impose leur mission. "Outre une formation solide, l'élément appartenant à la Gendarmerie nationale doit être d'une probité et d'une moralité exemplaires, de même qu'il doit faire preuve d'amour pour sa patrie", a-t-il souligné.

USA

Un homme armé tue six personnes près de Philadelphie



Six personnes ont été abattues et une autre grièvement blessée lundi par un homme armé dans trois localités différentes, près de la ville américaine de Philadelphie (Pennsylvanie, est), ont annoncé les autorités locales.

Les sept victimes ont toutes un lien familial avec ce suspect, Bradley William Stone, 35 ans, a précisé la procureure du comté de Montgomery Risa Vetri Ferman dans un communiqué.

Aucune explication n'a été donnée pour ces attaques, ni de précision sur les victimes. L'une d'elles serait une femme, tuée à son domicile au milieu de la nuit, l'homme partant ensuite avec des enfants, selon le témoignage d'une voisine recueilli par une chaîne de télévision locale.

Les personnes ont été tuées dans les localités de Lansdale, Lower

Salford et Souderton, à 56 km au nord-ouest de Philadelphie, et des recherches étaient également menées lundi par la police dans le secteur de Pennsburg, d'où Stone est originaire et où il pourrait se trouver, selon la procureure. D'importantes forces de police ont été mobilisées pour essayer de retrouver le suspect, qui selon les autorités se déplace avec une canne ou un déambulateur, et pourrait porter des vêtements militaires. "Stone doit être considéré armé et dangereux", a précisé la procureure. Selon la chaîne locale d'ABC WPVI, le tireur serait un ancien militaire.

TECHNOLOGIES

Google lance la version en arabe du site sur l'archivage des constitutions dans le monde

Google a lancé lundi une version en arabe de son site consacré à l'archivage des constitutions dans le monde, qui devrait être traduit plus tard dans plusieurs autres langues.

Le site -- www.constituteproject.org -- a été lancé en 2013 pour fournir des exemples de constitutions dans le monde.

"Le site offre dorénavant des versions en langue arabe des constitutions les plus reconnues dans le monde, et fournit également des outils puissants de comparaison", explique Brett Perlmutter de Google, dans un blog. "Nous avons également lancé de puissantes fonctionnalités entre les versions arabe et anglaise du site. On peut ainsi comparer

deux constitutions en vis-à-vis sur la même page. Vous nous demandez comment était la constitution japonaise de 1946, écrite sous l'occupation américaine, en la comparant avec la constitution américaine?

Vous pouvez le faire maintenant point par point", ajoute-t-il.

En anglais, le site offre un accès aux 194 constitutions des pays indépendants dans le monde. On peut y consulter les textes par pays et par an-

née et il existe des classements par thèmes, comme la politique étrangère ou le système judiciaire.

Google projette de traduire le site dans plusieurs autres langues, selon un porte-parole.



CLIMAT

La période janvier-novembre 2014 a été la plus chaude dans le monde depuis 1880



La période de janvier à novembre 2014 a été la plus chaude enregistrée sur la planète depuis le début des relevés de températures en 1880, a annoncé lundi l'Agence américaine océanique et atmosphérique (NOAA) qui prédit un record de chaleur en 2014.

Mais novembre n'a été que le septième mois le plus chaud dans les annales avec une température 0,65 degré Celsius au-dessus de la moyenne du XXe siècle, a précisé l'Agence.

Pour les dix premiers mois de l'année, la température moyenne à la surface des océans et des terres a été de 0,70 degré au-dessus de la moyenne du siècle dernier et la plus chaude jamais enregistrée depuis 1880, surpassant de 0,01 degré le précédent record de 2005.

L'étendue moyenne des glaces artiques en novembre a été 5,7% (6.216 kilomètres carré) au-dessous de la moyenne de 1981 à 2010, a également indiqué la NOAA.

La superficie des glaces dans l'Arctique a été la neuvième plus petite depuis 1979, début des observations satellitaires, a également indiqué le Centre national américain de la neige et de la glace (NSIDC).

Dans l'Antarctique, la superficie des glaces a été en novembre 2% (3.367 km²) au-dessus de la moyenne de 1981 à 2010. Il s'agit de la huitième plus grande étendue des glaces jamais mesurée.

CARAÏBES

27,5 tonnes de drogue saisies en Amérique centrale et dans les îles Caraïbes

Plus de 27,5 tonnes de cocaïne, héroïne et cannabis ont été saisies entre le 1er et le 12 décembre en Amérique centrale et dans les Caraïbes lors d'une opération coordonnée par Interpol, a annoncé lundi l'organisation policière internationale.

La seule saisie de cocaïne représente une somme de 1,3 milliard de dollars (1,05 milliard d'euros), a précisé dans un communiqué Interpol, basé à Lyon (centre-est de la France).

Trente-neuf pays ont été mobilisés par cette vaste opération policière, "Lionfish II", qui a abouti à l'arrestation de 442 personnes et la saisie de 2,2 millions de dollars (1,77 million d'euros), 100 armes et 7,6 tonnes de précurseurs chimiques.

Quelque 50 laboratoires clandestins ont été découverts, un engin semi-submersible a été saisi par la Marine colombienne ainsi que deux petits avions en Equateur. Près de 20 pistes d'atterrissement cachées dans la jungle ont été détruites par les autorités péruviennes.

Parmi les suspects interpellés, deux personnes détenues au Pérou et en République dominicaine faisaient l'objet d'avis de recherche édités par Interpol, les fameuses notices rouges.

DIARRHÉE ET GASTRO-ENTÉRITE DE L'ENFANT

Les enfants souffrent assez fréquemment de diarrhée. La plupart du temps, il ne s'agit que d'un mauvais moment à passer pour peu que l'on veille à ce qu'ils ne se déshydratent pas. Le traitement consiste essentiellement à faire boire l'enfant, notamment en lui donnant des solutés de réhydratation.

La gastro-entérite est une inflammation des muqueuses tapissant la paroi de l'estomac et de l'intestin. Elle est le plus souvent due à un virus, mais parfois à une bactérie, un parasite ou un champignon. Ces micro-organismes peuvent se transmettre par des aliments contaminés, de l'eau souillée, ou encore par contact avec une personne déjà malade. Les virus responsables des gastro-entérites virales sont particulièrement contagieux et résistants. Ils peuvent survivre plusieurs semaines dans l'eau, sur les jouets et sur d'autres surfaces contaminées.

Quels sont les symptômes de la diarrhée chez l'enfant ?

La diarrhée est une évacuation inhabituellement fréquente de selles liquides de couleur variée (vertes, noires, jaunes, etc.). Dans la couche, les selles du bébé présentent un large bord humide, comme une auréole. On y trouve parfois des restes d'aliments non digérés. Les selles contiennent parfois des glaires et du sang. Une forte diarrhée peut être accompagnée de fièvre et de douleurs abdominales.

La plupart du temps, la diarrhée reste épisodique. Cette diarrhée dite aiguë se déclare soudainement, dure quelques jours, puis s'arrête sans que l'on puisse en déterminer la cause de manière certaine. Parfois, la diarrhée peut devenir chronique. Elle dure alors plus longtemps, avec moins d'intensité.

Quelles sont les complications éventuelles des diarrhées chez l'enfant ?

Chez le nourrisson, une diarrhée abondante peut rapidement provoquer une déshydratation et une perte de sels minéraux, surtout s'il souffre également de vomissements et ne peut, de ce fait, absorber suffisamment de liquides. Chez l'enfant, la déshydratation sévère se manifeste par une grande fatigue, des yeux creux et cernés, une perte de poids et des troubles psychiques (désorientation, torpeur, somnolence anormale, etc.). Dans le cas d'une diarrhée chronique, l'état général de l'enfant se détériore progressivement et s'accompagne d'un amaigrissement important.

Les causes de la diarrhée chez l'enfant

Les causes les plus courantes de la diarrhée sont : Le plus souvent, une infection par des virus (comme les gastro-entérites à rotavirus), parfois par des bactéries, des parasites ou, plus rarement, par des champignons microscopiques. Ces micro-organismes se transmettent par contact avec les selles, la salive ou les mains de personnes atteintes, par des aliments contaminés ou par un animal domestique. Chaque année, la gastro-entérite virale sévit pendant les mois d'hiver. Les jeunes enfants et les nourrissons y sont particulièrement sensibles, avec un risque de déshydratation important.

Une intoxication alimentaire à partir d'aliments avariés.

Une intolérance vis-à-vis de certains aliments (par exemple, ceux contenant du lac-



tose ou du gluten) ou encore une allergie alimentaire. Lorsqu'un enfant fait ses dents avec difficultés, ou lors d'otites ou de rhinopharyngites, il peut parfois souffrir brièvement de diarrhée.

Ce que vous pouvez faire en cas de diarrhée chez un enfant

Dès les premiers signes de diarrhée, pesez votre bébé. Cette mesure de base permettra de dépister et d'évaluer une éventuelle déshydratation.

Si les premiers signes de diarrhée sont modestes (les selles sont un peu plus liquides que d'habitude), continuez son alimentation habituelle et surveillez l'évolution de la diarrhée.

Si la diarrhée est aiguë, compensez les pertes en eau et en sels minéraux avec des boissons contenant du sel et du sucre : les solutés de réhydratation. Ces mélanges sucré-salé sont acceptés facilement par les nourrissons. Les enfants plus grands les apprécieront moins en raison de leur goût. Dans tous les cas, il ne faut jamais réhydrater un enfant avec de l'eau pure, car il pourrait mal le tolérer.

Chez le nourrisson : cessez de lui donner du lait (sauf si vous l'allaitez) et donnez-lui seulement des solutés de réhydratation à volonté pendant six heures. S'il vomit, faites-le boire fréquemment et en très petites quantités pendant les premières heures de la diarrhée. Après six heures, le lait peut être repris petit à petit. Vous pouvez utiliser un lait sans lactose pendant quelques jours.

Chez l'enfant plus grand : veillez à ce qu'il boive suffisamment (boissons sucrées, bouillons de légumes, jus de pomme ou solutés de réhydratation). Evitez d'aggraver la diarrhée avec des aliments difficiles à digérer (lait, légumes verts, viandes, fruits

acides, par exemple). Mettez ses intestins au repos le temps de leur permettre de cicatriser et proposez-lui des aliments antidiarrhéiques : riz (ou eau de riz), pommes râpées ou en compote, bananes, gelée ou compote de coing, ou pain grillé. Lorsque la diarrhée cesse, réintroduisez les aliments habituels progressivement, en trois à quatre jours.

Limitez-vous aux médicaments prescrits par votre médecin. Chez les enfants, mieux vaut ne jamais utiliser les médicaments destinés à arrêter la diarrhée et disponibles sans ordonnance.

Ce fait le médecin en cas de diarrhée d'un enfant

Le médecin recherche d'éventuels signes de déshydratation. Dans les cas sévères, une hospitalisation peut se révéler nécessaire, au cours de laquelle l'enfant sera réhydraté par voie intraveineuse. S'il craint une infection intestinale bactérienne ou parasitaire, le médecin fera faire une analyse des selles. Dans la plupart des cas, il prescrit des solutés de réhydratation.

S'il l'estime nécessaire, il prescrit des médicaments antidiarrhéiques pour ralentir le transit, voire des antibiotiques. En cas de douleurs abdominales, il peut prescrire des médicaments antispasmodiques ou un pansement intestinal.

Quelques mesures d'hygiène à respecter
Respectez les règles d'hygiène de base (se laver les mains après être allé aux toilettes ou en rentrant à la maison, par exemple) pour limiter le risque de contamination. Les collectivités d'enfant (crèches, maternelles, etc.) sont des lieux propices à la propagation des épidémies de diarrhée.

Éliminez systématiquement les aliments dont la fraîcheur laisse à désirer. Nettoyez régulièrement votre réfrigérateur.

Les traitements de la diarrhée de l'enfant

Dans tous les cas, emmenez votre enfant au plus vite chez son médecin traitant, une déshydratation peut-être rapide, en particulier chez le nourrisson. Surveillez son poids, l'hospitalisation d'urgence peut être nécessaire si l'enfant a perdu un dixième de son poids ou plus.

Les solutions de réhydratation

Le plus important est d'éviter la déshydratation et la perte de sels minéraux. L'enfant doit boire suffisamment, par petites quantités pour ne pas vomir, en utilisant des liquides riches en sucre et sels minéraux. Il existe en pharmacie des solutés de réhydratation équilibrés et adaptés aux besoins des nourrissons. A titre d'exemple : ADIARIL poudre, ALHYDRATE poudre, FANOLYTE poudre, GES 45 poudre, HYDRIGOZ poudre, PICOLITE poudre ou VIATOL poudre. Ces solutés de réhydratation sont à privilégier.

Les solutés de réhydratation orale se composent principalement d'eau, de sel et de sucre, dans des proportions identiques à ce que l'enfant perd du fait de sa diarrhée. Le sucre apporte de l'énergie, réduit les vomissements et facilite l'absorption par l'intestin du sel et de l'eau. Attention, avant l'âge de dix-huit mois, tous les autres types de boisson (eau nature ou sucrée, sodas à base de cola, ou autres) sont inadaptés. On trouve en pharmacie des sachets de poudre de réhydratation, à diluer dans de l'eau minérale adaptée à la préparation des biberons. La solution préparée doit être conservée au réfrigérateur vingt-quatre heures au plus. On peut l'administrer froide car cela calme les vomissements, en petites quantités et fréquemment.

Les traitements antidiarrhéiques

Le traitement médicamenteux vise à soulager les symptômes. Il peut inclure :

- du paracétamol en cas de fièvre,
- parfois, des médicaments antispasmodiques pour calmer les douleurs abdominales,

• l'utilisation des antidiarrhéiques n'est pas systématique.

Les antisécrétaires intestinaux permettent de diminuer le nombre de selles.

Les antiséptiques intestinaux agissent localement sur les bactéries responsables d'infections de l'intestin. La plupart des diarrhées des enfants sont dues à des virus : l'utilisation de ces médicaments ne se justifie pas dans ce cas. Les antidiarrhéiques dits d'origine microbienne (contenant des germes ou levures déshydratés) permettent de restaurer la flore intestinale mais ne dispensent pas de l'usage des solutés de réhydratation. Lorsqu'ils se présentent sous la forme de gélules, ils sont réservés aux enfants de plus de six ans.

Par ailleurs, dans le cas des diarrhées dues à des bactéries, il existe une substance qui protège la muqueuse digestive et aurait la capacité de fixer les toxines bactériennes : la diosmectite (une argile).

Les antibiotiques ne sont utiles que dans le traitement des gastro-entérites d'origine bactérienne.

CONSTIPATION DE BÉBÉ ET DE L'ENFANT

Les signes et les causes de la constipation varient selon l'âge des enfants. Dans la plupart des cas, il suffit que l'enfant boive davantage et mange plus équilibré pour que tout rentre dans l'ordre. La crainte de la constipation ne doit pas devenir une obsession pour les parents.

Quels sont les symptômes de la constipation de l'enfant ?

Chez les nourrissons, les selles sont moulées ou semi-liquides, jaune doré à verdâtre. Leur consistance augmente lorsque les légumes, les fruits et les viandes sont introduits dans l'alimentation de l'enfant. Leur fréquence est variable et il n'est pas inhabituel qu'un nourrisson fasse une selle tous les deux ou trois jours. A cet âge, les symptômes de la constipation sont la dureté des selles (qui ressemblent à des billes) et les efforts que fait le nourrisson pour les éliminer. Chez les jeunes enfants, la constipation se traduit par des selles espacées et dures. L'enfant éprouve des difficultés à déféquer et, quand il y arrive, cela lui fait mal. Du fait de cette douleur, il se retient d'aller aux toilettes ou de faire dans ses couches, ce qui ne fait qu'aggraver sa constipation.

Quelles sont les complications éventuelles de la constipation chez l'enfant ?

La constipation est parfois pénible et douloureuse pour l'enfant, mais n'entraîne en général guère de complications. Dans des cas rares, l'accumulation de selles dures peut obstruer le gros intestin. Le passage de selles dures peut provoquer des fissures de l'anus, des saignements, de l'encopréssie (voir encadré), voire un prolapsus rectal (le rectum sort de l'anus).

Qu'est-ce que l'encopréssie ?

On parle d'encopréssie lorsqu'un enfant âgé de plus de trois ans n'est pas capable de retenir ses selles. Si des malformations des organes digestifs ou des anomalies neurologiques peuvent être en cause, l'encopréssie est le plus souvent liée à la constipation. Les selles s'accumulent dans le rectum et l'enfant perd la sensation de devoir aller aux toilettes. Des causes psychologiques similaires à celles évoquées dans le cadre de l'enurésie sont parfois mises en avant.

Les causes de la constipation chez l'enfant

Chez le nourrisson, la constipation bénigne peut être le signe d'un apport insuffisant en eau. C'est le cas, par exemple, lorsque la mère qui allaite ne boit pas assez, que le lait artificiel est insuffisamment dilué ou qu'un climat chaud tend à déshydrater l'enfant. La constipation peut également être due à un excès de farines ou d'épaisseurs dans le biberon, ou à un excès d'aliments constipants (chocolat, coing, banane, riz, féculents, etc.) dans l'alimentation de la mère qui allaita. Chez le jeune enfant, la constipation est la plupart du temps d'origine alimentaire : par exemple, une alimentation pauvre en fibres (comme les légumes verts, crudités, fruits, céréales complètes, par exemple) et en limitant les féculents (riz, pommes de terre, tapioca, etc.) que vous ferez bien cuire. Certains fruits secs trempés, comme les pruneaux, faciliteraient le transit intestinal.



Ce que vous pouvez faire en cas de constipation d'un enfant

Chez un nourrisson, il ne faut jamais utiliser de lavements, de laxatifs ou de suppositoires sans avis médical. Assurez-vous que votre bébé boive suffisamment. N'hésitez pas à lui donner des biberons d'eau régulièrement. Si vous allaitez, veillez à boire au moins deux à trois litres d'eau chaque jour.

Pour lutter contre la constipation, vous pouvez donner à votre bébé quelques cuillerées à café de bouillon de légumes, de jus de pomme ou de jus d'orange, mélangées à une eau minérale riche en magnésium (par exemple Hépar).

Si la constipation persiste, votre médecin pourra vous conseiller une huile minérale de type huile de paraffine. Il ne faut en aucun cas prolonger ce traitement ou en faire une habitude. Les huiles minérales peuvent réduire fortement l'absorption de certaines vitamines et des matières grasses des aliments.

Chez un enfant, vous pouvez équilibrer son alimentation en lui donnant plus de fibres (légumes verts, crudités, fruits, céréales complètes, par exemple) et en limitant les féculents (riz, pommes de terre, tapioca, etc.) que vous ferez bien cuire. Certains fruits secs trempés, comme les pruneaux, faciliteraient le transit intestinal.

Faites-le boire régulièrement au cours de la journée, en particulier en été.

Veillez à ce qu'il soit actif dans la journée. L'absence d'activité physique contribue à la constipation.

Si cela ne suffit pas, demandez à votre médecin de vous conseiller un laxatif doux, un lavement pour enfant ou des suppositoires. L'usage de ces médica-

tions peut également avoir une origine psychologique, en particulier au moment de l'acquisition de la propreté si les parents sont anxieux à ce sujet. Des situations stressantes pour l'enfant sont également à l'origine de constipation : entrée à l'école maternelle ou à l'école primaire, naissance d'un petit frère ou d'une petite sœur, voyage, etc.

Enfin, il arrive que l'état des toilettes de certaines collectivités (absence de papier, mauvais entretien, isolement difficile) favorise l'apparition de constipation chez des enfants qui préfèrent se retenir pendant la journée.

Ce que fait le médecin en cas de constipation d'un enfant

Chez un nouveau-né, le médecin va explorer le fonctionnement de l'intestin, ce qui peut nécessiter une hospitalisation. Chez un nourrisson, il examine l'enfant et s'enquiert de ses habitudes alimentaires. En général, le traitement consiste d'abord à corriger les habitudes alimentaires et à s'assurer que l'enfant boive suffisamment. Le médecin pourra également prescrire certains médicaments pour hydrater et ramollir les selles, ou pour calmer les douleurs abdominales (médicaments antispasmodiques). L'usage de lavements ou de laxatifs est réservé aux cas où la constipation résiste à ces traitements simples.

La prévention de la constipation de l'enfant

Chez le nourrisson, veillez à ce qu'il boive suffisamment. Si vous allaitez, buvez abondamment. En cas d'allaitement artificiel, assurez-vous de diluer suffisamment la poudre de lait et n'abusez pas des farines et autres épaississeurs. En été, donnez-lui régulièrement des biberons d'eau.

Chez le jeune enfant, veillez à ce que son alimentation soit suffisamment riche en fibres. Limitez les aliments constipants (voir tableau).

Veillez à ce qu'il boive suffisamment, surtout pendant la saison chaude, et qu'il fasse de l'exercice.

Essayez de ne pas dramatiser l'acquisition de la propreté. Plus tard, ne soyez pas obsédé par l'idée que votre enfant puisse être constipé. Certains enfants ne vont à la selle que deux fois par semaine sans que cela soit une gêne pour eux. Bon nombre de consultations pour constipation n'ont pour origine que... l'anxiété des parents !

Les traitements de la constipation chez l'enfant

L'utilisation des laxatifs doit être exceptionnelle chez l'enfant et de courte durée, en l'absence d'aviso médical.

Quels laxatifs utiliser chez un enfant ?

Les laxatifs les plus utilisés chez l'enfant sont les laxatifs osmotiques qui retiennent l'eau dans les selles et les empêchent de durcir. Ils sont efficaces et bien supportés, même s'ils peuvent être à l'origine de ballonnements.

Il existe d'autres types de laxatifs. Les laxatifs de lest augmentent le volume des selles et peuvent provoquer des ballonnements.

Les laxatifs lubrifiants facilitent le transit et l'élimination des selles. En cas d'usage prolongé, ils peuvent diminuer l'absorption de certaines vitamines (A, D, E, K).

Les laxatifs par voie rectale, les suppositoires à la glycérine et les mini lavements facilitent la défécation par stimulation du rectum, mais peuvent perturber le réflexe de défécation, surtout s'ils sont utilisés trop souvent.

Les laxatifs stimulants ne doivent pas être utilisés chez l'enfant sans avis médical.

En cas de douleurs (maux de ventre) associées à la constipation, il est possible d'utiliser un médicament antispasmodique.

Comment administrer un lavement à un bébé ?

Les lavements pour bébé s'utilisent exceptionnellement en cas de constipation. Ils sont vendus dans de petits tubes équipés d'un long col. Pour administrer un lavement, placez votre bébé sur le côté ou sur le dos en lui surélevant les fesses avec un petit coussin. Tenez-le par les jambes. Insérez délicatement le col du tube dans l'anus en le dirigeant vers le nombril, pressez et videz le tube. N'oubliez pas d'enlever le bouchon ! Après avoir retiré le tube, maintenez les fesses surélevées et serrées l'une contre l'autre pendant deux à cinq minutes pour éviter les fuites de liquides.

Ebola:



Le Mali ne compte plus de personnes suivies, mais la menace demeure

Le Mali a décidé de lever le suivi des personnes ayant pu avoir des contacts avec les porteurs du virus Ebola, néanmoins la menace existe tant que la région ne sera pas débarrassée de l'épidémie, ont annoncé lundi les Nations unies.

Ce lundi «est un jour extrêmement important pour le Mali. Pour la première fois, nous terminons le suivi des personnes contacts qui étaient identifiées après l'enregistrement d'un cas», confirmé d'Ebola dans ce pays, a déclaré à l'AFP le chef de la Mission des Nations unies pour la lutte contre Ebola (Unmeer) au Mali, Dr Ibrahima Socé Fall. Sur 433 personnes ayant pu avoir des contacts avec les porteurs du virus, «il (en) restait 13 à suivre. Et c'est aujourd'hui le dernier jour de suivi de ces contacts», a indiqué Dr Fall.

Le dernier cas confirmé d'Ebola étant sorti guéri d'hôpital le 11 décembre, «il n'y a plus de cas de maladie à virus Ebola» dans le pays, «mais nous avons encore besoin d'un certain temps pour déclarer le Mali complètement libéré de cette épidémie», a-t-il ajouté.

«Les règles de l'OMS (Organisation mondiale de la Santé) consistent à observer deux fois

la période d'incubation des 21 jours après le premier test négatif. Donc, nous allons encore attendre jusqu'à mi-janvier, le 17 ou 18 janvier, pour pouvoir déclarer le Mali complètement libéré de la maladie», a-t-il précisé.

Le chef de l'Unmeer a cependant insisté sur la nécessité de rester vigilant pour «éviter toute surprise». «La menace est encore là. Tant que les trois pays les plus atteints - la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone - ne seront pas complètement libérés, la lutte va continuer au Mali», a-t-il affirmé.

Depuis octobre, le Mali a enregistré sept décès sur son territoire dus au virus Ebola : une fillette de deux ans venue de Guinée voisine, qui n'a entraîné aucune propagation, et un imam également en provenance de Guinée, qui a contaminé directement ou indirectement sept personnes, dont cinq sont mortes.

L'épidémie actuelle d'Ebola a fait au moins 6.841 morts sur près de 18 500 cas officiellement recensés en moins d'un an, essentiellement au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée, selon un bilan publié lundi par l'OMS.

Une équipe de professionnels de santé éthiopiens rejoints la mission de l'UA

L'Union africaine (UA) a annoncé le déploiement, ces prochains jours, d'une équipe composée d'environ de 200 professionnels de santé éthiopiens dans les pays ouest-africains touchés par le virus Ebola pour renforcer la lutte contre cette épidémie.

Cette équipe éthiopienne, qui sera déployée dans le cadre de la mission de l'UA baptisée 3AU Support to Ebola Outbreak in West Africa3 (Aseowa), a bénéficié d'une formation préalable au siège de l'UA à Addis Abeba en Ethiopie, a affirmé le Commissaire de l'UA aux Affaires sociales, Mustapha Sidiqi Kaloko.

S'exprimant lors de la cérémonie officielle sur cette formation lundi, M. Kaloko, a observé que cette équipe éthiopienne serait le troisième contingent médical déployé dans le cadre de la mission ASEOWA.

L'envoi de ces travailleurs de santé éthiopiens depuis la base de l'UA renforcera la confiance de la population dans l'Aseowa et confortera le sentiment de solidarité africaine, a affirmé

APS

M. Kaloko, ajoutant que c'était une opportunité de dissiper les sentiments de doute et de montrer que l'Afrique peut faire face commun dans les moments de besoin. Déclarant que cette mission portait haut les couleurs de l'UA, M. Kaloko a exhorté ces volontaires à faire de leur mieux pour servir le continent et aider leurs frères et sœurs d'Afrique qui souffrent du virus meurtrier de l'Ebola, une menace pour la santé du continent tout entier.

Ce déploiement portera les effectifs totaux du personnel de santé déployé dans le cadre de l'Aseowa à près de 600, sur le nombre 1.000 professionnels que le bloc pan-africain avait prévu d'atteindre pour janvier 2015. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé lundi dans un nouveau bilan que le nombre de morts dues à l'épidémie de cette fièvre hémorragique en Afrique de l'Ouest s'élève à 6.841 sur un total de 18.464 cas enregistrés dans les trois pays les plus touchés (la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone).

APS

GRIPPE AVIAIRE AU JAPON :

4 000 poulets abattus

Les autorités japonaises ont demandé mardi l'abattage de 4.000 poulets dans l'ouest du pays à cause de l'apparition d'un nouveau foyer de grippe aviaire.



Les tests génétiques pratiqués à partir de prélevements issus d'une ferme de Miyazaki ont montré qu'il s'agissait d'une souche H5, ce après que le propriétaire a fait état de la mort soudaine de 20 volailles entre dimanche et lundi. «Nous avons la confirmation qu'au moins trois des poulets concernés étaient porteurs du virus», a expliqué un fonctionnaire du ministère de l'Agriculture, selon qui «les autorités de Miyazaki (île méridionale de

Kyushu) ont déjà commencé d'abattre tous les poulets de la ferme touchée».

C'est le premier foyer de grippe aviaire relevé au Japon depuis le printemps, mais des oiseaux sauvages morts porteurs du virus avaient été découverts dans le sud-ouest de l'archipel le mois dernier.

Un périmètre sanitaire a été établi autour de l'exploitation contaminée et les environs, avec interdiction absolue de trans-

porter des poulets dans cette zone et au-delà. Les véhicules circulant dans les parages sont aussi désinfectés.

Les autorités japonaises mettent régulièrement en garde les éleveurs contre les risques d'infection, rappelant la présence persistante de la maladie en Asie.

Au mois d'avril, quelque 112.000 poulets avaient dû être abattus en deux jours pour la même raison, également dans le sud-ouest du pays.

Les personnes qui se sentent plus jeunes que leur âge ont un taux de mortalité plus faible

Une recherche publiée lundi dans la revue médicale américaine Jama Internal Medicine révèle que les personnes âgées qui se sentent trois ou quatre ans plus jeunes que leur âge ont un taux de mortalité plus faible que celles qui se sentent plus âgées de leur âge.

Ces chercheurs ont analysé des données provenant d'une étude sur le vieillissement de 6.489 personnes, âgées en moyenne de 65,8 ans. La plupart (69,6%) se sentaient de trois à quatre ans plus jeunes que leur âge tandis que 25,6% avaient le sentiment d'avoir l'âge qu'ils avaient, et 4,8% avaient l'impression d'être plus vieux de plus d'un an.

Au cours d'une période de suivi de 99 mois, le taux de mortalité a été de 14,3% chez ceux qui se sentaient plus jeunes, 18,5% dans le groupe ayant l'impression d'avoir leur âge chronologique et 24,6% chez les par-

ticipants qui se sentaient plus vieux, ont précisé les auteurs de la recherche. Le lien entre la perception de l'âge et la mortalité cardiovasculaire s'est avéré très fort, mais pas avec la mortalité par cancer, relèvent-ils. «Les mécanismes sous-jacents à ces liens méritent d'être étudiés davantage, en les élargissant à un plus grand éventail de comportements favorisant la bonne santé, comme le fait de maintenir un poids sain, de suivre les recommandations médicales et d'avoir un sens du contrôle de soi et le désir de vivre parmi ceux qui se sentent plus jeunes que leur âge», estiment les auteurs, dont le Dr Isla Rippón de l'University College London.

La perception que les personnes ont de leur âge pourrait refléter leur état de santé, leurs limites physiques et leur bien-être plus tard dans la vie, notent ces chercheurs.

SELON DES EXPERTS

La résistance aux antibiotiques causerait 10 millions de morts par an dans le monde en 2050

Une augmentation continue de la résistance aux antibiotiques causerait 10 millions de morts par an dans le monde en 2050, provoquant une érosion du Produit intérieur brut (PIB) mondial de 2% à 3,5%, selon un rapport d'une commission d'experts diffusé lundi à Londres. Les morts surviendraient principalement en Asie (4,7 M) et Afrique (4,1M).

En Europe, l'étude prévoit une moyenne annuelle de 390 000 morts. Elle serait de 317 000 aux Etats-Unis, note ce rapport du groupe d'experts internationaux mis en place par le gouvernement britannique en juillet dernier.

Cela deviendrait la première cause de mortalité dans le monde devant le cancer qui tuerait 8,2 millions de personnes, le diabète (1,5 million de morts par an), les maladies diarrhéiques (1,4 million) ou les accidents de la route (1,2 million). «L'étude évalue à 300 millions le nombre de



cise encore l'étude.

En annonçant la création de cette commission, le Premier ministre britannique David Cameron avait qualifié de «menace bien réelle et inquiétante» le développement rapide des bactéries résistantes à l'échelle mondiale, craignant que l'inefficacité des antibiotiques puisse renvoyer le monde «au Moyen-

Âge de la médecine, avec des morts provoquées par des infections et lésions qu'on peut soigner aujourd'hui». La consommation mondiale d'antibiotiques chez l'homme a augmenté de presque 40% entre 2000 et 2010, précise encore le rapport.

Parmi les bactéries qui montrent déjà une résistance aux antibiotiques, selon cette étude, figurent Klebsiella pneumonia (infection des voies respiratoires), E.coli (bactérie intestinale) et le Staphylococcus aureus. Des inquiétudes quant à une résistance grandissante portent sur le VIH, la tuberculose et la malaria.

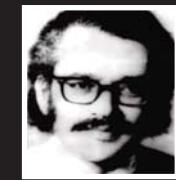
ORAN :

Hommage au défunt journaliste-moudjahid Aïssa Messaoudi

Co-organisé par le quotidien *El Djoumhuria* et l'association Mechâal Echahid, cet hommage coïncide également avec le 58^e anniversaire de la création de la radio de la révolution algérienne, Sawt El Djazaïr. La rencontre a vu la participation de membres de la famille du défunt, d'anciens compagnons du journaliste, des autorités locales, de moudjahidine et d'un grand nombre d'invités.

Le directeur général d'*El Djoumhuria*, le président de l'association Mechâal Echahid ainsi que le wali d'Oran ont successivement pris la parole pour évoquer la mémoire de ce journaliste, qui a su par sa voix, porter haut et loin le combat du peuple algérien pour le recouvrement de son indépendance nationale. Le défunt président Houari Boumediène avait déclaré, un jour, que ce journaliste a représenté, à lui seul, "la moitié de la révolution armée". Les intervenants ont souligné l'apport d'Aïssa Messaoudi à la révolution armée. "C'est une voix intense qui a mobilisé les moudjahidine, remonté le moral du peuple algérien face aux campagnes de propagande menées par la France coloniale. Savoix était plus percutante que les balles et attise la flamme du patriosme et du nationalisme", a souligné le wali d'Oran.

Un vibrant hommage a été rendu, hier à Oran, au défunt moudjahid et journaliste Aïssa Messaoudi, "la Voix de l'Algérie en armes", à l'occasion du 20^e anniversaire de sa disparition.



L'hommage a été également marqué par la projection d'extraits d'un documentaire télévisé, réalisé à l'occasion du 40^e anniversaire de l'indépendance nationale, consacré à la guerre des ondes durant la révolution armée et les conditions de création de la radio Sawt El Djazaïr. Le documentaire, réalisé par le

journaliste Hamou Abdelkedouss, comporte notamment des témoignages de responsables de la radio tunisienne qui diffusaient les programmes de la radio de l'Algérie en lutte ainsi que des extraits de programmes et de commentaires du défunt Aïssa Messaoudi, diffusés sur les ondes. Des membres de la famille du défunt et quelques-uns de ses compagnons ont été honorés lors de cette rencontre.

Né en 1931 à Oran, Aïssa Messaoudi a rejoint l'école coranique pour apprendre les rudiments de la langue arabe avant de se rendre à Tunis pour fréquenter l'école Zitouna où il a obtenu son brevet d'études et son baccalauréat.

Militant actif du MTLG, il est nommé, en 1956, président de l'Union des étudiants algériens. À la création de Sawt El Djazaïr, il devient journaliste et commentateur et se distingue par sa voix de ténor et ses émissions mobilisatrices captées dans tous les foyers algériens.

Al indépendance, il est nommé, le 28 octobre 1962, directeur général de la Radiodiffusion télévision algérienne (RTA). Le défunt décèdera, en 1994, des suites d'une longue maladie. À Oran, une place, située face aux sièges de la Télévision et de la Radio nationales, immortalise depuis quelques années son nom.

TLEMCEN —

Célébration du 58^e anniversaire de la création de la radio algérienne secrète

Le 58^e anniversaire de la création de la radio algérienne secrète a été célébré hier à Tlemcen, en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya. Lors d'une cérémonie organisée au siège de Radio Tlemcen, l'histoire de la création de cet organe "pour faire face à la propagande coloniale française" a été revisitée.

"Ce moyen d'information très important à l'époque pour le Front de libération nationale servait à sensibiliser l'opinion internationale sur la cause algérienne et à informer l'opinion nationale sur les actions militaires et politiques", a souligné le directeur de Radio Tlemcen, Mohamed Meliani. Sous la commande de Larbi Ben M'hidi, Abdelfatif Boussouf et Messaoud Zougar, la radio algérienne secrète a vu le jour un 16 décembre 1956, après que Messaoud Zougar ait réussi, grâce à des connaissances avec des Américains, à acquérir une radio mobile transportée par un camion sillonnant les frontières algériennes à partir du sol marocain pour diffuser les informations, qui ont eu pour effet de déstabiliser les forces coloniales et à pousser les pays arabes à se solidariser davantage avec la cause algérienne, prenant le relais et diffusant des émissions sur le combat du peuple algérien, a-t-il rappelé. De cette radio fusaiet des voix retentis-

santes de jeunes Algériens qui croyaient fermement à la cause nationale, avec des moyens techniques dérisoires à faire face à la propagande coloniale et à faire entendre la voix de l'Algérie révolutionnaire, dont Mohamed Soufi, Mohamed Aïssa Messaoudi, Abdellatif Meziane, Zahir Ihaddaden, El Hachemi Tedjini, Reda Messaoudi, Bencheikh Hocine et Khaled Saïf, a-t-il ajouté. L'occasion a été également saisie pour mettre en exergue les efforts consentis par l'Etat algérien depuis son indépendance, pour promouvoir le secteur de l'information de manière générale et la radio de manière particulière, qui enregistrent une avancée tant sur le plan humain que technologique digne des grands pays. D'une seule Radio nationale, l'Algérie dispose actuellement de 48 radios locales en plus de celles nationales et thématiques, a-t-on souligné.

Le wali de Tlemcen Saci Ahmed Abdelfatif a saisi cette occasion pour féliciter la Radio algérienne et particulièrement celle de Tlemcen pour tous les efforts qu'elle consent dans l'accompagnement des actions de développement local et la diffusion des préoccupations de la population. Une exposition comportant d'anciens matériels de diffusion, d'enregistrement et d'émission est organisée en marge de la commémoration de cette date symbolique.

Le parcours combattant du chahid «Raïs Benallal» évoqué à Bouhassoune

Le parcours combattant du chahid Guerrière Kouider dit «Raïs Benallal» a été passé en revue, lors d'une rencontre organisée lundi dans son village natal «Bouhassoune» relevant de la commune d'Aïn Ghoraba (Tlemcen), dans le cadre de la commémoration du 54^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960.

Cette rencontre initiée par le bureau communal des moudjahidine et de l'Union nationale de la jeunesse algérienne, a donné lieu à une exposition de photos mettant en exergue les chahids de la région au nombre de 1.200 et une conférence sur le parcours du chahid Guerrière Kouider, animée par le professeur d'histoire Bendahmane Ali.

Le conférencier a rappelé, en substance, l'adhésion massive au mouvement national par les habitants de cette région, qui constituaient

un noyau de la glorieuse guerre de libération nationale, grâce à l'œuvre de valeureux hommes dont Guerrière Kouider et autres si Ahmed Bouzidi, Louadj Ahmed, Guerrière Kaddour et Hamri Ahmed.

Il a dans ce sens évoqué la difficulté pour les premiers combattants de se procurer les armes nécessaires utilisant de ruses pour délester les «goumiers».

Rais Benallal, qui avait fait la guerre d'Indochine, fut un stratège et un véritable meneur d'hommes dans plusieurs batailles et accrochages livrés à l'armée coloniale française, a-t-il souligné.

Les organisateurs visent, à travers cette rencontre initiée également dans le cadre de la célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, à faire connaître aux jeunes générations les héros et les hauts faits

de la glorieuse révolution de novembre 1954, a-t-on souligné. Guerrière Kouider est né le 25 décembre 1929 dans la commune de Ben Hidell au sein d'une famille révolutionnaire, quatre de ses frères sont également tombés au champ d'honneur durant la guerre de Libération nationale.

Dotée d'une grande expérience de guerre, le chahid Benallal a conduit avec intelligence d'héroïques opérations militaires où l'armée française a subi de grosses pertes humaines et matérielles. Il est tombé au champ d'honneur dans la bataille de Chouly (actuellement Oued Lakhdar) en décembre 1956.

La rencontre a été organisée dans une école primaire baptisée au nom de ce chahid et située au même site d'une école réalisée par l'Association des Ulémas algériens et inaugurée en 1955 par cheikh Larbi Tébessi.

5^e FICA: Un mythe de la mémoire collective chilienne porté à l'écran



La fiction "Les sœurs Quispe", un drame social au rythme lent et basé sur la beauté des plans, dédié à une communauté vivant coupée du monde dans les montagnes du Chili, réalisée par le Chilien Sébastien Sepulveda a été projetée lundi soir au public, assez nombreux, de la salle El Mouggar à Alger.

D'une durée de 80 mn, cette fiction, inspirée de faits divers qui se sont déroulés en 1972 dans le désert chilien, "Les sœurs Quispe" a été présenté en compétition officielle du 5^e Festival international du cinéma d'Alger (FICA) dédié au film engagé depuis quelques années son nom.

Vivant dans des grottes, Justa, Lucia et Luciana Quispe mènent une vie retirée, rythmée par la dure nature des montagnes et les impératifs de leur métier de bergères qui les a également contraintes à l'isolement du monde extérieur et de tout contact avec les villes et villages du pays.

Les nouvelles du monde ne parviennent aux trois sœurs que par le biais d'un marchand ambulant qui vient de temps à autre dans leur grotte troquer des vêtements contre des chèvres. A cette époque, ce mode de vie a été interdit par le régime d'Alvaro

MASCARA

3 œuvres en préparation au théâtre régional

Le Théâtre régional de Mascara s'apprête à mettre en chantier trois œuvres théâtrales pour 2015 dont une pour la manifestation "Constantine, capitale de la culture arabe", au titre du programme annuel du TRM.

Le Théâtre régional de Mascara attend impatiemment la réception du bâtiment en cours de restauration et dont les travaux tirent à leur fin, pour travailler dans de bonnes conditions, a ajouté le même responsable, signalant que le TRM occupe actuellement un pavillon de la bibliothèque de wilaya et que les répétitions se font dans des salles inadéquates, à tel point que des présentations en avant-première de pièces théâtrales ont eu lieu dans d'autres wilayas.

Après avoir rappelé que le TRM a effectué 90 représentations au cours de l'année 2014 sans compter 38 autres au titre des "journées d'hiver du théâtre" lancées la semaine dernière, M. Ahmed Khoussa a déclaré que son établissement a produit, depuis cinq ans, 15 pièces de théâtre dont une a décroché le premier prix au festival du théâtre professionnel à Alger.

Au passage, le même responsable a mis en exergue le programme de formation et de prospection de talents, lancé depuis quelques années et qui a permis l'émergence de jeunes comédiens de Mascara et de dramaturges sollicités actuellement dans plusieurs pièces produites dans la wilaya et dans des établissements culturels hors wilaya.

APS

CENTRAFRIQUE: L'UE apporte son soutien à l'extension de la période de transition jusqu'en août 2015

Le Conseil des affaires étrangères de l'Union européenne (UE) a fait part lundi de son soutien à l'extension de la période de transition en République centrafricaine jusqu'en août 2015.

La tenue d'élections les plus inclusives possibles est une étape cruciale, il faut donc que le scrutin soit bien préparé et l'UE appuie l'extension de la période de transition jusqu'en août 2015, ont estimé les ministres des Affaires étrangères des 28 dans une conclusion. Pour une sortie de crise durable, ils ont encouragé les autorités de transition centrafricaines à «investir, dans la plus grande cohésion, pour mettre en œuvre les réformes nécessaires», tout en préconisant l'importance de l'attachement des Centrafricains à la cohabitation pacifique entre les différentes communautés et religions. Les ministres des Affaires étrangères ont aussi appelé la Mission des Nations unies en Centrafrique (Minusca) à son déploiement complet dans les plus brefs délais. Le soutien de la communauté internationale est primordial pour aider les autorités de transition à renforcer leurs capacités et pour maintenir une dynamique de changement, ont-ils indiqué.

Le Forum de Bangui sur le dialogue politique et la réconciliation nationale «doit être large, inclusif et conduit par des acteurs locaux afin d'être durable et apporter une vraie valeur ajoutée. Il doit permettre aux acteurs centrafricains d'aboutir eux-mêmes à des solutions durables aux défis interdépendants de sécurité, de gouvernance et de développement auxquels le pays est confronté», ont déclaré les ministres des Affaires étrangères.

SOUDAN SUD L'IGAD déplore la poursuite de la crise

L'Autorité intergouvernementale de développement (Igap) a déploré lundi la poursuite de la crise au Soudan du Sud. Ce bloc régional d'Afrique de l'Est assure la médiation du processus de paix au Soudan du Sud depuis le début de la crise il y a un an.

«Un an est passé depuis que le conflit a englouti le Sud-Soudan le plus jeune pays de notre région et du monde», a déclaré Seyoum Mesfin, le médiateur en chef de l'Igap, lors d'un point presse à Addis Abeba en Ethiopie.

M. Seyoum a appelé tous les citoyens du Sud-Soudan à ne pas se laisser attirer dans un retour à la violence, à la vengeance et à la destruction.

Il a appelé les Sud-Soudanais à «ne pas se laisser influencer par les rumeurs et les rhétoriques négastes, d'où qu'elle viennent. Ne vous laissez pas influencer par la haine et la vengeance».

«Nous, nos voisins et nos amis, ressentons une grande tristesse de voir cette crise se poursuivre. Nous ressentons votre rancune et votre désespoir à ce moment si difficile de la vie de votre pays», a déclaré le médiateur en chef. Aujourd'hui, il reste encore beaucoup d'incertitudes au Soudan du Sud, a-t-il dit. Bien que les parties en conflit aient signé des accords de cessez-le-feu, le conflit se poursuit au Soudan du Sud et des millions de personnes ont été déplacées dans ce pays et vers les pays voisins. M. Seyoum a également réaffirmé l'engagement de la région à aider les Sud-Soudanais à trouver une paix véritable et durable pour leur pays.

Le médiateur en chef a également révélé que les pourparlers de paix sud-soudanais reprendraient dans quelques jours la première session de leur troisième phase.

APS

AFRIQUE - CEDEAO Le président nigérian appelle à l'unité des efforts contre le «fléau montant du terrorisme»

Le président nigérian Goodluck Jonathan a appelé lundi à l'unité des efforts contre «le fléau montant du terrorisme», à l'ouverture d'un sommet de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéo) lundi à Abuja.



groupe armé islamiste Boko Haram.

Outre M. Jonathan, le président ghanéen John Mahama, actuel président en exercice de la Cédéo, la présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana

gouvernement de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéo) devra délibérer, entre autres thèmes, de la situation politique et sécuritaire dans la sous-région, selon un communiqué de la présidence nigériane.

«Outre l'examen des grands sujets de préoccupation en Afrique de l'Ouest, les chefs d'Etat et de gouvernement» éliront le président de la Cédéo pour l'année 2015, selon le texte.

Créée en 1975 dans un but économique, la Cédéo s'est depuis dotée de prérogatives diplomatiques pour le maintien de la paix dans la zone. Elle regroupe aujourd'hui 15 pays totalisant environ 300 millions d'habitants.

RD CONGO: L'armée et les Casques bleus lancent une opération contre des rebelles ougandais

L'armée congolaise et les Casques bleus ont lancé mardi une opération conjointe contre les rebelles ougandais soupçonnés d'être responsables d'une série de récents massacres dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), a-t-on indiqué mardi de sources officielles.

L'offensive lancée samedi dans le nord de la province du Nord-Kivu contre la milice des Forces démocratiques alliées (ADF) -présente dans l'Est de la RDC depuis 1995- n'a pour l'heure rencontré aucune résistance, ont indiqué à l'AFP un porte-parole de l'armée congolaise et un autre de la force onusienne.

Cette opération a été lancée alors qu'un représentant du Bureau des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha) en RDC avait

appelé samedi les Casques bleus de la Monusco (la mission militaire de l'ONU) à mieux protéger les civils contre la brutalité des groupes armés dans certaines zones de Province-Orientale.

L'est de la RDC, où sévissent des dizaines de groupes armés congolais et étrangers, est déchiré depuis plus de 20 ans par des conflits alimentés par des divisions ethniques, des querelles foncières et l'appétit suscité par les abondantes richesses naturelles - en particulier minières - de la région.

Le territoire de Mambasa jouxte celui de Beni, au Nord-Kivu, où près de 260 personnes ont été tuées depuis octobre dans une succession de massacres attribués à des rebelles ougandais.

BURKINA FASO: le gouvernement suspend le parti de l'ex-président Blaise Compaoré

Le gouvernement intérimaire du Burkina Faso a suspendu pour «activité incompatible avec la loi» le parti de l'ex-président Blaise Compaoré, renversé par un soulèvement populaire fin octobre après 27 ans au pouvoir, a indiqué lundi une source officielle.

«Le parti dénommé Congrès pour la démocratie et le progrès est suspendu pour activité incompatible avec la loi», a annoncé Auguste Denise Barry, le ministre de l'Administration territoriale et de la sécurité (l'équivalent du ministère de l'Intérieur) à suspendu l'ADF/RDA (Alliance pour la démocratie et la fédération/Rassemblement démocratique), la troisième force politique du pays. L'ADF/RDA, ancienne formation d'opposition, avait rejoint la majorité en 2005. Ce parti a été particulièrement décrié récemment pour

avoir soutenu le CDP lors du débat sur la révision de la Constitution burkinabé, qui a précipité la chute de l'ancien président. Le ministère de l'Administration territoriale a également annoncé la suspension de la Fédération associative pour la paix et le progrès avec Blaise Compaoré (Fedap-BC), qui était le fer de lance du pouvoir Compaoré au sein de la société civile.

Blaise Compaoré a été renversé le 31 octobre après 27 années passées aux affaires, pour avoir voulu modifier la Loi fondamentale afin de se maintenir au pouvoir dans ce pays pauvre du Sahel.

LIBYE: Raid aérien de Fajr Libya près d'un terminal pétrolier

Un avion appartenant à Fajr Libya, une coalition de milices islamistes, a mené un raid mardi près du principal terminal pétrolier, dans l'est du pays, sans faire de dégâts ni victimes, a indiqué un responsable.

Un avion a tiré des missiles dans un secteur à l'ouest du terminal d'al-Sedra mais la défense anti-aérienne y a fait face et les missiles se sont abattus dans une zone où ils n'ont causé ni dégâts ni victimes, a indiqué Ali Al-Hassi, le porte-parole des gardes de sécurité protégeant les sites pétroliers dans la région d'Al-Hilal, cité par l'AFP.

Il s'agit du premier raid aérien de Fajr Libya dans la région pétrolière d'Al-Hilal qui comprend les terminaux d'al-Sedra, de Ras Lanouf et de Brega. Selon Al-Hassi, Fajr Libya pourrait avoir eu l'intention de viser des avions et des hélicoptères de l'état-major libyen stationnés sur une piste d'atterrissement de la compagnie pétrolière de Ras Lanouf, à quelques kilomètres de là.

Fajr Libya, qui contrôle la capitale Tripoli et plusieurs villes de l'ouest, cherchent à s'emparer depuis plusieurs jours du terminal d'al-Sedra, se heurtant aux forces loyales au gouvernement.

NOUVELLES SANCTIONS CONTRE LA RUSSIE: Le vote du Congrès américain est un geste «hostile»

L'adoption par le Congrès américain d'une loi autorisant de nouvelles sanctions contre Moscou et la livraison d'armes létales à l'Ukraine est un geste «hostile» contre la Russie, a dénoncé lundi le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov.

«Ce geste des Etats-Unis est hostile, bien sûr», a expliqué le ministre à l'agence de presse russe Interfax.

Le chef de la diplomatie russe s'exprimait au lendemain de sa rencontre à Rome avec son homologue américain John Kerry alors que les tensions sont au plus haut entre Moscou et Washington depuis le vote samedi à l'unanimité par le Congrès de l'«Acte de soutien à la liberté de l'Ukraine».

Ce texte, qui ouvre la voie à de nouvelles sanctions américaines contre la Russie et à la livraison d'armes par les Etats-Unis à l'Ukraine, doit encore être promulgué par le président américain Barack Obama, qui peut aussi y mettre

son veto. La Russie a menacé samedi de prendre des mesures de rétorsion contre les Etats-Unis si le texte était approuvé.

Pour l'instant, la Maison Blanche n'a pas dévoilé les intentions du président Obama, bien que ce dernier ait récemment qualifié de «contre-productive» l'imposition de sanctions américaines supplémentaires sans coordination avec l'Union européenne.

Qualifiant lui aussi de «contre-productives» les sanctions «illégitimes» contre la Russie, le chef de la diplomatie russe a souligné lundi que ces sanctions frappaient «de plein fouet» le secteur industriel de l'Ukraine voisine.



L'ONU promet de tout faire pour empêcher la crise syrienne de se propager au Liban

Le Secrétaire général adjoint des Nations Unies, Jan Eliasson, en visite à Beyrouth, a promis lundi que l'ONU «ferait tout son possible» pour empêcher la crise syrienne de se propager au Liban.

A l'issue d'une rencontre avec le président du Parlement libanais Nabih Berri, en présence de Derek Plumbly, le coordonnateur spécial de l'ONU pour le Liban, M. Eliasson a fait remarquer dans un communiqué que sa visite au Liban intervenait

à un moment «très crucial». «J'étais ici il y a deux ans et le nombre de réfugiés était inférieur à 150 000. Maintenant, nous avons près de dix fois ce chiffre et cela pèse sur la société libanaise», a indiqué M. Eliasson.

Il a salué le Liban pour la générosité du pays qui a accueilli un très grand nombre de réfugiés syriens, et a souligné les conséquences sociales considérables en termes de pressions sur les services sanitaires, les écoles et les emplois, tout en pro-

mettant que l'ONU ferait de son mieux pour apporter son aide à la gestion de la crise des réfugiés syriens.

«Pour nous, cela reflète la conviction fondamentale que la sécurité et l'intégrité du Liban représentent une priorité pour la région et pour le monde», a rappelé M. Eliasson.

«Nous essaierons de faire tout notre possible pour que le tragique conflit en Syrie ne se propage pas à la société libanaise». Lors de sa visite au Liban, le numéro de

l'ONU devait également rencontrer le Premier ministre Tamam Salam et participer avec celui-ci au lancement du Plan de réponse à la crise libanaise.

Ce plan est destiné à soutenir les réfugiés syriens et les communautés libanaises qui les accueillent. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Liban accueille plus de 1,2 million de Syriens déplacés, ce qui représente un tiers de sa population.

PAKISTAN: 95 morts dans l'attaque de l'école militaire

Au moins 95 personnes, dont 82 enfants, ont été tuées mardi dans l'attaque par un commando taliban d'une école d'enfants de militaires à Peshawar, principale ville du nord-ouest pakistanaise, selon un nouveau bilan des autorités. Un précédent bilan avait fait état de 20 morts et 36 blessés. Vers 14h30 locales (09h30 GMT), trois des six assaillants avaient été tués, dont l'un en faisant exploser la bombe qu'il portait sur lui, a indiqué Pervez Khattak, chef du gouvernement de la province de Khyber Pakhtunkhwa, dont Peshawar est la capitale.

Les combats entre armés et assaillants se poursuivaient en milieu de journée à la suite de cet assaut revendiqué par les rebelles talibans en représailles des offensives militaires menées contre eux dans la région. Cette attaque est l'une des plus sanglantes perpétrées par le Mouvement des talibans du Pakistan (TTP), proche d'Al-Qaïda et qui combat le gouvernement depuis 2007, et l'une des plus fortes symboliquement car visant des enfants de ses ennemis soldats et officiers.

Le Liban et la France signent l'accord pour la livraison d'armes



portations dans le domaine de la défense, de la sécurité et des hautes technologies.

Selon une source politique libanaise, l'amiral Guillaud, doit se rendre à Ryadh pour le faire signer par les autorités saoudiennes qui devront effectuer un premier versement de 600 millions dollars soit 20% du contrat. Les armes françaises commenceront à être livrées deux mois plus tard.

La livraison s'étalera sur trois ans et parmi les armes figurent notamment 7 hélicoptères Gazelle muni de missiles anti-char téléguidés HOT et 7 hélicoptères Puma pour le transport des troupes.

Outre les hélicoptères, le contrat porte sur des VAB (Véhicules de l'avant blindés), de l'artillerie lourde (dont des systèmes Caesar), des patrouilleurs armés et des moyens de communication et de surveillance, dont des drones de type SDTI, afin d'améliorer la capacité de renseignement des Libanais.

ROUMANIE: le Parlement vote la confiance au gouvernement Ponta remanié

Le Premier ministre roumain Victor Ponta a obtenu lundi la confiance du Parlement sur son gouvernement remanié, promettant une poursuite de la croissance économique, doublée de mesures de solidarité sociale. Au total 377 élus ont voté pour le nou-

veau gouvernement et 134 contre.

«Je souhaite que 2015 marquera la cinquième année consécutive de croissance économique, sur la base d'un modèle social qui ne soit pas associé à la souffrance et à l'austérité», a déclaré M. Ponta

devant les élus des deux chambres du Parlement.

Au pouvoir depuis 2012, le Premier ministre social-démocrate s'est également engagé à renforcer la lutte contre l'évasion fiscale et à redoubler d'efforts pour améliorer l'utilisation des fonds européens.

La Finlande annonce l'accueil de 750 réfugiés en 2015

Le ministère finlandais de l'Intérieur a annoncé lundi l'accueil de 750 réfugiés venant de régions frappées par des conflits armés ou des crises en 2015, telles que la Syrie, le Congo et l'Afghanistan. La Finlande prévoit l'accueil de 350 réfugiés en provenance de Syrie, de 150 du Congo et de 150 d'Afghanistan en 2015. Cent places sont réservées par le pays pour les cas d'urgence, selon le ministère. La Finlande continuera de recevoir des réfugiés syriens compte tenu du conflit prolongé et de la crise humanitaire dans ce pays. Le Parlement finlandais détermine le nombre de réfugiés pouvant être accueillis en Finlande chaque année selon le budget de l'Etat. Le quota a été de 750 par an depuis 2001. En 2014, un total de 1050 réfugiés, dont 500 en provenance de Syrie, se sont installés en Finlande. Le gouvernement finlandais a décidé d'augmenter de 300 leur nombre en réaction à la crise syrienne.

Téhéran condamne la prise d'otages en Australie

Téhéran a officiellement condamné lundi la prise d'otages en Australie la qualifiant d'injustifiable, a rapporté l'agence Irna.

«Avoir recours à de tels actes inhumains et provoquer la peur et la panique au nom de l'islam miséricordieux n'est justifiable sous aucune condition», a déclaré le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Marzieh Afkham. «La situation psychologique de cet individu, qui s'est réfugié en Australie il y a près de deux décennies, a été évoquée à plusieurs reprises avec les responsables australiens (qui) connaissaient son état mental», a-t-elle ajouté. Une prise d'otages dans un café de Sydney a pris fin dans la nuit de lundi à mardi après l'intervention de policiers d'élite lors de laquelle l'assaillant et deux otages ont été tués, selon les médias.

IRAK: Au moins 2 700 disparus depuis le début des attaques de Daech

Au moins 2 700 personnes, pour la plupart des soldats, sont officiellement portées disparues en Irak depuis le début des attaques de l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech/EI) en juin, a indiqué lundi le ministère chargé des droits de l'Homme.

Plus de la moitié de ces disparus sont des soldats portés manquants après l'offensive de Daech contre la base de Speicher, près de Tikrit (nord), il y a six mois.

«Le nombre de disparus de Speicher atteint 1.660», a indiqué le ministère dans un communiqué. 487 autres personnes ont disparu après la prise de la prison de Badush, près de Mossoul, par les éléments de cette organisation armée. Et 554 personnes, dont 38 femmes, sont portées disparues dans d'autres régions, selon le ministère. Ce dernier a précisé que ce relevé avait été établi sur la base des requêtes déposées par les proches des disparus. «Le nombre de disparus est probablement plus élevé», a souligné le porte-parole du ministère, Kamel al-Amin, cité par l'AFP. Car de nombreuses familles, déplacées par les violences ou vivant dans les zones contrôlées par Daech, n'ont pas été en mesure d'avertir les autorités. Le ministère a demandé aux familles des disparus de fournir des échantillons d'ADN «afin de pouvoir identifier les victimes qui pourraient être découvertes dans des fosses communes», selon le porte-parole.

APS

NUCLÉAIRE IRANIEN

La Chine "optimiste" quant aux prochaines négociations

La Chine a fait part mardi de son "optimisme" concernant les prochaines négociations sur le dossier nucléaire iranien, prévues mercredi à Genève, s'engageant à "jouer un rôle constructif" dans la promotion d'un accord nucléaire global.



L'Iran et les grandes puissances ont convenu de prolonger les négociations jusqu'au 30 juin 2015 "afin de se donner plus de temps et une marge de manœuvre", a déclaré Qin Gang, porte-parole de la diplomatie chinoise, lors d'une conférence de presse.

M. Qin a ainsi invité "les parties concernées à maintenir la dynamique des négociations, à trouver un consensus étape par étape et de manière réciproque et à s'efforcer de signer un accord nucléaire global mutuellement avantageux dans les meilleurs délais". Le 17 décem-

bre les grandes puissances du groupe 5+1 (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne), l'Iran et l'UE se retrouveront à Genève pour une réunion multilatérale dans le cadre des négociations internationales sur le programme nucléaire de Téhéran.

Faute d'avoir trouvé un accord complet et définitif sur le dossier nucléaire iranien à Vienne le 24 novembre, le groupe 5+1 et l'Iran ont reconduit un accord provisoire conclu en novembre 2013, et prolongé leurs discussions jusqu'au 1er juillet 2015.

PALESTINE

Un Palestinien tué par l'armée d'occupation israélienne en Cisjordanie

Un Palestinien a été tué dans la nuit de lundi à mardi par l'armée d'occupation israélienne dans le camp de Qalandiya, près de Ramallah, en Cisjordanie, ont indiqué des sources médicales et de sécurité palestiniennes.

"Mahmoud Edwan, âgé de 22 ans, a été tué lors d'une opération d'arrestation de l'armée qui a provoqué des heurts entre soldats et habitants du camp", ont ajouté les mêmes sources. Les tensions sont vives depuis l'été dernier entre Palestiniens et Israéliens en Cisjordanie et à El Qods-Est.

Première participation d'un responsable palestinien à l'Assemblée de la CPI

L'ambassadeur palestinien aux Nations unies Riyad Mansour a confirmé lundi la volonté des Palestiniens de rejoindre la Cour pénale internationale (CPI) «au moment opportun», lors du premier discours d'un responsable palestinien devant l'Assemblée des Etats parties à la CPI. M. Mansour a été invité à s'exprimer devant cette assemblée, réunie au siège de l'ONU à New York, en vertu de l'article 94 du règlement de l'assemblée.

«Il y a en fait un consensus parmi les Palestiniens, leurs organisations politiques et leurs dirigeants pour rejoindre la CPI», a déclaré M. Mansour.

Les Palestiniens ont obtenu en novembre 2012 un statut d'Etat observateur non membre à l'ONU, ce qui leur donne le droit d'adhérer à toute une série de traités et conventions internationaux dont le Statut de Rome relatif à la CPI. Une telle adhésion ouvrirait la voie à des plaintes à la CPI contre l'occupant israélien pour crimes de guerre, notamment à Gaza.

«La décision sera prise par notre direction au moment opportun, il se peut que nous soyons le 123ème Etat à devenir partie à la CPI», a-t-il ajouté. «C'est devant la CPI que les Palestiniens, a souligné M. Mansour, veulent obtenir justice pour les crimes de guerre et crimes



contre l'humanité commis contre eux par Israël, puissance occupante», dans les territoires palestiniens occupés y compris El Qods-Est. Il a notamment fait allusion aux «500 enfants palestiniens tués sans merci et plus de 3.000 blessés» pendant l'agression militaire israélienne à Gaza l'été dernier. «C'est un moment très particulier pour l'Etat de Palestine», a commenté l'ambassadeur palestinien à propos de cette première participation à une assemblée des Etats membres.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOUMERDÈS
DAÏRA DE THENIA
COMMUNE DE AMMAL
NIF : 0984-3501-50035-35

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 02/2014

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de AMMAL lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation du projet suivant :

«Aménagement et revêtement de la route reliant Tiza à Boussalah sur 1 200 ml, commune de Ammal»

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du service technique de l'APC de AMMAL contre le paiement de la somme de **1 500,00** non remboursable au niveau du trésorier intercommunal de BENI AMRANE.

Les soumissions doivent comprendre une offre technique et une offre financière.

I- L'offre technique (l'enveloppe A) contenant :

- 01- Déclaration à souscrire dûment remplie, signée, paraphée et datée
- 02- Déclaration de probité dûment remplie, signée, paraphée et datée
- 03- Instruction aux soumissionnaires dûment signée, paraphée et datée
- 04- Cahier des prescriptions spéciales (CPS) **clauses administratives et techniques** dûment signé et paraphé
- 05- Certificat de qualification et classification en cours de validité de catégorie **Deux (02)** et plus activité principale Travaux Publics.
- 06- Les références professionnelles doivent être justifiées par des attestations de Bonne Exécution Domaine Travaux Publics (Route) signées par les maîtres d'ouvrages (copie légalisée durant les 03 derniers mois de la date de la soumission).
- 07- Statut de l'entreprise (copie légalisée durant les 03 derniers mois de la date de la soumission).
- 08- Extrait de Registre du commerce (copie légalisée durant les 03 derniers mois de la date de la soumission) et l'identification fiscale.
- 09- Les bilans financiers de l'entreprise pour les 03 dernières années (2011-2012-2013) certifiés par un commissaire aux comptes et visés par les services des impôts (copie légalisée durant les 03 derniers mois de la date de la soumission).
- 10- Extrait de rôle apuré ou échéancier (copie légalisée durant les 03 derniers mois de la date de la soumission).
- 11- Les mises à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH (copie légalisée durant les 03 derniers mois de la date de la soumission).
- 12- Liste des moyens matériels justifiés par des cartes d'immatriculation et contrats d'assurance pour le matériel roulant, et des factures d'achat pour le matériel non-roulant (copie légalisée durant les 03 derniers mois de la date de la soumission).
- 13- Liste des moyens humains visée par la CNAS année 2014 ou attestation d'affiliation appuyée de diplôme ou certificat de travail délivré par l'Etat.
- 14- Extrait du Casier judiciaire du signataire de la soumission en cours de validité (copie légalisée durant les 03 derniers mois de la date de la soumission).
- 15- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux de la société pour l'année 2014 (copie légalisée durant les 03 derniers mois de la date de la soumission).
- 16- Le numéro d'identification fiscale (NIF) (copie légalisée durant les 03 derniers mois de la date de la soumission).
- 17- Planning prévisionnel des travaux + délai
- 18- Relevé d'identité bancaire (RIB).

II- L'offre financière (l'enveloppe B) contenant :

- 1- La soumission dûment remplie, signée, paraphée et datée.
- 2- Bordereau des prix unitaires lisible et non surchargé (effaceur - nature) signé et paraphé.

3- Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli, signé et paraphé.**Les offres doivent être présentées comme suit :**

Les offres techniques et les offres financières seront présentées dans deux enveloppes distinctes dont le contenu sera clairement indiqué sur l'enveloppe intérieure :

- La proposition technique sera présentée dans une enveloppe qui portera la mention **«offre technique»** et le nom et l'adresse du soumissionnaire. Cette enveloppe sera cachetée et scellée.

- La proposition financière sera présentée dans une enveloppe qui portera la mention **«offre financière»** et le nom et l'adresse du soumissionnaire. Cette enveloppe sera cachetée et scellée.

- Les deux enveloppes **«offre technique»** et **«offre financière»** seront mises dans une troisième (3^e) enveloppe anonyme scellée (non scotché), ne comportant que les mentions suivantes :

Avis d'appel d'offre national restreint N° 02/2014

Projet : Aménagement et revêtement de la route reliant Tiza à Boussalah sur 1 200 ml, commune de Ammal à Monsieur le P/APC de Ammal

Soumission à ne pas ouvrir.

Observation :

Les enveloppes intérieures porteront le nom et l'adresse du soumissionnaire pour permettre de retourner la soumission cachetée au soumissionnaire au cas où elle serait irrecevable.

La date limite de dépôt des offres est fixée au **15^ejour** avant **11h00** à compter de la date de la première parution dans les quotidiens nationaux, au niveau du siège de l'APC de AMMAL daïra de THENIA wilaya de BOUMERDES auprès du service technique de l'APC de AMMAL.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres une durée de **90 jours** à compter du premier jour correspondant à la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui se déroulera au siège de l'APC le jour correspondant à la limite de dépôt des offres à **11h00**.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIARET
DAÏRA D'AIN KERMÈS
COMMUNE DE SIDI ABDERRAHMANE
CODE FISCAL : 098414385118427

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 44 alinéa 4 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, le président de l'APC de Sidi Abderrahmane informe les soumissionnaires à l'appel d'offres à la concurrence nationale ouvert n°02 du 08/11/2014 et 09/11/2014, relatifs à la réalisation d'un siège APC (1^{re} tranche) : (GROS ŒUVRES) que le marché est attribué provisoirement comme suit :

N°	Intitulé du projet	Nom et prénom du soumissionnaire N° nif	Montant TTC	Délai	Note tech	OBS
01	relatifs à la réalisation d'un siège APC (1 ^{re} tranche) : (gros œuvres)	ETP KHALDI MOHAMED AMINE CF N° 198214160006050	23 024 315,30 DA	08 mois	47,5	Offre moins disante

NB : Les soumissionnaires contestant le choix opéré par l'APC peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés dans un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010, modifié et complété.

DK NEWS

Anep : 161 513 du 17/12/2014

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIPASA
DAÏRA DE TIPASA
COMMUNE DE TIPASA

N°....131...../ 2014

AVIS

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de la ville de Tipasa, porte à la connaissance des citoyens concernés qu'il sera procédé à une Adjudication aux enchères publique pour la location de (02) deux locaux à usage commercial sis sortie Est Tipasa à la salle de délibération au siège de l'APC.

Dans un délais de quinze (15) jours après la parution du présent avis dans les journaux quotidiens.

MISE A PRIX : 60.000.00 DA / ANNEE
PAT D'ENCHERE : 5.000.00 DA

Toutes personnes désireuse de participer aux enchères est prie de se présenter au service de la commune tous les jours de travail de 08 h 00 a 16 h 30 mn pour retirer le cahier des charges relatif à l'adjudication contre paiement de la somme de 2.000.00 DA représentant les frais .

DK NEWS

Anep : 162 641 du 17/12/2014

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière
Centre Pierre et Marie Curie -Alger-
NIF: 40801600001604900011

ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 49 et 125 du décret présidentiel n°10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation paru le 23/07/2014 relatif à "la Fourniture de réactifs et produits chimiques "qu'a l'issue du jugement des offres les marchés sont attribués provisoirement à:

lot	soumissionnaire	NIF	Note technique	Montant minimum de l'offre financière en DA en TTC	Montant maximum de l'offre financière en DA en TTC	Montant maximum de l'offre financière corrigé en DA en TTC	Observation
19	Sarl SILEC	099916000939038	40	1 129 315,12	1 314 643,30		Offre moins disante
24	Sarl IMD LABORATOIRES	099916000785948	45	36 412 915,50	45 758 553,75		Offre moins disante
29	Sarl BD COME	001016100340047	45	616 215,60	821 620,80		Offre moins disante
30	Sarl BD COME	001016100340047	45	1 534 642,20	2 301 963,30		Offre moins disante
31	Sarl SILEC	099916000939038	40	15 189 764,35	19 593 103,15	20 159 801,43	Offre moins disante
32	Sarl SILEC	099916000939038	40	14 287 278,27	17 882 833,88		Offre moins disante
34	Sarl SILEC	099916000939038	40	33 082 324,76	41 264 627,57		Offre moins disante
35	Sarl SILEC	099916000939038	40	1 212 801,00	1 632 567,87		Offre moins disante
36	Sarl SILEC	099916000939038	55	8 589 638,28	10 804 369,43		Offre moins disante
37	Sarl BD COME	001016100340047	45	783 567,72	1 000 193,22		Offre moins disante
39	Sarl BD COME	001016100340047	45	755 246,70	940 773,60		Offre moins disante
40	Sarl IMD LABORATOIRES	099916000785948	45	47 970,00	95 940,00		Offre moins disante
41	Sarl IMD LABORATOIRES	099916000785948	45	9 945,00	9 945,00		Offre moins disante
47	Sarl ALMED	099916000839430	50	1 103 817,78	1 357 738,20		Offre moins disante
50	Sarl SILEC	099916000939038	55	56 174 633,62	69 618 415,58		Offre moins disante
58	Sarl BD COME	001016100340047	45	256 545,90	332 385,30		Offre moins disante
62	Sarl BD COME	001016100340047	45	671 112,00	1 118 520,00		Offre moins disante
72	Sarl BADJARAH PHARMACEUTIQUE	000916098039384	50	1 664 559,00	2 080 552,50		Offre moins disante

Liste des lots infructueux:

Les lots suivants sont déclarés infructueux: 3, 5, 6, 14, 21, 42, 44, 46 et 53.

Pour les soumissionnaires non retenus, ils sont invités ceux qui sont intéressés de se rapprocher des services du Centre Pierre et Marie Curie (bureau des marchés) au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

DK NEWS

Anep : 161 524 du 17/12/2014

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:00 Totally Spies
 06:25 Totally Spies
 06:45 TFou
 08:25 Météo
 08:30 Téléshopping
 09:20 Météo
 09:25 Petits secrets entre voisins
 09:55 Petits secrets entre voisins
 10:25 Une histoire, une urgence
 10:55 Une histoire, une urgence
 11:20 Une histoire, une urgence
 11:55 Petits plats en équilibre
 12:00 Les douze coups de midi
 12:50 L'affiche du jour
 13:00 Journal
 13:40 Petits plats en équilibre
 13:45 Météo
 13:55 Joséphine, ange gardien
 14:15 Divertissement : Ce Noël qui a changé ma vie
 17:00 Divertissement : Quatre mariages pour une lune de miel
 18:00 Divertissement : Bienvenue à l'hôtel
 19:00 Divertissement : Money Drop
 19:55 Culture Infos : Météo
 20:00 Culture Infos : Journal
 20:30 Culture Infos : My Million
 20:35 Culture Infos : Météo
 20:40 Série TV : Nos chers voisins
 20:45 Divertissement : C'est Canteloup
 20:55 Série TV : Mentalist
 21:45 Série TV : Mentalist
 22:35 Série TV : Mentalist
 23:20 Série TV : Mentalist

2

06:00 Les Z'amours
 06:25 Point route
 06:30 Journal
 06:35 Télématin
 06:57 Météo 2
 07:00 Journal
 07:10 Télématin (suite)
 08:00 Journal
 08:10 Télématin (suite)
 09:05 Dans quelle éta-gère
 09:10 Des jours et des vies
 09:30 Amour, gloire et beauté
 09:55 C'est au programme
 10:55 Météo outremer
 11:00 Motus
 11:30 Les Z'amours
 12:00 Tout le monde veut prendre sa place
 12:55 Météo 2
 13:00 Journal
 13:50 Vestiaires
 13:52 Météo 2
 13:55 Consomag
 14:00 Toute une histoire
 15:15 Culture Infos : L'histoire continue
 15:45 Culture Infos : Comment ça va bien !
 17:00 Culture Infos : Dans la peau d'un chef
 17:55 Divertissement : Face à la bande
 18:45 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
 19:20 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
 19:50 Culture Infos : Météo 2
 20:00 Culture Infos : Journal
 20:39 Série TV : Parents mode d'emploi
 20:40 Série TV : Vestiaires
 20:41 Culture Infos : Beau travail
 20:42 Divertissement : Alcaline l'instant
 20:44 Culture Infos : Météo 2
 20:45 Culture Infos : Nous
 22:40 Culture Infos : 21 jours...
 23:35 Jeux criminels

E

06:00 EuroNews
 06:45 Ludo
 06:46 Ninjago
 07:12 Ninjago
 07:39 Garfield & Cie
 07:51 Peanuts
 07:55 Bunny Tonic Show
 07:57 Tom et Jerry Tales
 08:26 Krypto le superchien
 09:12 Scooby-Doo
 09:39 Tom et Jerry
 10:09 Tom et Jerry
 10:45 Consomag

10:50 Midi en France
 11:55 Météo
 12:00 12/13 : Journal régional
 12:25 12/13 : Journal national
 12:55 Météo à la carte
 13:50 Un cas pour deux
 14:55 Questions au gouvernement
 15:00 Sport : En course sur France 3
 16:10 Divertissement : Des chiffres et des lettres
 16:50 Divertissement : Harry
 17:25 Divertissement : Un livre, un jour
 17:30 Divertissement : Slam
 18:10 Divertissement : Questions pour un champion
 19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
 19:18 Culture Infos : 19/20 : Edition locale
 19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
 19:58 Culture Infos : Météo
 20:00 Sport : Tout le sport
 20:10 Culture Infos : L'action d'après
 20:15 Culture Infos : Météo régionale
 20:20 Série TV : Plus belle la vie
 20:42 Culture Infos : Beau travail
 20:45 Divertissement : La trouvaille de Juliette
 22:20 Culture Infos : Météo
 22:25 Culture Infos : Grand Soir 3
 23:15 Divertissement : Du côté de chez Dave, l'intégrale

CANAL+

06:50 Zapping
 06:55 Le Before du grand journal
 07:20 La météo
 07:25 Le petit journal
 07:50 Les Guignols de l'info
 07:58 La météo
 08:00 Zapsport
 08:10 Mon oncle Charlie
 08:30 Le club des cinq
 10:00 Gorg et Lala
 10:10 The Amazing Spider-Man
 12:20 La nouvelle édition
 12:45 La nouvelle édition, 2e partie
 14:05 The Immigrant
 15:30 Culture Infos : Les nouveaux explorateurs
 16:30 Cinéma : Crazy Joe
 18:10 Série TV : Pendant ce temps...
 18:12 Série TV : Pendant ce temps...
 18:15 Divertissement : Le Before du grand journal
 18:45 Culture Infos : Le JT
 19:05 Divertissement : Le grand journal
 20:00 : Le grand journal, la suite
 20:25 Divertissement : Le petit journal
 20:55 Cinéma : Les saveurs du palais
 22:30 Culture Infos : L'amour Food
 23:45 Cinéma : The Lunchbox

M

06:00 M6 Music
 06:40 Météo
 06:45 Le petit Nicolas
 07:00 Kid & toi
 07:10 La maison de Mickey
 07:30 Jake et les pirates du pays imaginaire
 07:55 Sammy & Co
 08:10 Sammy & Co
 08:30 Les p'tits diables
 08:45 Météo
 08:50 M6 boutique
 09:55 Météo
 10:00 Glee
 10:50 Desperate Housewives
 11:45 Desperate Housewives
 12:40 Météo
 12:45 Le 12.45
 13:05 Scènes de ménages
 13:40 Météo
 13:45 L'ange de Noël
 15:30 Jeunesse : Le cadeau de Carole
 17:15 Divertissement : Les reines du shopping
 18:25 Culture Infos : Objectif Top chef
 19:40 Culture Infos : Météo
 19:45 Culture Infos : Le 19.45
 20:10 Série TV : Scènes de ménages
 20:50 Divertissement : La France a un incroyable talent
 22:50 Divertissement : La France a un incroyable talent, ça continue

TÉLÉ

La sélection

20h55

Esprits criminels



Résumé

L'équipe d'Aaron Hotchner se rend à Las Vegas, où les corps de deux femmes ont été découverts dans le désert. Les deux victimes sont mortes noyées, l'une durant les dernières vingt-quatre heures, l'autre environ deux semaines plus tôt. La première, Frida Bancroft, était serveuse dans un bar et ex-toxicomane. La seconde, Renee Sheffield, une petite voleuse. Les policiers enquêtent pour déterminer si les deux femmes auraient pu monter ensemble des escroqueries...

Z

20h45

Fais pas ci, fais pas ça

Résumé

Depuis quelques semaines, Denis Bouley traverse une mauvaise passe. En effet, ses problèmes conjugaux avec Valérie l'empêchent de profiter pleinement du succès de Méduzor, la méduse chantante... Pendant ce temps, du côté des Lepic, Soline ne trouve pas le courage de quitter FX. Souhaitant malgré tout parvenir à ses fins, elle demande l'aide de Fabienne, qui s'empresse de lui rendre ce service...

**3**

20h45

A chaque région son match



Résumé

Grâce au maillage de son réseau régional, France 3 propose un dispositif exceptionnel, avec trois matches en direct et en simultané sur les différentes antennes régionales, permettant aux téléspectateurs de chaque région de voir jouer leur équipe favorite. Au programme de la soirée : Ajaccio / Paris-SG sur France 3 Corse, France 3 Paris-Ile-de-France et France 3 Centre ; Lille / Bordeaux sur France 3 Aquitaine, France 3 Nord-Pas-de-Calais et France 3 Picardie ; Lyon / Monaco sur France 3 Sat et toutes les autres antennes régionales non concernées par les deux rencontres précédentes. Rappelons enfin que le tenant de la Coupe de la Ligue est le Paris-SG de Laurent Blanc, vainqueur l'an dernier en finale de l'Olympique Lyonnais grâce à un doublé de l'inévitable attaquant uruguayen Edinson Cavani (2-1), de nouveau prêt à illustrer ce soir sur la pelouse ajaccienne.

CANAL+

20h55

Last Vegas

Résumé

Quatre amis d'enfance se rendent à Las Vegas, ville de tous les vices, pour fêter l'enterrement de vie de garçon du dernier célibataire de la bande.

Si vous avez manqué le début

Billy, Paddy, Archie et Sam sont quatre copains d'enfance et meilleurs amis du monde depuis plus de soixante ans. Lorsque Billy, dernier célibataire de la bande, se décide enfin à demander en mariage sa jeune fiancée, les quatre seniors entendent célébrer ce futur grand événement en se rendant à Las Vegas. Pour cet enterrement de vie de garçon particulier, la virée mêle joyeusement alcool, jolies filles et fous rires. Car même si le divertissement de masse a aujourd'hui remplacé l'univers très décontracté de ce lieu insolite, les quatre amis ont la ferme intention de faire retrouver sa notoriété légendaire à la capitale de toutes les extravagances...

**1**

20h50

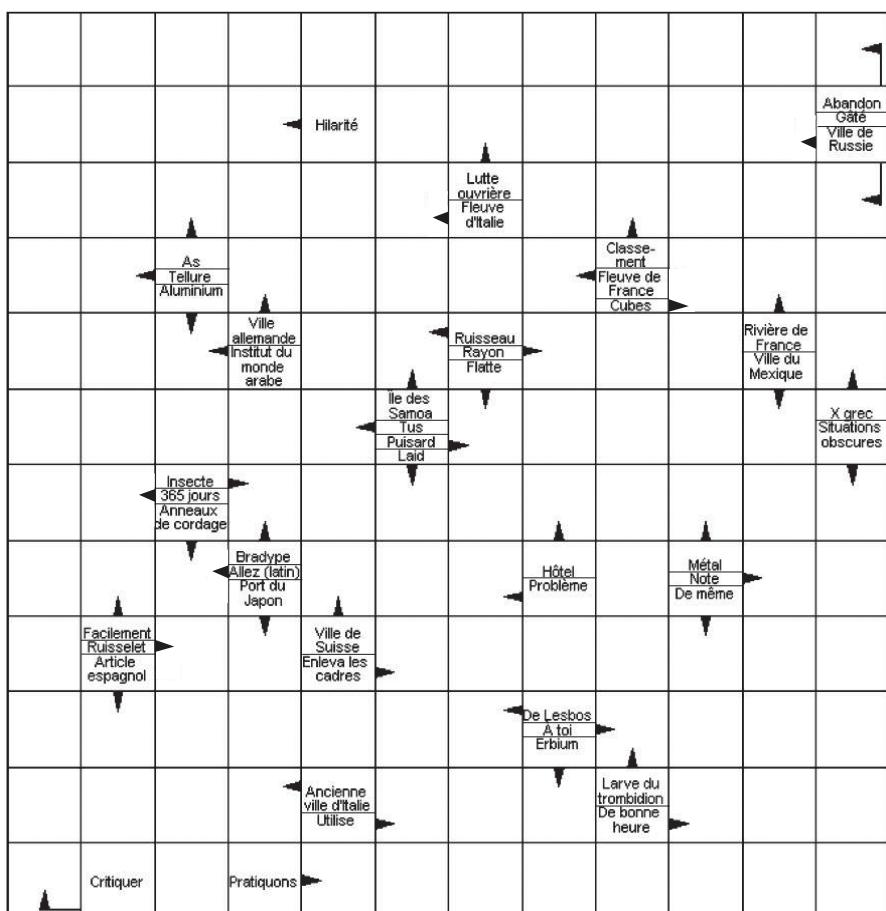
Le grand bêtisier de Noël

Résumé

Alex Goude a réuni le plus drôle de 2014 et dévoile en exclusivité les images des coulisses des émissions de M6. C'est l'occasion de découvrir les fous rires inédits de Cristina Cordula et Philippe Etchebest, les plateaux jamais diffusés de Bernard de La Villardière ou les dérapages des comédiens de «Scènes de ménages». Par ailleurs, l'animateur montre aux vedettes de la télévision française un cadeau très particulier : le meilleur mais surtout le pire de ce qui se raconte à leur sujet sur les réseaux sociaux. Quelles sont les parodies les plus délirantes du Web ? Quels sont les pires commentaires disponibles sur Internet ? Les célébrités réagissent à ce qui s'est dit d'eux en 2014 sans langue de bois.



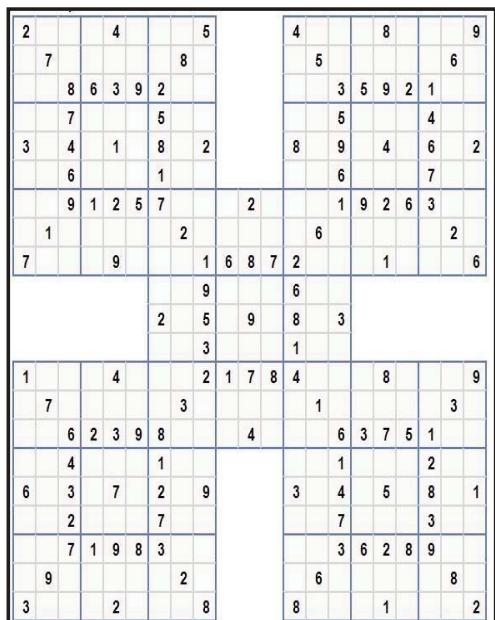
Mots fléchés n°806



Samouraï-Sudoku n°806

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°806

Horizontalement:

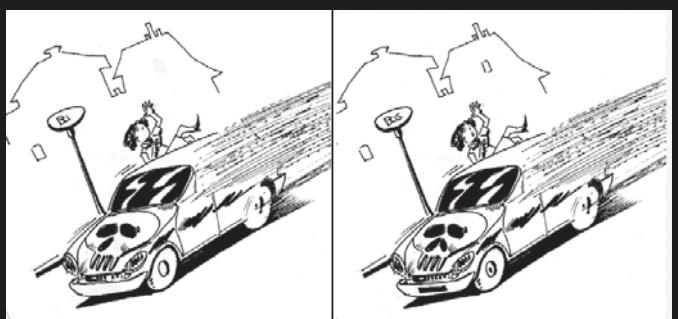
1. Organite cytoplasmique de la cellule qui synthétise l'adénosine triphosphate utilisée comme source d'énergie
2. Appareil dispositif destiné à prévenir d'un danger - Projet contestable de la pointe de corail, escargots, poisson, Poisson d'eau douce - Frappas violemment, à coups répétés
3. Saison - Infini
4. Adoucir - Symbole représentant la fonction exponentielle
5. Armée, à l'époque féodale - Excréments
6. Coutunes - Volcan actif d'Italie - Sélénium
7. Fret d'un bateau - Marteau de coureur
8. Agacés - Qui une saveur aigre
9. Technétium - Larve
10. Relatif à la télévision comme moyen d'expression (fém)
11. Einsteinium - Mariages

Verticalement:

1. Religieuse placée sous la vocable de sainte Marie-Madeleine
2. Esclaves d'Etat, à Sparte - Grands félins
3. Grosse araignée
4. Unité monétaire divisionnaire de la Suède - Affaire judiciaire due à l'intolérance religieuse
5. Curium - Ville du sud-ouest du Nigeria - Écrivain italien
6. Mathématicien français - Nom de quatorze rois de Suède et de sept rois de Danemark
7. Loi du silence (pl) - Pronom personnel
8. Formeron des liens plus ou moins étroits avec qqn, un groupe - Sauce
9. Acteur américain - Organisme qui coordonne les recherches aéronautiques aux Etats-Unis
10. Langue slave qui a été la langue officielle de l'U.R.S.S. - Personne qui cherche à égaler une autre
11. Confère - Préfixe - Classification en grades, d'après leur viscosité, des huiles pour moteurs
12. Orient - Versiez des larmes

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

7 erreurs



Proverbes

Une main toute seule ne peut pas applaudir.

Proverbe algérien

C'est le manque d'hommes, qui fait des féminiser des hommes.

Proverbe berbère

L'oisif joue avec le diable.

proverbe arabe

L'exactitude est la politesse des rois.

Proverbe français

C'est arrivé un 17 Décembre

1938 : découverte de la Fission nucléaire de Otto Hahn. Il s'agit là de l'acte de naissance de l'énergie nucléaire.

1939 : sabordage de l'Admiral Graf Spee.

1941 : les Japonais débarquent dans le Nord de Bornéo.

1957 : création du Partido Acción Nacional, parti politique mexicain

1961 : Nehru reprend la dernière possession portugaise en Inde, Goa.

1969 : signature d'un traité d'amitié de vingt ans entre l'Algérie et la Tunisie.

1971 : 90 000 soldats pakistanaise se rendent aux Indiens au Pakistan oriental, devenu ainsi indépendant sous le nom de Bangladesh.

1976 : le dissident Vladimir Boukovsky est libéré par Moscou, contre la libération du communiste Luis Corvalán par le gouvernement chilien.

1981 : fondation de la Confédération de Séngambie.

1989 : Fernando Collor de Mello gagne la première élection présidentielle libre en vingt-neuf ans au Brésil.

1989 : insurrection à Timisoara, début de la révolution roumaine.

1996 : Kofi Annan devient le septième secrétaire général des Nations unies, succédant à Boutros Boutros-Ghali.

1996 : à Lima, le commando révolutionnaire Tupac Amaru prend quatre cents personnes en otage à l'ambassade du Japon.

1998 : début de bombardements anglo-américains en Irak, visant des équipements nucléaires et chimiques.

2002 : accord de paix en République démocratique du Congo.

2010 : résolution n° 1961 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation au Libéria.

2010 : tentative de suicide par immolation par le feu de Mohamed Bouazizi, déclenchant la révolution tunisienne de 2010-2011.

EQUITATION

Championnat d'Algérie d'endurance vendredi et samedi à Tiaret



Le championnat d'Algérie d'endurance aura lieu vendredi et samedi prochains au centre équestre Emir-Abdelkader de Tiaret, a-t-on appris hier auprès de la Fédération équestre algérienne. Cette compétition de deux jours, organisée par le club équestre Emir-Abdelkader de Tiaret en collaboration avec la FEA, verra la participation de plus de 60 chevaux et cavaliers des clubs équestre Brabtia d'El Kala (El Tarf), club El Assil de Skikda, l'OPLA Caroubier, le centre équestre de Bordj El Kiffan, le club Haras El-Djoumhouri, le centre équestre de Zeralda, le club hippique de la Mitidja (Blida), le club de la ligue de Blida, le centre équestre Emir-Abdelkader de Tiaret et le centre équestre de loisirs de Tiaret.

Le programme de ce championnat, comporte trois courses. La première épreuve du 40 km, est destinée aux jeunes chevaux âgés de 4 ans et 5 ans et cavaliers de 14 ans et plus titulaires de 1er degré, une étape où la vitesse est limitée de 12 à 15 km/h avec une fréquence cardiaque de 64 pulsations maximum à la minute avec une inspection vétérinaire dans les 30 minutes.

La deuxième course sur une distance 60 km est réservée aux jeunes cavaliers de 14 à 25 ans enfourchant des chevaux âgés de 5 ans et plus avec une vitesse limitée de 12 à 15 km/h.

Ce rendez-vous national équestre sera clôturé samedi avec une course séniors sur une distance de 90 km en 3 étapes (vitesse libre minimum 12km/h), destinée aux cavaliers âgés de 18 ans et plus titulaires de 1er degré minimum et chevaux de 6 ans et plus avec une fréquence cardiaque du cheval intermédiaire et finale de 64 pulsations/minute.

Ce championnat sera dirigé par des juges et vétérinaires désignés par la Fédération équestre internationale, les Tunisiens Akram Ben Salah, Faten Derbal et Mourad Bentzert. En course d'endurance, le vainqueur est déclaré lorsque les critères vétérinaires sont satisfaisants et que la vitesse moyenne de l'épreuve est

STADE DU 5-JUILLET

Tahmi : «La 3^e étape des travaux reportée pour après la CAN-2017»

La 3^e étape des travaux au stade du 5-Juillet d'Alger, ciblant l'agrandissement de cette enceinte côté "grands - Flambeau" et l'équipement de ses tribunes supérieures d'une toiture, est reportée finalement pour après la CAN-2017 que l'Algérie espère abriter, a annoncé hier le ministre des Sports Mohamed Tahmi.

"L'Algérie s'est portée candidate à l'organisation de la CAN-2017, un événement majeur qui approche à grands pas et qui ne nous laisse plus le temps de lancer de nouveaux grands chantiers au stade du 5-Juillet, sans parler de l'importante enveloppe financière que nécessitera leur réalisation" a fait savoir Tahmi, en



marge de sa réunion avec les responsables des instituts du sport relevant du secteur.

"Initialement, nous étions candidats à l'organisation de la CAN-2019, ce qui nous laissait suffisamment de temps pour lancer cette 3^e étape des travaux, et juste après la fin des deux premières phases de restauration et

de réhabilitation" a expliqué le ministre, ajoutant "puisque nous sommes finalement candidats à l'organisation de l'édition de 2017, le temps risque de nous faire défaut pour achever tous les projets dans les temps".

"C'est pour cette raison là que nous avons donc évité de prendre des risques, surtout qu'un

éventuel retard aurait compromis nos chances d'organiser cette CAN" a encore expliqué Tahmi, pour justifier l'ajournement de cette 3^e étape des travaux. Le ministre a annoncé, par ailleurs, que la première étape des travaux "est sur le point d'être achevée" et que la 2^e étape "sera lancée dans la foulée, vers le 27 décembre courant", comme cela a été convenu. "Les travaux dans les stades de Douéra, Baraki et Oran avancent bien et seront achevés dans les délais fixés", ce qui n'est cependant pas le cas du nouveau stade de Tizi-Ouzou, car "affecté par quelques problèmes internes au sein de l'entreprise chargée du projet" a par ailleurs déclaré Tahmi.

JEUX NATIONAUX SCOLAIRES

La 13^e édition à Tiaret du 18 au 21 décembre

Treize (13) écoles de jeunes sourds (garçons/filles) issues de différentes wilayas d'Algérie, seront engagées dans la 13^e édition des Jeux nationaux scolaires, organisés par la Fédération sportive des sourds d'Algérie (FSSA) du 18 au 21 décembre à l'OPOW de Sougueur (Tiaret), a annoncé hier l'instance concernée. Les élèves engagés vont concourir dans quatre disciplines : futsal, tennis de table, natation et jeu d'échecs. "En futsal, la compétition sera réservée aux élèves âgés de 16 ans, parmi lesquels une pré-sélection nationale sera dégagée à la fin de ces Jeux nationaux, pour représenter l'Algérie au 23^e tournoi international de la discipline, prévu l'été prochain à Presov (Slovaquie)" a précisé la FSSA. Cette pré-sélection nationale de futsal sera composée de six athlètes et c'est "l'éducateur qui compte le plus grands nombre de joueurs parmi ce groupe qui les accompagnera à l'étranger" a encore expliqué la même source. L'Algérie a déjà participé trois fois à ce tournoi international de futsal : 1999, 2000, 2004 et espère, cette fois encore, y réaliser un bon parcours.

JEUX AFRICAINS-2015

Participation historique des athlètes de la RASD au Congo

Les athlètes du Sahara occidental prendront part à la 11^e édition des Jeux africains-2015, prévue du 4 au 19 septembre à Brazzaville au Congo, a annoncé lundi à Alger le ministre de la Jeunesse et des sports de la RASD, Mohamed Mouloud Mohamed Fadhel. Cette déclaration a été faite lors de l'entretien qu'il a eu avec le ministre des Sports, Mohamed Tahmi qui s'est félicité de la première participation des athlètes de la RASD aux prochains jeux africains au Congo. M. Tahmi a confirmé la totale disponibilité de son département à accompagner le processus préparatoire sahraoui avec l'apport des Fédérations des deux pays. A cet effet, une commission mixte a immédiatement été installée pour arrêter une feuille de route. De son côté, le ministre sahraoui a salué le rôle de l'Algérie dans ce contexte, exprimant sa satisfaction quant à la disponibilité du ministère des Sports algérien à les assister en cette première participation historique des athlètes de la RASD.

Championnat arabe des échecs (individuel)

L'Algérienne Latrache Sabrina sacrée championne

L'Algérienne Sabrina Latrache a remporté le titre du championnat arabe individuel des échecs en jeu classique, clôturé lundi à Amman (Jordanie).

Latrache a battu en finale au tie-break l'Egyptienne Wafa Chahanda, réalisant 8 points sur neuf. Cette compétition de 10 jours, disputée selon le système de jeu classique, rapide et super rapide (Blitz) a enregistré la participation d'échiphiles représentant sept pays, à savoir l'Irak, le Qatar, le Koweït, l'Egypte, la Palestine, la Jordanie et l'Algérie. Au tournoi super rapide "Blitz", les échiphiles algériens Arab Adlane et Touba Hayat ont remporté la médaille de bronze, après avoir terminé la compétition en 3^e position.

APS

Sudoku N°805

7	4	9	2	1	5	6	8	3
6	1	5	3	9	8	4	7	2
3	8	2	4	7	6	1	5	9
9	7	1	6	8	3	2	4	5
8	6	4	1	5	2	3	9	7
2	5	3	9	4	7	8	1	6
5	3	7	8	2	1	9	6	4
1	9	6	7	3	4	5	2	8
4	2	8	5	6	9	7	3	1

5	1	4	6	9	3	8	7	2
6	2	9	8	7	1	5	3	4
7	8	3	2	5	4	6	1	9
1	4	7	9	2	8	3	5	6
2	6	8	7	3	5	6	4	9
9	3	5	4	1	6	2	8	7
8	5	6	2	1	7	3	9	4
6	7	9	8	1	4	5	2	3
2	9	5	6	3	4	7	1	8

1	8	3	7	2	5	6	4	9
6	4	7	8	1	3	5	9	2
5	2	3	7	8	1	6	3	5
2	6	3	7	4	8	6	5	1
1	7	8	9	6	2	5	3	4
9	6	4	3	1	5	2	8	7
5	8	6	1	7	4	9	2	3
3	1	2	6	5	9	7	4	8
7	4	9	8	2	3	1	6	5

Solution

Mots Croisés N°805

POSTILLONNER ■NOIRE ■SUITE
P■SAINTE■Q■D
RE.RETORQUER
ETIEZ■Q■UELE
METS■HUMERUS
E■E■AIEUL■ES
DE■P■BENQ■E
ILLICO■DURER
TEES■URAEUS■
EVASE■I■NAO
RENEGATES■US

Mots Fléchés N°805

HORTICULTURE ■PERIR■AINES
GEAI■ONC■EN■
ARCEAU■ESTOC
LET■BLATTE■R
VRILLER■ELFE
A■OUIREZ■LEV
NONNE■TELE■A
IN■CROIRE■ER
SETH■LEOPOLD
EGRENER■R■BE
RAIRE■ELEVES

MONDIAL DES CLUBS, ES SÉTIF - WESTERN SYDNEY (AUSTRALIE)
AUJOURD'HUI À 17H À MARRAKECH

Défaite interdite pour les Sétiens

Said Ben

La défaite est vraiment interdite pour les joueurs de l'Entente de Sétif, aujourd'hui, en rencontrant les Australiens de Western Sydney aujourd'hui à (17h00 algérienne) dans le grand stade de Marrakech pour le compte de la 5e place de la Coupe du monde qui se déroule au Maroc.

En effet, après leur première défaite samedi dernier en quarts de finale face à l'équipe néo-zélandaise Auckland City (1-0), la déception a été totale dans le camp des Algériens qui, ont, certes cru en leurs possibilités de passer ce cap.

Mais, compte tenu des circonstances, choix du onze entrant du coach Madoui, sans Younes et Djahnit, deux éléments importants du dispositif et des réactions négatives des supporters marocains qui ont été vraiment hostiles à tout ce qui est algérien, l'Entente de Sétif, a donc perdu son premier match de cette Coupe du monde des clubs où elle participe justement pour la première fois également. Ainsi, donc les joueurs et le staff technique se sont donc donné le mot pour ne point rater ce second match contre la formation de Western Sydney qui est une bonne équipe qui avait tenu tout le monde en haleine avant de confirmer sa participation dans ce tournoi en raison du conflit financier qui avait surgi entre ses joueurs et leur direction. Cela ne l'a pas, toutefois, empêché de donner du fil à retordre à Cruz Azul, leur adversaire mexicain en quarts de finale, en l'obligeant à recourir aux prolongations pour valider son billet pour

le dernier carré (3-1) où il affrontait, hier, au moment où on mettait sous presse le favori en puissance pour le titre, le Real Madrid. C'est dire que la tâche des joueurs du coach Madoui ne serait certainement pas facile. Mais, du fait d'être champion d'Afrique en titre et représenter aussi bien l'Algérie que le continent africain et le monde arabe, les Sétiens sont donc décidés à sortir le grand jeu et confirmer leur statut. D'ailleurs, l'entraîneur de l'ES Sétif compte faire tourner son effectif à l'occasion du match contre Sydney Wanderers (Australie) en donnant leur chance aux joueurs qui n'ont pas pris part au premier match du Mondial, afin de faire reposer leurs coéquipiers et aussi leur permettre de vivre ce moment historique sur le terrain".

«Terminer à la cinquième place n'est pas une si mauvaise affaire pour une équipe qui participe pour la première fois à un tel rendez-vous, même si nous avions aspiré à mieux...» a bien fait remarquer le coach de Sétif. Du côté adverse, le coach des Australiens ne pourra compter sur deux de ses importants joueurs titulaires à savoir le capitaine Nikolai Topor-Stanley et Matthew Spiranovic pour la simple raison qu'ils sont suspendus.

En effet, les deux joueurs ont été expulsés lors du premier match.

C'est donc une bonne opportunité pour les joueurs de Madoui de faire la différence et ainsi terminer en beauté leur parcours dans cette première Coupe du monde des clubs qu'ils viennent de disputer. A noter enfin, qu'aujourd'hui même, la deuxième demi-finale opposera San Loranzo (Argentine) à Auckland City à Marrakech.

S.B.



Entraîneur W. Sydney : «l'ES Sétif a de bonnes individualités»

L'entraîneur de Western Sydney, Tony Popovic, a mis en garde ses joueurs, hier, contre les individualités de l'ES Sétif, à la veille du match entre les deux équipes à Marrakech pour l'octroi des 5e et 6e places du classement de la Coupe du monde des clubs qui se poursuit au Maroc.

"J'ai vu l'ESS à l'œuvre lors de la précédente rencontre face à Auckland City, j'ai noté que cette équipe recèle en son sein de bonnes individualités auxquelles il faudra faire très attention", a déclaré le coach

australien en conférence de presse organisée dans le grand stade de Marrakech qui abritera le match à partir de 17h00 (heure algérienne).

L'ESS s'était inclinée en quart de finale face aux Néo-Zélandais d'Auckland City (1-0), alors que Western Sydney avait perdu face aux Mexicains de Cruz Azul (3-1, AP). "Nous sommes très heureux de donner la réplique au champion d'Afrique. Ce sera une bonne opportunité pour nous de nous mesurer à un autre style de jeu.

Nous savons que l'ESS ne s'attendait pas à perdre son précédent match, tout comme nous d'ailleurs. Cela incitera les deux équipes à se donner à fond pour se racheter de leurs défaites en quarts de finale", a ajouté Popovic. Il assuré, en outre, que ses joueurs sont prêts sur le plan physique, en dépit du fait qu'ils ont disputé 120 minutes lors du match précédent, poursuivant que l'absence pour blessure du joueur Bridge, titulaire habituel, ne devrait pas affecter son équipe.

La gazette du «Mundialito»

La gazette de la Coupe du monde des clubs de football qui se tient au Maroc du 10 au 20 décembre :

BLATTER :

Le président de la Fédération internationale de football (Fifa), Sepp Blatter a rallié Marrakech lundi soir, soit la veille du premier match des demi-finales de la Coupe du monde des clubs entre le Real Madrid (Espagne) et Cruz Azul (Mexique).



En marge de ce "Mundialito", il présidera la réunion du comité exécutif de la Fifa prévue à Marrakech demain et vendredi.

PELOUSE : le "scandale" pro-

vocé par le piteux état de la pelouse du stade Moulay-Abdellah de Rabat continue de défrayer la chronique. Selon la presse locale, le chef du gouvernement marocain Abdellah Benkirane a convoqué son ministre des Sports Mohamed Ouzine, pour débattre du sujet et déterminer les responsabilités, surtout que la délocalisation d'un match de demi-finale du Mondial à cause de l'impraticabilité de la pelouse du stade de la capitale a écorné l'image de marque du Maroc.

INCERTAIN : Le milieu de terrain de l'ES Sétif, Bilel Rait, absent lors du premier match face à Auckland City (Nouvelle-Zélande) à cause d'une blessure a repris le travail avec son équipe lors de la séance de lundi soir en s'entraînant en solo.

Sa participation au match de

classement pour la cinquième place mercredi à Marrakech (17h00 algérienne) est toutefois incertaine.

SUPPORTERS :

Malgré la défaite de l'ES Sétif samedi dernier en quarts de finale de la Coupe du monde, quelques supporters de cette équipe ont tenu à prolonger leur séjour au Maroc en faisant le déplacement de Rabat à Marrakech.

Ils n'hésitent pas d'ailleurs à circuler dans la "ville ocre" en maillot de la sélection algérienne, comme quoi leur moral est toujours au beau fixe malgré la défaite de l'Entente samedi passé.

ANNIVERSAIRE : Le gardien

remplaçant du Real Madrid Kílor Navas a fêté avec ses coéquipiers son 28e anniversaire la veille de la rencontre du club madrilène face aux Mexicains de Cruz Azul en demi-finale de la Coupe du monde des clubs hier dans le grand stade de Marrakech. Le portier international costaricain a posté une photo de la célébration de son anniversaire sur son compte Twitter.

SEANCE OUVERTE : L'unique séance d'entraînement du Real Madrid à Rabat, où il devait affronter Cruz Azul en demi-finale de la Coupe du monde avant la délocalisation du match vers Marrakech, a connu une forte présence des supporters des Me-



renques dans la capitale marocaine. Les organisateurs ont consenti à leur ouvrir les portes du stade Moulay El Hassan pour assister à cette séance, une manière pour eux de les consoler après la délocalisation de la rencontre de leurs favoris.

ARRIVEE : La délégation du Real Madrid a rejoint Marrakech lundi soir à bord d'un avion spécial en provenance de Rabat où l'équipe devait affronter, hier, les Mexicains de Cruz Azul en demi-finale du "Mundialito" avant que le match ne soit déplacé dans "la ville ocre" en raison du mauvais état de la pelouse du stade Moulay-Abdellah qui n'a pas résisté aux fortes chutes de pluie sur la capitale marocaine.

Tahmi : «Il faut attendre le rapport final de la justice pour voir clair»



Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, a indiqué hier à Alger "qu'il faut attendre le rapport final de la justice algérienne" pour pouvoir s'exprimer clairement sur l'affaire qui a coûté la vie à l'attaquant camerounais de la JS Kabylie, Albert Ebossé. "Nous n'avons aucun commentaire à faire sur la mort d'Albert Ebossé. Le dossier est actuellement entre les mains de la justice algérienne. Tout ce qui est rapporté ici et là, ne sont finalement que des articles de presse", a déclaré Tahmi en marge d'une réunion de travail avec les directeurs des instituts du sport. L'affaire du joueur camerounais de la JS Kabylie, décédé le 23 août passé après avoir été mortellement atteint par un objet contondant lancé à partir des tribunes, rebondit encore une fois après les dernières révélations des avocats de la famille du joueur. Lors d'une conférence organisée samedi à Douala au Cameroun, le rapport d'une autopsie faite au Cameroun sur le corps d'Albert Ebossé a été présenté, en présence du père et de la famille du défunt. "Les faits se sont produits en Algérie et l'attaquant camerounais évoluait au sein d'un club algérien, ce qui nous implique davantage à chercher la vérité dans la mort d'Ebossé", a précisé Tahmi. Concernant les déclarations du père de l'ex-attaquant de la JSK de n'avoir pas reçu la somme de 100.000 dollars promise par la Fédération algérienne de football (FAF) et la Ligue nationale de football professionnel, le ministre des Sports a indiqué que "cette affaire concerne la FAF et le club, et c'est à eux de clarifier les choses.

Gourcuff : «Brahimi gagnerait à rester au FC Porto»

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Christian Gourcuff, a estimé lors d'une intervention sur la chaîne Canal+, que son attaquant Yacine Brahimi gagnerait à rester au FC Porto, plutôt que de rejoindre un autre club, dont le Paris-Saint-Germain, au sein duquel il est de plus en plus annoncé à l'approche du mercato hivernal.

"En choisissant le FC Porto, Brahimi a trouvé un club à sa mesure. Donc, je ne vois pas pourquoi il irait au PSG alors qu'il est déjà très bien là où il est", a expliqué l'ancien entraîneur de Lorient. "Porto pratique un excellent football et je me régale à chaque fois que je le vois jouer. C'est un club peu médiatisé, certes, mais je pense que c'est l'équipe qui convient le mieux à Brahimi" a encore affirmé Gourcuff.

Le sélectionneur des Verts n'a pas tardé d'éloges sur son attaquant, le qualifiant de "déterminant" avec de "grandes qualités techniques". Brahimi (24 ans), ancien joueur du Stade Rennais (France) et du FC Grenade (Espagne) a connu une importante ascension depuis son transfert au FC Porto, club dont il est rapidement devenu une pièce maîtresse, arrachant au passage une qualification aux 8^e de finale de la Ligue des Champions européenne. Brahimi figure parmi les 23 joueurs algériens, retenus par le sélectionneur Gourcuff, en prévision de la CAN-2015, du 17 janvier au 8 février, en Guinée équatoriale.

MORT D'EBOSSE : Le football algérien éclaboussé par la mort d'Albert Ebossé



Par Hassen Hasnaou

Le football algérien qui a connu une année faste en 2014, avec une belle prestation au Mondial-2014 et en Ligue des champions d'Afrique, a été éclaboussé par la mort de l'attaquant de la JS Kabylie, Albert Ebossé, le 23 août dernier, dans l'enceinte d'un stade de football.

La qualification historique des Verts au 2^e tour du Mondial brésilien, puis à la phase finale de la CAN-2015, sans omettre la Ligue des champions d'Afrique remportée par l'ES Sétif, sont des événements marquants, certes, mais la mort tragique d'Ebossé, causée par un projectile lancé à partir des tribunes à l'issue d'un match de championnat, JSK - USM Alger (1-2), a jeté une ombre sur ces exploits.

L'annonce de la mort d'Ebossé, 24 ans, avait provoqué une vague de tristesse et de consternation sans précédent, chez les Algériens qui ont dénoncé avec la plus grande vigueur cet acte en violation avec les valeurs que véhicule le sport.

Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, a condamné un acte "hautement répréhensible qui endeuille toute la famille sportive algérienne", tout comme le ministre de la Communication, Hamid Grine, qui, "peiné et attristé" par cet acte, a appelé la presse sportive, à contribuer efficacement pour

combattre le phénomène de la violence dans les stades.

Qualifiant d'"odieux" cet acte, le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, a appelé à ce que "les auteurs de cet acte innommable (soient) sévèrement punis" avant d'appeler les différentes Ligues à "sévir devant tous les dépassements, conformément aux règlements en vigueur".

À l'étranger, le président de la Confédération africaine de Football, Issa Hayatou s'est dit "partagé entre tristesse et colère du drame. Le football africain ne saurait être le terreau de quelque phénomène de hooliganisme que ce soit, car la violence n'a pas sa place dans le football africain en particulier et le sport en général".

Les supporters de la JSK, eux, étaient sous le choc en apprenant la mort de leur "idole", sacré meilleur buteur du championnat national la saison précédente.

Quelques jours après ce drame, et dans un état de solidarité, la FAF et la Ligue de football professionnel ont décidé d'octroyer une indemnité d'un montant de dix millions de dinars (100.000 dollars) à la famille du joueur camerounais.

Il a été décidé également d'un commun accord avec la JSK, que tous les salaires d'Ebossé soient intégralement versés à sa famille jusqu'à l'expiration de son contrat avec le club kabyle.

Le hooliganisme : un phénomène récurrent

Loin d'être un cas isolé, le drame du stade du 1er-novembre de Tizi-Ouzou, n'est que la résultante d'une violence récurrente dans les stades de football, selon les observateurs qui se reméorent les agressions à l'encontre des joueurs du CR Belouizdad, Faycal Badji et Anouar Boudjadjji, en septembre 2001 au stade de Béjaïa, jusqu'à celles visant les Usinistes Abdelkader Laïfaoui et Nassim Bouchema au stade de Saïda, en avril 2012. Mais, jamais le seuil fatal n'avait été franchi.

Les autorités avaient pourtant multiplié les mesures de sécurité, en lançant en parallèle plusieurs campagnes de sensibilisation, mais rien n'y fit, puisque les actes de violence perdurent jusqu'à aujourd'hui. Les incidents ayant émaillé le derby USM El Harrach - MC Alger pas plus tard que le 29 novembre dernier au stade de Mohammadia, en sont la meilleure preuve.

Force est de reconnaître que l'aspect archaïque des enceintes sportives, dont certaines héritées de l'époque coloniale, joue souvent un rôle important dans la mauvaise tournée que peuvent prendre certains événements. Celles-ci ne répondent plus, ni aux normes de sécurité modernes, ni à la demande d'une population grandissante. A titre d'exemple, le stade du 20 Août-55, considéré autrefois comme le plus grand à Alger, est devenu trop exigu pour accueillir un derby de l'envergure d'un USMA-MCA, un CRB-USM, ou encore un NAHD-RCK. D'autres stades dans différentes régions d'Algérie, souffrent du même problème, car leur capacité n'arrive plus à satisfaire la demande d'une population croissante.

Des infrastructures modernes : le salut du sport algérien

Le salut du sport algérien et sa transition vers un environnement plus sain semble passer obligatoirement par la réalisation de nouvelles infrastructures, répondant aux normes modernes. Un projet déjà en cours, puisque l'Etat a financé la construction de plusieurs enceintes sportives, à travers tout le pays, et dont certaines ont déjà été réceptionnées. D'ici à 2016, tous les projets restants seront achevés et peut-être qu'avec eux, le fléau de la violence fera moins parler de lui.

Cependant, des acteurs du mouvement sportif algérien considèrent que les nouvelles enceintes sportives, à elles seules, ne devraient pas suffire à combattre ce fléau, car plusieurs autres aspects sont, eux aussi, étroitement liés au bon déroulement des événements sportifs, notamment, l'opération de vente des billets et le transport des supporters, avant et après la fin du match.

Les événements sportifs en Algérie, les matchs de football en particulier, nous sont souvent habitués à voir des centaines de supporters marcher dans les rues et les autoroutes, faute de bus, de train ou de taxis, aussi bien pour les mener au stade que pour les ramener chez eux, car la majorité de ces moyens de locomotion arrêtent volontairement leur activité, à ces moments précis de la journée, pour éviter de subir d'éventuels casses. Le plus logique aurait pourtant été de doubler l'activité des moyens de transport, vers et à partir du stade, pour répondre à la demande des supporters.

Une situation qui éviterait aux supporters fanatiques ou "bandes rivales" de se croiser, de se provoquer et de finir par s'affronter. Ainsi, pour lutter efficacement contre la violence dans les stades, tous les leviers doivent être actionnés en même temps, car chacun des volets suscités représente un maillon important de la chaîne, et si un seul d'entre eux cède, la boucle ne sera jamais bouclée.

APS

ODEGAARD À L'ENTRAÎNEMENT

Après Liverpool, c'est le Bayern Munich qui a accueilli le prodige Martin Odegaard la semaine passée pour quelques séances d'entraînement. L'attaquant norvégien de 16 ans, plus jeune buteur de l'histoire des qualifications de l'Euro, a profité en secret des installations du club allemand, relate l'Equipe. Le Real Madrid, Manchester City et tous les cadors européens espèrent arracher la signature du joueur de Strømsgodset, qui sera autorisé à négocier officiellement avec les clubs le jour de son 16e anniversaire, le 17 décembre prochain.



DE GEA le gardien le mieux payé de l'histoire ?

Oubliés ses débuts poussifs à Manchester United, aujourd'hui le gardien de but David De Gea est incontournable à Old Trafford. Dimanche dernier, le portier espagnol a littéralement écoeuré les Reds et surtout Mario Balotelli en réalisant plusieurs parades décisives.

Forcément, le board du club mancunien réalise à quel point l'ancien manager Sir Alex Ferguson avait eu raison de miser sur David De Gea durant le mois de juin 2011 alors que ce dernier jouait à l'Atletico Madrid. D'après le journal The Sun, les Red Devils voudraient, dixit The Sun, que le natif de la capitale espagnole accepte, le plus rapidement possible, de signer un nouveau contrat à Old Trafford jusqu'en juin 2020. Cas échéant, David De Gea pourrait devenir le gardien de but le mieux payé de l'histoire du football avec un salaire annuel estimé à 9 millions d'euros.



ROJO REJOINT (ENCORE) L'INFIRMERIE

"Marcos s'est blessé la veille du match", a spécifié le coach des Red Devils après la rencontre, sans toutefois préciser la nature de la blessure. Phil Jones l'avait remplacé numériquement. Le défenseur vient compléter la longue liste des blessés où figurent déjà Angel Di María, Rafael, Chris Smalling et Luke Shaw.

Pirlo réélu meilleur joueur de Serie A

Andrea Pirlo, 35 ans et l'un des 7 joueurs de la Juventus dans le XI de l'année, est l'élégant joueur de Serie A pour la 3e saison. Le milieu de terrain turinois Andrea Pirlo truste la place de meilleur joueur de Serie A pour la troisième saison consécutive. Il a été sacré lundi à l'occasion du Gran Gala del Calcio organisé par l'Association des joueurs italiens. "C'est toujours un plaisir de recevoir ce trophée, cela veut dire que malgré les années je reste au top", a déclaré le meneur de jeu italien de 35 ans. À noter également, la présence de sept joueurs de la Vieille Dame dans le meilleur XI de Serie A cuvée 2013/14. Les Bianconeri ont remporté le Scudetto avec un record de 102 points, et avaient également atteint la demi-finale d'Europa League.



NEDVED : «GRAND FAN DE JÜRGEN KLOPP»

Directeur sportif de la Juventus Turin, Pavel Nedved a accueilli le tirage au sort de la Ligue des Champions avec respect pour le BVB. La Juventus ne cache pas qu'elle aurait pu tirer un club plus compliqué à affronter pour les huitièmes de finale de la Ligue des Champions, en février prochain, mais abordera cette rencontre avec le plus grand respect pour le Borussia Dortmund. « Nous devons être très prudents car Dortmund et des joueurs jeunes et talentueux », a noté Pavel Nedved. « Cela aurait pu être pire car il y avait encore le Bayer Munich et le Real Madrid quand le nom du Borussia est sorti. »



LE SORT DE TORRES DÉJÀ SCELLÉ

Prêté pour deux saisons par Chelsea, Fernando Torres (30 ans, 10 matchs et 1 but en Serie A cette saison) ne parvient toujours pas à retrouver son meilleur niveau au Milan AC. Du coup, les premières rumeurs circulent au sujet d'une éventuelle interruption de son prêt cet hiver, sachant que Liverpool voudrait le faire revenir. Mais à écouter Adriano Galliani, l'attaquant espagnol devrait terminer la saison chez les Rossoneri.

"Torres partant ? Vous ne pouvez pas prévoir ce qu'il va se passer pendant le mercato mais je dirais qu'il ne partira pas, a prédit l'administrateur délégué du Milan AC dans La Gazzetta dello Sport. Il a été malchanceux mais c'est un joueur important et il reviendra (à son meilleur niveau)."

Près de quatre ans plus tard, il serait peut-être temps...



FABREGAS EN PINCE POUR LONDRES

Auteur d'un début de saison prometteur avec Chelsea, Cesc Fabregas, arrivé l'été dernier en provenance du FC Barcelone, est revenu sur les raisons de son retour à Londres.

Revenir au FC Barcelone en 2011 était un rêve. Désormais, c'est sous les couleurs de Chelsea que Cesc Fabregas s'épanouit. Transféré chez les Blues l'été dernier, le natif d'Arenys de Mar a expliqué le pourquoi du comment il avait décidé de quitter le club catalan. "L'idée de revenir à Londres a joué un grand rôle, je ne vais pas mentir. Pour moi, c'est la meilleure ville du monde. Bien sûr, Barcelone est ma maison, j'ai ma famille et tous mes amis là-bas, le climat est génial et nous y avons une belle maison, mais il y a quelque chose à propos de Londres que ma femme et moi adorons. Dès le moment où j'ai décidé de quitter Barcelone, j'ai su que j'allais revenir en Premier League", a confié l'international espagnol dans des propos relayés par le Daily Star.



PAIX ET SÉCURITÉ EN AFRIQUE : Le Président Bouteflika désigne Bensalah pour le représenter au Sommet de Nouakchott

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a désigné le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, pour le représenter au Sommet des pays participant au processus de Nouakchott sur l'opérationnalité de l'architecture africaine de paix et de sécurité, qui aura lieu à Nouakchott le 18 décembre 2014", lit-on dans le communiqué.

"Suite à l'invitation qu'il a reçue de M. Mohamed Ould Abdelaziz, président de la République de Mauritanie, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a

désigné M. Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la nation, pour le représenter aux travaux du 1^{er} Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays participant au processus de Nouakchott sur l'opérationnalité de l'architecture africaine de paix et de sécurité, qui aura lieu à Nouakchott le 18 décembre 2014", lit-on dans le communiqué.

Le président du Conseil de la nation sera accompagné du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a-t-on ajouté de même source.

FÊTES NATIONALES

Le Président Bouteflika félicite son homologue kazakh Noursoultan Nazarbaïev...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a envoyé un message de félicitations au président de la République du Kazakhstan, Noursoultan Nazarbaïev, à l'occasion de la fête nationale de son pays, lui assurant sa disponibilité à développer les liens d'amitié et de coopération entre l'Algérie et le Kazakhstan.

"Il m'est particulièrement agréable, au moment où la République du Kazakhstan célèbre sa fête nationale, de vous adresser, au nom du peuple et du gouverne-

ment algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations accompagnées de mes vœux les meilleurs de santé et de bien-être pour vous-mêmes, de progrès et de prospérité pour votre peuple", écrit le Président Bouteflika dans son message.

"Je saisiss cette heureuse opportunité pour vous assurer de mon entière disponibilité à œuvrer, avec vous, pour le développement des liens d'amitié et de coopération entre nos deux pays", ajoute le chef de l'Etat.

... Et le souverain bahreïni le roi Hamed Ben Issa Al Khalifa

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations au souverain du royaume de Bahreïn, le roi Hamed Ben Issa Al Khalifa, dans lequel il a souligné sa volonté de renforcer les liens de fraternité et de coopération entre les deux pays.

du président Bouteflika.

Je tiens par ailleurs à vous féliciter de la réussite des dernières élections législatives et communales, qui reflète votre détermination à consacrer les principes de démocratie et à poursuivre le processus d'éducation et de développement au service du peuple bahreïni frère", ajoute le message.

"Je saisiss également cette heureuse occasion pour vous faire part de notre ferme volonté à œuvrer au renforcement et à la promotion des liens de fraternité et de coopération entre nos deux pays dans l'intérêt de nos deux peuples frères", conclut le message.

ENVIRONNEMENT:

Mme Boudjemâa évoque avec l'ambassadrice des Pays-Bas la coopération bilatérale

La ministre de l'Aménagement du territoire et de l'environnement, Dallia Boudjemâa, a évoqué hier à Alger avec l'ambassadrice des Pays-Bas en Algérie, Mme Willemijn Van Haften, la coopération bilatérale en matière d'Environnement et de développement durable, a indiqué un communiqué du ministère.

Les deux parties ont discuté des possibilités de coopération dans ces domaines, à travers des échanges d'expériences et le renforcement de capacités y afférents, tel que l'aménagement du littoral et des espaces verts, ainsi que la gestion et le traitement des déchets, a-t-on précisé. Elles ont aussi abordé les sujets relatifs à l'aménagement du territoire dans les aspects de planification et de prospectives, a-t-on ajouté. L'entretien a également, porté sur le besoin pour les deux pays, de se concerter sur la question d'assistance technique dans les projets intégrés, selon le communiqué.

APS

DIALOGUE INTERMALIEN : Les parties maliennes «pas loin» d'un accord

Le ministre malien des Affaires étrangères, Abdoulay Diop, a indiqué que les différentes parties maliennes "ne sont pas loin d'un accord", appelant ces parties à faire un "maximum" d'efforts pour faire aboutir le processus de paix au Mali.



"C'est le dernier 100 mètres et chacun de nous doit faire un maximum d'effort pour arriver au bout de ce processus", a déclaré M. Diop lors d'une rencontre animée à Bamako en présence des représentants du corps diplomatique et des organisations internationales accréditées au Mali.

Revenant sur le quatrième round des pourparlers d'Algier, tenu en novembre dernier à Alger, entre le gouvernement malien et les groupes politico-militaires du Nord de ce pays, le chef de la diplomatie malienne a indiqué qu'il avait permis aux parties de mener des débats de "fond, jugés utiles". "Il y a eu un débat franc, di-

rect entre les parties", a-t-il précisé. M. Diop a rappelé qu'un document de préaccord a été produit par l'équipe de médiation, dont l'Algérie est le chef de file, et remis à chacune des parties pour appréciation et qui s'intitule "Les éléments pour la paix et la réconciliation au Mali". "Le gouvernement (malien) ne rejette pas ce document car pour nous, c'est une base solide de négociation (...). Nous ne sommes pas totalement en phase sur certains points dans ce document et nous le ferons savoir à l'équipe de médiation au moment opportun", a-t-il dit. Le MAE malien a, enfin, proposé quelques pistes pour la suite

du processus d'Algier, estimant dans ce sens que les parties doivent travailler sur la base du document remis par la médiation.

La nécessité de la présence aux négociations des décideurs des mouvements armés, le besoin d'intensifier les efforts de la communication sur les bénéfices d'un accord de paix et le renforcement des mesures de confiance sur le terrain, sont les autres pistes proposées par M. Diop.

Il a, par ailleurs, salué les efforts de la communauté internationale et l'équipe de la médiation, à leur tête l'Algérie, "pour les efforts déployés et pour sa patience".

ALGÉRIE - ALLEMAGNE

La coopération au menu du 3^e Comité algéro-allemand des transports maritimes à Berlin

Le développement de la coopération dans les transports maritimes entre l'Algérie et l'Allemagne a été à l'ordre du jour de la troisième session du Comité mixte algéro-allemand des transports maritimes tenue les 15 et 16 décembre à Berlin (Allemagne), a indiqué hier un communiqué du ministère des Af-

faires étrangères.

Les travaux de ce comité ont permis aux experts des deux parties d'examiner toutes les questions à même de faciliter les échanges et les relations d'affaires dans ce secteur, précise la même source.

La réunion a été l'occasion notamment d'exposer les voies et

moyens susceptibles d'ouvrir de nouvelles possibilités à la coopération dans toutes ses formes, dont l'investissement et la formation, ajoute le communiqué. La délégation algérienne était composée de représentants du ministère des Transports et d'entreprises de gestion portuaire comme celle

d'Alger et de Béjaïa ainsi que des responsables d'entreprises affiliées au secteur et spécialisées dans la gestion du transport maritimes (Gestramar) et la réparation navale (Erenav). Le comité est un mécanisme créé par l'Accord maritime, signé entre l'Algérie et l'Allemagne en avril 1995.

ALGÉRIE - FRANCE

300.000 visas de circulation délivrés aux Algériens en 2014

L'ambassadeur de France à Alger, Bernard Emié a affirmé, hier à Alger, que 300.000 visas de circulation avaient été délivrés aux Algériens par ses services consulaires durant l'année 2014.

Dans une déclaration à la presse en marge des travaux du colloque algéro-français sur "l'hôtellerie et l'ingénierie touristique", le diplomate français a indiqué que les services consulaires de son ambassade avaient délivré en 2014, 300.000 visas de circulation aux Algériens, soit une augmentation de 30% comparé à 2013.

Dans ce contexte, l'ambassa-

deur français a rappelé les mesures prises par l'ambassade de France à Alger "pour l'accueil des demandes dans des conditions normales et la facilitation des mesures d'octroi de visas".

Par ailleurs, le diplomate français a appelé à la consolidation de la coopération et du partenariat entre opérateurs algériens et français, notamment au volet touristique" soulignant par là même l'importance de l'échange d'expériences et d'expertises entre les deux pays dans le domaine touristique en vue d'améliorer le niveau de formation, notamment en hôtellerie.

